

Alexandre Hébert et l'Afrique du Nord (1952 - 1957)



L'UD-Force ouvrière de Loire-Inférieure dans la tourmente nord-africaine

Atelier de recherches historiques
Université permanente de Nantes
Yvon Gourhand, décembre 2016

*Un grand merci pour leur accueil et leur aide
à Christophe Patillon, Manuella Noyer et Xavier Nerrière du CHT de Nantes*

« Je suis un anarchiste individualiste. Ça a toujours été comme ça. C'est ma formation. Je pense qu'elle est bonne, en plus »

Alexandre HEBERT, entretien avec Karim Landais, le 7 avril 2004 à la Bourse du travail de Nantes.

« Deux débats vont cependant l'ébranler [Force ouvrière] et connaître la publicité. Le premier concerne l'Algérie française. Par anticommunisme exacerbé, des militants, tels Raymond Le Bourre et André Lafond, se dressent contre l'activité du M.N.A. et du F.L.N., alors qu'une part importante de la fonction publique est soucieuse de préserver la carrière coloniale. Pour la première fois, un décalage apparaît entre la centrale française et la Confédération internationale des syndicats libres, qui ne lui avait pas ménagé son soutien. Robert Bothereau usa de ses capacités manœuvrières pour réduire les extrémistes et Force ouvrière accepta l'indépendance de l'Algérie. »

René MOURIAUX, Universalis, « C.G.T.-F.O. (Confédération générale du travail-Force ouvrière) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 4 décembre 2016. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/confederation-generale-du-travail-force-ouvriere/>

« Nous disons à nos dominateurs : l'Algérie nous appartient comme une terre doit appartenir logiquement à ceux qui la travaillent, qui peinent pour la faire produire. C'est notre sol natal, que de pères en fils nous fécondons de notre labeur : vous êtes venus nous déposséder, nous voler nos biens et, sous prétexte de civilisation vous nous obligez maintenant, pour ne pas mourir de faim, de trimer comme des forçats, pour votre profit, contre un salaire de famine. »

Mohamed SAÏL, 1924 (cité par Philippe BOUBA) [*]

[*] Philippe BOUBA, *L'anarchisme en situation coloniale, le cas de l'Algérie. Organisations, militants et presse, 1887-1962*, thèse de doctorat d'histoire, Michel CADE et Hassan REMAOUN (dir.), Sylvie THENAULT et Philippe PELLETIER (rapp.), Universités de Perpignan Via Domitia et d'Oran Es-Senia, déc. 2014.

Photographie de couverture :

Rassemblement sur la place de la Duchesse-Anne, Nantes, milieu des années 1960,
CHT – coll. UD-CGT 44

Sommaire

Introduction	p. 4
Chapitre I - Alexandre Hébert. Un aperçu biographique	p. 6
Chapitre II - Alexandre Hébert, Force ouvrière et la Tunisie (1953)	p. 23
Chapitre III - L'entente Hébert – Bothereau sur l'Algérie (1956)	p. 34
Conclusion	p. 40
Sigles utilisés	p. 42
Bibliographie	p. 43
La manifestation du 14 juillet 1953 à Paris	p. 47
Chronologie des années 1956-157	p. 48
Annexes : cf. fichier complémentaire	

Introduction

Ce travail constitue une première approche des prises de positions et des actions qu'a pu mener une Union départementale Force ouvrière, en l'occurrence celle de la Loire-Inférieure durant une période marquée par les luttes d'indépendance en Afrique du Nord (1952-1957). Ceci alors qu'elle avait à sa tête depuis sa création, Alexandre Hébert, un leader syndical aux positions, sinon originales, et tout au moins fréquemment en opposition avec celles d'une majorité confédérale qualifiée de réformiste alors que le premier appartenait à la minorité au sein de la Confédération, tout en étant majoritaire au sein de sa propre union départementale.

Les « événements » d'Algérie, c'est-à-dire une guerre qui ne voulait pas dire son nom, et plus généralement les problèmes induits par les luttes nationalistes en Afrique du Nord, vont être source, au sein des organisations syndicales ouvrières françaises, de différends, de clivages, voire d'affrontements.

Force ouvrière n'y échappera pas. Des minoritaires, du fait de l'opposition résolue d'un certain nombre d'entre-eux, non seulement à la répression gouvernementale en Afrique du Nord puis en France mais également à la politique colonialiste de la France hostile à tout changement de fond dans ces territoires, entreront en conflit avec des majoritaires longtemps favorables au maintien de l'Union française et hostiles à l'indépendance des trois pays nord-africains ainsi qu'à l'émergence d'un syndicalisme autonome, jugé concurrentiel, dans ces mêmes pays. Ceci, du reste, amènera la majorité confédérale, comme certains membres de la minorité, à entrer en conflit ouvert avec leur propre confédération internationale, la CISL. En effet, celle-ci va soutenir très tôt les luttes, pour leur émancipation de la tutelle coloniale, des peuples nord-africains.

De leur côté des minoritaires, ceux de la minorité « lutte des classes », en particulier les anarcho-syndicalistes, dont Hébert, sont habituellement, cependant, méfiants à l'égard des conséquences possibles du nationalisme en Afrique du Nord pour les travailleurs de ces pays, ceci au nom de l'internationalisme ouvrier et de la nécessaire émancipation de ces derniers.

L'étude qui suit est structurée en trois parties :

- la première consacrée à un aperçu biographique sur Alexandre Hébert, secrétaire général de l'UD-FO de Loire-Inférieure afin de préciser son parcours, ses réseaux syndicaux et politiques comme sa personnalité assez singulière ainsi que le contexte particulier alors de la Loire-Inférieure ;
- La seconde nous permettra, grâce à une mission d'étude de Force ouvrière en Tunisie au début de l'année 1953, et ceci au travers des archives du CHT de Nantes, d'aborder la problématique des luttes coloniales avec la répression, les conditions de leur naissance et les problèmes proprement syndicaux qui se posent alors pour Force ouvrière et au syndicaliste que nous suivons ;
- La troisième, enfin, lors d'un conflit en 1956 opposant Hébert à ses contestataires, dans un contexte décisif pour la pérennisation de l'état de guerre en Algérie du fait du revirement du nouveau président du Conseil, pourtant élu sur un programme de paix... alors que, contre toute attente, le secrétaire général confédéral de Force ouvrière, Robert Bothereau, en mai de cette même année, contre sa majorité, n'aura pas exclu l'indépendance de l'Algérie en condamnant, de toute façon, toute solution militaire au conflit algérien ¹.

Ceci ne constitue qu'une première approche, mais elle permet de commencer à appréhender :

1 André Bergeron, successeur de Robert Bothereau à la tête de Force ouvrière, est revenu d'une part sur cette fameuse déclaration tout en précisant l'état d'esprit de son prédécesseur, lequel s'opposa la même année à Guy Mollet à l'occasion de l'affaire de Suez : « Lors de l'expédition de Suez, Robert Bothereau ne fut pas du tout sur la même longueur d'ondes que Guy Mollet alors président du Conseil. J'ai été témoin un jour, dans le bureau du secrétaire général, d'une violente altercation entre lui et le secrétaire général de la SFIO. Il me semble encore entendre Robert Bothereau lui dire : "Tu peux me raconter ce que tu voudras, mais on ne résout pas les problèmes par la guerre." » [André BERGERON, « Robert Bothereau : un homme droit et rigoureux », *La naissance de Force ouvrière : Autour de Robert Bothereau* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003 (généré le 19 décembre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/22474>>. ISBN : 9782753524064. DOI : 10.4000/books.pur.22474]. Sur l'affaire de Suez on peut consulter l'ouvrage de Marc Ferro : 1956, Suez. Naissance d'un Tiers-monde, La Mémoire du siècle n°24, éd. Complexe, 1987 (1982), en particulier, pour le bilan de l'affaire, le chapitre « Pour la France et le problème algérien », pp. 87-90.

- d'une part, comment les problèmes nord-africains durant la période concernée (1952-1956) dans un contexte de conflits intersyndicaux en Afrique du Nord auront pu être perçus et analysés sous l'angle syndical mais également politique par des militants syndicaux, en particulier les minoritaires « lutte des classes » au sein de Force ouvrière ;
- d'autre part, comment ces problèmes auront pu constituer un sujet de différend entre majorité et minorité au sein de la Confédération mais également entre minoritaires à l'exemple du conflit sous-jacent opposant des hommes comme Alexandre Hébert ou encore Raymond Patoux, son voisin du Maine-et-Loire ², deux « électrons libres » ³ à André Lafond, secrétaire confédéral et, pourtant, un des leaders initialement de la minorité, de surcroît ancien trotskiste ;
- enfin, comment l'idée même d'envisager la possibilité de l'indépendance des pays d'Afrique du Nord a pu être inconcevable pour une majorité de syndicalistes français, du fait d'un sentiment de supériorité occidentale, assorti d'une volonté « civilisatrice », sentiment largement partagé et pour des intérêts syndicaux mais également, en ce qui concerne Force ouvrière, par anticommunisme.

Pour ce travail auront été utilisées, en particulier, les archives de l'Union départementale Force ouvrière de Loire-Atlantique déposées au Centre d'histoire du travail de Nantes comme les ressources de la bibliothèque et des fonds propres du centre ainsi que la presse dite révolutionnaire c'est-à-dire libertaire et trotskiste, pour une grande partie accessible en ligne.

2 Manuella Noyer du CHT de Nantes a soutenu en 2003 un mémoire de maîtrise, consacré à l'UD-FO de Maine-et-Loire, mémoire dans lequel Raymond Patoux tient une place importante de même qu'un autre militant anarchiste, Gabriel Thareau, issu de la CNT-F (Confédération nationale du travail de France) [Manuella NOYER, *L'Union départementale CGT-Force ouvrière de Maine et Loire de 1948 à 1956*, Christine BARD et Valérie POINSOTTE (dir.), Université d'Angers, 2003]. Ce mémoire est consultable en ligne [<http://histoire-sociale1.univ-paris1.fr/Document/Manuella.php>]. La notice biographique de Gabriel Thareau peut être consultée sur le *Dictionnaire des militants anarchistes* en ligne [<https://militants-anarchistes.info/spip.php?article5850>]. Notons que Thareau s'orthographe parfois Tharreau ou encore Tharaud.

Quant à celle de Raymond Patoux, issue du Maitron, elle est consultable sur le site « Mouvement révolutionnaire angevin » [<https://revolutionnairesangevins.wordpress.com/dictionnaire/p/patoux-raymond-jean/>].

3 « Enfin, on trouve une somme d'anarchistes qui ont fait le choix de FO immédiatement. C'est notamment le cas de Raymond Patoux ou d'Alexandre Hébert. Ces derniers occupent des positions influentes dans leur UD, même s'ils sont des "électrons libres". » [Georges UBBIALI, « Les syndicalistes révolutionnaires à Force ouvrière, de sa création aux années 2000 », *Revue électronique Dissidences* [en ligne], Numéro 5. Printemps 2013, 27 mai 2012. Disponible sur Internet : <https://revuesshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=2001>].

Chapitre I : Alexandre Hébert. Un aperçu biographique

La vie de l'Union départementale Force ouvrière de Loire-Inférieure est marquée, dès sa création et ensuite jusque dans les années 1990, par la présence continue à sa tête, au poste de secrétaire général, par un militant syndical qui se revendique de l'anarcho-syndicalisme. A savoir, Alexandre Hébert. Il semble donc indispensable de broser rapidement un aperçu de son existence en tant que syndicaliste mais également en tant que militant anarchiste ⁴. Cet homme à la forte personnalité et volontiers provocateur pour le moins, a suscité de nombreuses polémiques. Polémiques que parfois il entretient volontiers, ceci, pour la période qui nous occupe, tant du fait de son appartenance à la minorité « lutte de classes » au sein de FO ⁵ que de ses relations privilégiées dès les années 1950 avec Pierre Boussel dit « Lambert », dirigeant du PCI et militant trotskiste. Nous nous intéresserons à Alexandre Hébert essentiellement pendant la période qui va de 1947 à 1957.

Les débuts d'une vie militante et engagée

Alexandre Hébert naît le 4 mars 1921 à Alvimare, alors située en Seine-Inférieure, ceci dans une famille de trois enfants. Son père était un aiguilleur aux Chemins de fer, adhérent de la SFIO après un passage au PCF. Le jeune garçon fréquente l'école à Sotteville-lès-Rouen, décrochant son certificat d'études primaires. Tout en travaillant chez un fumiste ⁶, il obtient un brevet d'électricien. Dans le contexte du Front populaire, on le retrouve à militer aux Amis de l'URSS et, ensuite, sous l'influence du père, il adhère aux Jeunesses socialistes de Sotteville, accédant au secrétariat de section et au bureau fédéral. Il est alors proche des « pivertistes » et fait la connaissance de Robert Hersant ⁷. Marceau Pivert (1895-1958) qui dirige alors la Gauche révolutionnaire, ayant été exclu, en 1938, de la SFIO, Hébert et ses amis quittent les JS ⁸. Il intègre quelque temps le PSOP (Parti socialiste ouvrier et paysan) de Marceau Pivert pour finalement rejoindre un groupe anarchiste d'Elbeuf-sur-Seine animé par Louis Dubost « *un homme auquel [il] doit beaucoup* » ⁹. Il entre alors en contact avec la franc-maçonnerie, Dubost dirigeant une loge à Rouen ¹⁰. Vers 1941, il est embauché au Petit entretien à Sotteville où il est réquisitionné pour aller travailler en Allemagne. Ceci durant treize mois (du 1er novembre 1942 au 13 décembre 1943), à Munich où il aurait

4 Au sein du Maitron (*Dictionnaire du mouvement ouvrier français*), Hébert bénéficie de trois notices dont deux quasiment identiques, orientées essentiellement vers son activité syndicale, la troisième contenue dans le *Dictionnaire des anarchistes* et signée de Guillaume Davranche permet de mieux appréhender son activité en tant qu'anarchiste, minoritaire au sein de FO, et compagnon de route de Pierre Lambert, militant trotskiste et dirigeant du PCI [cf. [bibliographie](#)].

5 En 1954, Hébert adresse à La Révolution prolétarienne une mise au point concernant son éventuelle intervention lors d'un congrès de l'UD-FO de la Seine, ce qu'il dément tout en insistant sur le fait qu'il serait souhaitable « *que la RP ne contribue pas à créer la légende : "Hébert, éminence grise et dirigeant tout-puissant des activités des minoritaires"* » [« Entre militants de "Force ouvrière" », *La Révolution prolétarienne*, n°386, N^{le} série n°85, juillet-août 1954, p. 28-204].

6 « *Ouvrier spécialisé dans la construction et l'entretien des cheminées, ainsi que dans l'installation et l'entretien des appareils de chauffage* » [TLFi – CNRTL].

7 On sait que Robert Hersant a milité au JS de Rouen avant de tomber dans la collaboration après la défaite de 1940. Hébert rappellera en 2003 que, secrétaire de la section des JS de Sotteville-lès-Rouen, il a fait la connaissance de Hersant « *dont [il connaissait] le frère Patrick et qu'à la demande de Robert, [il le parrainera] lors de son adhésion aux J.S.* » [*L'Anarcho-syndicaliste. Des anarchistes dans la lutte des classes de 1960 à aujourd'hui*, Rezé, Association des groupes Fernand Pelloutier, 2003, préface].

8 Sur Marceau Pivert et son œuvre, cf. <https://bataillesocialiste.wordpress.com/biographie-pivert/>. On peut consulter : Jacques KERGOAT, *Marceau Pivert, « socialiste de gauche »*, coll. « La part des hommes », Paris, les Ed. de l'Atelier, 1994 et Jean-Paul JOUBERT, *Révolutionnaires de la SFIO. Marceau Pivert et le pivertisme*, coll. Académique, Paris, Presses de Sciences Po, 1977. Un jeune doctorant, Quentin Gasteuil, a consacré un mémoire de master à ce militant socialiste révolutionnaire : Quentin GASTEUIL, *L'hiver d'un engagement socialiste au prisme de l'anti-stalinisme : Marceau Pivert (1946-1958)*, Master 2 sous la direction de Michel DREYFUS et Olivier WIEVIORKA, Université de Paris I, 2012. Dans la notice biographique de Guillaume Davranche consacrée à Hébert, l'auteur note : « *Le défilé paramilitaire des Jeunesses socialistes à l'occasion de leur conférence nationale de Creil, le 30 mars 1937, l'éceura. Délégué au congrès socialiste de de Royan, il rendit sa carte SFIO pour rejoindre quelque temps le Parti socialiste ouvrier et paysan (PSOP).* ». Lors de l'entretien avec Karim Landais, le 7 avril 2004, à la Bourse du travail de Nantes, Hébert revint sur cet épisode du défilé des JS : « *J'ai aussitôt quitté le cortège. J'ai même enlevé mes insignes : c'était fini. J'ai dit : "Je ne vais quand même pas rester avec des nazis". Déjà à cette époque là : en 1936-37, j'avais 16-17 ans.* » [http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/hebert_landais.pdf].

9 Sur ce militant anarchiste et franc-maçon, on peut consulter, outre le Maitron (*Dictionnaire des anarchistes*), une notice biographique sur le Dictionnaire des militants anarchistes, laquelle note que Louis Dubost, dit « Picrate » de son nom de plume ou encore « Le père Emile », « s'attacha pendant l'occupation et après la guerre à la formation de militants dont le futur leader de la CGT-FO de Loire Atlantique, Alexandre Hébert. » [<https://militants-anarchistes.info/spip.php?article1344>]. Pour la citation, cf. préface de *L'Anarcho-syndicaliste. Des anarchistes...*, op. cit.

10 Alexandre Hébert aurait appartenu sur Nantes à la Grande Loge de France (GLF), ceci au sein de la loge « Libre Conscience » [Nicolas DE LA CASINIERE, « Les francs-maçons restent sur la réserve », *L'Express*, 14 novembre 2002].

suscité deux grèves parmi les ouvriers réquisitionnés selon son biographe Joël Bonnemaison ¹¹. A l'occasion d'une permission, il en profite pour rester en France en se faisant embaucher alors à Vernouillet-Verneuil en Seine-et-Oise, toujours au Petit entretien, y restant jusque la fin de la guerre. Il adhère à la CGT Cheminots où il s'oppose aux communistes comme également à Fernand Laurent, socialiste et futur dirigeant de la Fédération FO des cheminots ¹².

Nantes, la scission CGT-FO et la constitution de l'UD-FO de Loire-Inférieure

Hébert est muté sur Nantes, à la fin de 1945 ou au début de 1946, au Petit entretien. Il est membre du comité de grève en juin 1947, participant alors à la constitution du Comité d'action syndicaliste (CAS) lors d'une réunion en juillet à Paris.

En novembre de la même année, des minoritaires organisés dans une tendance baptisée « les amis de FO » s'étaient réunis et avait décidé d'œuvrer au redressement de la CGT pour un strict respect de la démocratie en son sein. Ils reçurent alors le soutien de Gabriel Goudy, délégué de la Loire-Inférieure ¹³. Lors de l'organisation d'un référendum à bulletin secret, les minoritaires CGT et CFTC expriment alors leur refus de suivre un mouvement social téléguidé. Car, si la lutte elle-même semble juste, « *de nombreux militants ouvriers s'opposaient aux manœuvres du PC. Autonomes, anarcho-syndicalistes de la CNT, militants CGT de la tendance Force-Ouvrière, CFTC, tous ressentent les dangers des méthodes et des buts de la direction cégétiste* ». En effet il y a eu un changement de nature de la CGT sous l'emprise stalinienne, de telle sorte que se développe une lutte intense entre majoritaires et minoritaires, au sein de la centrale syndicale. Le Comité d'action des syndicalistes des cheminots publie un manifeste et lutte contre le grève : « *Le syndicat des PELLOUTIER, POUGET et GRIFFUELHES est menacé* », en œuvrant pour la constitution d'un mouvement syndical « *libéré de toute influence politique, étatique ou religieuse* ». L'opposition la plus vive contre la grève vient du syndicat du bâtiment CGT nantais. De telle sorte que le nouveau syndicat Force-Ouvrière va trouver à Nantes comme à Saint-Nazaire des appuis importants ¹⁴.

Le jeune Alexandre Hébert prend part en décembre 1947 à la création de la Fédération syndicaliste des chemins de fer (FSC) qui se sépare donc de la CGT, puis à celle de la Fédération FO des cheminots en mars 1948, étant élu au conseil national ¹⁵. Mais en raison de ses mauvais rapports avec le patron de la fédération, Fernand Laurent, il ne fréquentera le congrès des cheminots qu'à partir de 1963, année qui verra Robert Degris succéder au précédent.

Alexandre Hébert a fait le choix d'adhérer à la nouvelle centrale syndicale en voie de constitution et donc de s'allier avec d'autres à des réformistes à l'inverse d'autres anarchistes, certains restant à la CGT alors que d'autres ont fait le choix de la Confédération nationale du travail (CNT) créée en 1946, marquée par le syndicalisme révolutionnaire et l'anarcho-syndicalisme, en particulier espagnol, d'où du reste son nom. Laquelle bénéficia d'un certain essor aux lendemains de la guerre, avant de devenir crépusculaire.

Dès le 17 octobre 1947, Hébert a démissionné de la CGT en adressant un courrier au « camarade Garand », secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Nantes ¹⁶. La nouvelle centrale en gestation va devoir

11 Joël BONNEMAISON, *Alexandre Hébert. 50 ans de luttes syndicales*, Monaco, éd. du Rocher, 1996, p. 47.

12 Sur Fernand Laurent, cf. Marie-Louise GOERGEN, « Les dirigeants de la fédération FO des cheminots à l'époque de Robert Bothereau », in *La naissance de Force ouvrière : Autour de Robert Bothereau* [en ligne]. Rennes, Presses universitaires de Rennes (PUR), 2003 (généré le 16 octobre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/22460>>. ISBN : 9782753524064. DOI : 10400/books.pur.22460. On peut également consulter sa notice biographique dans Marie-Louise GOERGEN, *Cheminots et militants : un siècle de syndicalisme ferroviaire*, coll. Jean Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* (DBMOF), Paris, éd. de l'Atelier, 2003, pp. 273-274. Raymond Guillore dira de lui : « *Laurent est un militant dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fait partie de la tendance "modérée"* » [Raymond GUILLORE, « Le Congrès confédéral "Force ouvrière" », *La Révolution prolétarienne*, n°467, N^{ls} série n°166, décembre 1961, p. 4-244].

13 Gabriel Goudy, né le 3 octobre 1902 à Nantes et mort le 27 novembre 1969 à Nantes également, plâtrier, ancien résistant et déporté, fut membre de la CGT puis de FO [source : Le Maitron].

14 Pour les citations qui précèdent et l'exposé des faits, cf. Yannick LE MAREC, *La CGT-Force ouvrière à Nantes et Saint-Nazaire de 1948 à 1958*, maîtrise d'histoire, J. FIERAIN (dir.), Université de Nantes, 1983 [Archives du CHT de Nantes – cote E 27].

15 Il va être confirmé en 1950 comme membre suppléant.

16 Dans ce courrier, Hébert déplore le sectarisme dont font preuve les majoritaires de sa Fédération, inféodés à leur parti, à l'égard des minoritaires réduits au rôle de « *Cochons de Payants* », l'unité syndicale étant rompue, et estime que le CAS « *saura redonner au syndicalisme, toute sa vigueur, tout son dynamisme* », grâce à un syndicalisme indépendant [Alexandre Hébert, *un homme de conviction, un anarchiste individualiste, L'Anarcho-syndicaliste*, Rezé, Association des groupes Fernand Pelloutier, 2011, p. 53 ; Fonds du CHT de Nantes, cote CHTD E38 – II – copie du courrier de démission de la CGT d'Alexandre Hébert du 7 octobre 1947]. Hébert fut très tôt un partisan de la scission : « *La seule façon de se battre contre le stalinisme était de reconstruire des syndicats, larges, mais sans staliniens et sans les "cathos"*. *C'est pourquoi j'étais contre le PC et la CFTC.* » [entretien du 01/12/1982 d'Alexandre Hébert avec Yannick Le Marec]. Du reste, Hébert a noté qu'il s'était abonné au journal Résistance ouvrière fin 1944 ou début 1945, à la suite d'une réunion animée par Fernand Laurent, qu'il était entré en contact avec Goudy, Vaillant et Gernigon au congrès de l'UD-CGT en 1946 à Nantes, ayant alors été intégré aux « Amis de Force ouvrière » et

s'organiser en Loire-Inférieure, notamment en Unions départementale et locales (UD/UL). En janvier 1948, l'UL de Nantes se crée ainsi que l'UD. Les circonstances vont propulser le jeune syndicaliste, à 26 ans, à la tête de cette dernière car comme il l'a indiqué lui-même « *parce qu'il n'y avait personne d'autre* »¹⁷. Dans un contexte d'hétérogénéité politique avec des divisions entre, notamment, les militants socialistes, Goudy s'étant mis en retrait et Vaillant étant appelé à prendre des responsabilités au niveau national, celui-ci propose pour le poste de secrétaire général, Alexandre Hébert, élu à l'unanimité et confirmé sans problème au congrès de l'UD-FO en octobre 1948 [cf. encadré ci-dessous]¹⁸.

L'arrivée de Hébert à la tête de l'UD-FO de Loire-Inférieure, selon Paul Malnoë

« Pierre Vaillant, qui en assumait provisoirement le secrétariat, après avoir informé les délégués que les militants de la fédération du bâtiment lui avaient demandé de venir à Paris afin de renforcer l'équipe fédérale, proposa la candidature d'Alexandre Hébert qu'il présenta comme le secrétaire adjoint du syndicat des cheminots nantais, et cette proposition fut accueillie favorablement par l'assemblée.

Alexandre Hébert était pour nous un inconnu.

D'après ce que nous avons su après, il venait des autonomes, et comme eux, il avait rejoint la CGT-Force ouvrière après la scission. Après son élection en tant que nouveau secrétaire de l'UD, il définissait l'orientation du mouvement dans le cadre de l'UD.

La décentralisation était pour lui, nécessaire si nous voulions nous libérer de la tutelle des fédérations. Plus de syndicalisme de cadre, mais un syndicalisme de base... Indépendance totale et absolue à l'égard des partis politiques... Nous défendre du capitalisme qu'il soit privé ou d'Etat.

Rien ne pouvait choquer dans ce qu'il avait dit ce jour-là, mais c'est au fil des années que de nombreux camarades se sont rendus compte de ce qu'il était vraiment : un personnage qui n'aimait surtout pas qu'on lui fasse de l'ombre. »

Source : Paul Malnoë, de toutes mes forces, Nantes, éd. Siloë, 2001, p. 131 [CHT de Nantes, cote L 96].

On sait que le secrétaire général de l'UD-FO va entretenir des relations difficiles non seulement avec le secrétaire de l'UL-FO de Nantes, François Lanoé, comme nous le verrons, mais également avec Paul Malnoë, secrétaire de l'UL de Saint-Nazaire, comme du reste avec Roger Rousselot, secrétaire de l'UD-CGT ainsi qu'avec Gilbert Declercq de la CFTC. Celui-ci dans son livre d'entretiens a rapporté cet état de fait [cf. encadré, p. 20]. Cependant, Alexandre Hébert, en dépit de quelques péripéties dont l'une d'elles va nous intéresser, est réélu sans discontinuer à son poste de secrétaire général de l'UD-FO jusqu'en 1992, date à laquelle... son fils Patrick prendra sa succession.

Alexandre Hébert, syndicaliste minoritaire, militant anarchiste et « électron libre »

Outre le fait d'appartenir à ce qu'il est convenu d'appeler « la minorité » au sein de FO, minorité au caractère hétérogène, Hébert est classé habituellement parmi les anarcho-syndicalistes [cf. encadré p. 21]. On peut remarquer d'emblée qu'un ouvrage destiné à illustrer sa vie, son œuvre et ses convictions, le désigne dans le sous-titre comme UN anarchiste individualiste, ce que Hébert se plaisait à souligner et ce qui en ferait plutôt un anarchiste qui fait du syndicalisme en ce cas¹⁹. Le premier chapitre de cet ouvrage

que s'il n'avait pas participé à la « *Conférence des Horticulteurs* », c'est parce qu'il avait adhéré au CAS constitué chez les postiers et les cheminots, CAS qui avait débouché sur les Fédérations autonomes [Alexandre HEBERT, « Un point d'histoire... Ma rencontre avec FO », novembre 1992, *Alexandre Hébert, un homme de...*, op. cit., p. 60]. Quand Hébert parle de la « *Conférence des Horticulteurs* », il fait référence à la conférence nationale des groupes « Force ouvrière » qui s'est tenue les 18 et 19 décembre 1947 à Paris dans la salle de la Société nationale des Horticulteurs, durant laquelle la décision de la scission fut prise, un Congrès constitutif de ce qui va devenir FO étant alors prévu en avril 1948. Lors de ce premier congrès de la CGT-FO, parmi les propositions faites, certaines le furent au nom d'un certain nombre de responsables dont « *Hébert, secrétaire général de l'UD de la Loire-Inférieure* » [Ibidem, p. 63].

17 Cf. Yannick LE MAREC, *La CGT Force ouvrière...*, op. cit. Dans l'entretien qu'il a accordé à Karim Landais, jeune historien et militant d'extrême-gauche, à Nantes, le 7 avril 2004, Hébert déclare : « *Il n'y avait personne : faute de mieux ils m'ont pris !* » [http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/hebert_landais.pdf].

18 Ibidem.

19 Cf. *Alexandre Hébert, un homme de conviction...*, op. cit. Christophe Bitaud, un proche de Hébert, souligne, dans un texte en hommage à celui-ci lors de sa disparition, qu'il « *demeurera anarchiste ou, comme il l'aimait à le préciser, UN anarchiste tout au long de sa vie* », ajoutant qu'« *il était intarissable sur l'œuvre d'Han Ryner, Manuel Devaldès, Laurent Tailhade ou encore Max Stirner* » [Christophe BITAUD, « Alexandre Hébert : un anarchiste individualiste », *L'Anarcho-syndicaliste*, n°145, 25 janvier 2010, http://www.antimythes.fr/publications/as/as_d/as_145.pdf]. Sur ces auteurs, cf. annexe n°1. Dans un entretien accordé le 27

intitulé « Je suis un anarchiste individualiste » est consacré à partir de ses écrits à illustrer cette affirmation. On connaît son attachement, maintes fois rappelé, à la mémoire de Fernand Pelloutier, le fondateur nantais des Bourses du travail, forme d'organisations ouvrières interprofessionnelles, comme à la Charte d'Amiens ²⁰ de 1906, ainsi que sa fidélité à la pensée des fondateurs de l'anarchisme, notamment Bakounine, rival de Marx. Un des motifs de son alliance avec Pierre Lambert est le fait de « *surmonter la querelle entre Marx et Bakounine* » ²¹. Hébert se plaît à citer fréquemment la « Lettre aux anarchistes » de Pelloutier :

« ... nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même. » ²²

Cet aspect de la « culture de soi » constitue un aspect déterminant, eu égard à la revendication réitérée d'anarchisme individualiste de la part du leader syndical ²³. Ceci n'empêche pas Hébert de se référer régulièrement à l'anarcho-syndicalisme ou encore au syndicalisme révolutionnaire, ceci en référence à l'esprit de la CGT des origines, dont FO serait l'héritière légitime ²⁴.

À la Libération, le jeune homme est en contact avec Louis Louvet et sa compagne Simone Larcher, Louvet publiant alors depuis le 4 décembre 1944, un bulletin intitulé *Ce qu'Il Faut Dire (CQFD)*, concurrent du *Libertaire*, journal de la Fédération anarchiste (FA) et animant le mouvement Égalité ²⁵. Durant cette

février 2006 à Rezé à deux jeunes militantes, Hébert déclare alors : « *Je ne dis jamais que je suis anarchiste. Je suis un anarchiste. On est marxiste, on est communiste, même communiste libertaire ça existe, moi je suis un anarchiste. Je suis un, parce que je considère que je n'ai pas de double.* » [www.traboulefo.fr/files/Entretien_avec_Alexandre_Hebert_Coralie.doc].

20 Il faut rappeler qu'un des signataires de la résolution proposée à Amiens en 1906, résolution qui devint « La Charte d'Amiens », était Henri Gautier, chaudronnier à Saint-Nazaire, grande figure du syndicalisme nazairien, lequel, outre une rue à son nom dans sa cité, eut droit là à un monument avec son buste, square Delzieux, inauguré le 1^{er} mai 1930 en présence de Léon Jouhaux et de Léon Blum, le même jour étant inaugurée une rue Fernand Pelloutier [« A la mémoire de Henri Gautier », *Le Réveil syndicaliste*, 11^e année, n°86, avril 1930, archives numérisées du CHT de Nantes, http://cht.proxiencenet/opac_css/doc_num.php?explnum_id=1471]. La Charte d'Amiens fut considérée dès février 1912 par Hugues Lagardelle, un proche des syndicalistes révolutionnaires et rédacteur du journal *Le Mouvement socialiste*, comme la « *Charte constitutive du syndicalisme* » [http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_Charte_d_amiens.pdf]. Sur ce texte et les conditions de son élaboration, on peut utilement se reporter au texte de Miguel Chueca dans la revue *Gavroche* parue à l'occasion du centenaire du congrès d'Amiens [Miguel CHUECA, « Les cent ans du congrès d'Amiens », *Gavroche, revue d'histoire populaire*, n°148, 25^e année, 4^e trim. 2006, pp. 33-38, <http://archivesautonomies.org/IMG/pdf/gavroche/Gavroche-n148.pdf>]. On peut également consulter cet article : Jacques JULLIARD, « La charte d'Amiens, cent ans après. Texte, contexte, interprétations », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1/2006 (N°24), pp. 5-40, <https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2006-1-page-5.htm>]. L'auteur évoque la possibilité, en référence à Georges Lefranc, que Ernest Lafont, futur député SFIO et collaborateur de Hugues Lagardelle, aurait pu être celui qui tint la plume pour rédiger cette motion tandis que Miguel Chueca évoque la participation de Morizet, avocat et collaborateur du même Lagardelle.

21 Entretien avec Karim Landais, *op. cit.*

22 Le texte de la lettre de Pelloutier du 12 décembre 1899 a été republié récemment notamment par *L'Anarcho-syndicaliste* n°112 de février 2006 (p. 5). Pelloutier fut également à l'origine d'un appel de la Fédération nationale des Bourses du travail à l'occasion du 1^{er} mai 1896 et dont le contenu est proche de celui de la Charte d'Amiens [cf. *La Charte d'Amiens, 1906*, brochure syndicale, « Mémoire syndicale », Paris, CNT, 21 mai 2012, pp. 6-7 [http://www.cnt-f.org/30/IMG/pdf/la_charte_d_amiens.pdf]].

23 Cf. Alexandre HEBERT, « Le mouvement ouvrier doit beaucoup à Fernand Pelloutier », intervention lors du centenaire du groupe de Nantes de la Libre-Pensée à Nantes en 1984, in *Alexandre Hébert, un homme de conviction...*, *op. cit.*, p. 14. Un article, à caractère anti-anarchiste, de *La République sociale (Organe de la Fédération socialiste autonome de l'Aube)* du 14 janvier 1904, remarquait avec un certain humour : « *Les anarchistes, autrefois partisans de l'action individuelle, parce que repoussant la tyrannie des majorités, se mêlent maintenant aux groupements. Il est vrai d'ajouter que certains anarchistes ont trouvé ce distinguo : nous faisons de l'action individuelle dans les groupements. Les anarchistes, devenus libertaires, se sont mués en syndicalistes, et l'action individuelle est devenue "l'action directe", c'est-à-dire l'action directe de la politique anarchiste dans les syndicats.* » [cité par René Berthier dans « De l'origine de l'anarcho-syndicalisme », <http://monde-nouveau.net/spip.php?article603>, consulté le 8 décembre 2016]. On peut se référer, également, à une courte étude de Christophe Maillard : « Aux origines de l'anarcho-syndicalisme », juillet 2011, sur le site de l'Institut supérieur du travail (IST) : <http://istravail.com/actualites-etudes/les-etudes-sociales-et-syndicales/10517-aux-origines-de-l-anarcho-syndicalisme.html> ainsi qu'à l'étude de Arthur Lehning mise en ligne : Arthur LEHNING, La naissance de l'Association internationale des travailleurs de Berlin. Du syndicalisme révolutionnaire à l'anarcho-syndicalisme, <http://raforum.info/spip.php?article4501>].

24 À ses débuts, la CGT, aux effectifs plutôt réduits, comporte, outre le courant dit syndicaliste révolutionnaire, deux autres courants, l'un qualifié de réformiste et l'autre, guesdiste, lequel entendait subordonner le mouvement syndical au parti, doctrine mise en échec à Amiens, ceci après de vives discussions pour le moins.

25 Cf. Fabrice MAGNONE, *Le Libertaire (1917-1956). Autopsie d'un organe anarchiste*, étude de presse, Ralph SCHOR (dir.), Université de Nice, chap. « La Fédération anarchiste » [<http://www.lelibertaire.fr/article44.html>]. En donnant à son journal le titre *CQFD*, Louvet reprend celui du journal de Sébastien Faure (1858-1942), célèbre anarchiste. Sa compagne, Simone Larcher, de son vrai nom Simone Willisek, militante très active, fut la première femme à occuper des responsabilités au sein du syndicat des correcteurs d'imprimerie [cf. notice biographique du *Dictionnaire des militants anarchistes* : [9](https://militants-</p></div><div data-bbox=)

période, Hébert participe au congrès de reconstitution du mouvement anarchiste ²⁶. Il est alors adhérent de la FA. Arrivé sur Nantes, il prend contact avec des camarades anarchistes dont Géo Vincent, militant ajiste ²⁷. De plus, il adhère sur Nantes au groupe anarchiste « Francisco Ferrer », lequel, selon lui, ne répond pas « *aux besoins d'un anarchiste, par ailleurs militant ouvrier* ». Ensuite sera fondé sur Nantes le groupe anarchiste « Fernand Pelloutier », groupe « *dont le titre lui-même est tout un programme* » ²⁸. Pour mieux situer le dirigeant de l'UD-FO, il suffit, en premier lieu, de se reporter au premier congrès confédéral de Force ouvrière des 12 et 13 avril 1948. Lors de ce congrès constitutif, Hébert soutient les diverses propositions de la « minorité » ²⁹ emmenée par André Lafond, militant que lequel nous aurons l'occasion de revenir, en particulier concernant l'Afrique du Nord ³⁰. Ces propositions n'ayant pas été retenues, est publié, peu de temps après, « Le Manifeste d'Angers » dans deux journaux libertaires ³¹. Ce texte, signé notamment par, outre Hébert, Raymond Patoux (UD-FO) et Gabriel Thureau (UD-CNT) de Maine-et-Loire [cf. note 1], indique en préambule : « [...] *il est incontestable qu'une fraction importante de la classe ouvrière témoigne de réticence à l'égard de l'orientation et de la structure de la C.G.T.-F.O.* », en proposant alors « *de procéder à un regroupement en faisant appel à tous les syndicalistes quelle que soit leur appartenance syndicale ou qu'ils soient inorganisés, animés du désir de défendre les intérêts des travailleurs en dehors de toutes influences politiques, confessionnelles ou étatiques* » [cf. annexe n°2]. Ce texte, s'il va recevoir un accueil enthousiaste du fondateur de *La Révolution prolétarienne*, Pierre Monatte, s'attire des critiques, notamment celles de Roger Lapeyre, secrétaire général de la Fédération FO des travaux publics, Hébert lui répondant alors ³². Lapeyre par une formule lapidaire estime en effet, que le manifeste « *n'apporte rien* », accusant ses signataires « *de vouloir se classer à tout prix plutôt que de donner le meilleur d'eux-mêmes* »... Hébert dans sa réponse souligne que des syndicalistes non-staliniens sont restés à la CGT, qu'il importe de ne pas évincer les minoritaires, que « *l'occupation gestionnaire* » lors des conflits sociaux a son intérêt et qu'il importe de condamner la FSM, ce texte ayant le mérite « *de secouer la torpeur de certains parlementaires syndicaux* » ! Cet échange peu amène n'empêchera pas Hébert comme d'autres minoritaires de la tendance dite révolutionnaire, comme ses amis Patoux et Thureau

anarchistes.info/spip.php?article3109].

- 26 Alexandre HEBERT, « Quelques souvenirs en guise de préface », *Alexandre Hébert, un homme de...*, op. cit., p. 8. Hébert, du reste, situe ce congrès constitutif à Angers, mais celui-ci s'est tenu à Paris, les 6 et 7 octobre 1945, à la salle des Sociétés savantes [Fabrice MAGNONE, *Le Libertaire...*, op. cit.].
- 27 Géo Vincent, avec son épouse Yvonne et d'autres militants, sur Couëron, sera à l'origine d'un groupe ajiste à la Libération [« Hommage à Roger Tual, *Couëron magazine*, juillet-août 2015, p. 15]. Le Nantais, Claude Tournabien dit « Grand Claude » évoque dans un courrier son activité en tant qu'ajiste, citant alors, outre Géo Vincent, un autre ajiste, Guy Coignaud qui fut très proche de Hébert [*Regards sur l'ajisme d'hier et d'aujourd'hui*, n°81, juin 2012, p. 12]. Un autre militant ajiste Georges Douart, dit « Doudou », relate en 1998 la vie des ajistes de Loire-Inférieure à la Libération, citant Géo Vincent, « *notre responsable régional* » [« Mémoire ajiste : notre histoire, vie d'ajistes à la Libération. L'extraordinaire épopée des caravanes ouvrières ajistes », *Bulletin de liaison des anciens et amis des Auberges de jeunesse de la région Rhône-Alpes*, n°27, déc. 1998, pp. 3-4].
- 28 Alexandre HEBERT, « Quelques souvenirs en guise de préface », *Alexandre Hébert, un homme de...*, op. cit., p. 8.
- 29 Il faut se souvenir que, pour Robert Bothereau, secrétaire général confédéral, « *il n'y a pas de minorité à Force Ouvrière, seulement des minoritaires* » [cité par Guillaume Troussset].
- 30 « *Au premier congrès de la nouvelle confédération, les 12 et 13 avril 1948, salle de la Mutualité à Paris, il soutint les propositions de la minorité révolutionnaire, qui étaient de trois ordres. Primo, que la nouvelle organisation, pour être réellement pluraliste, ne se nomme pas CGT-FO, Force ouvrière n'étant que le nom de sa tendance réformiste. Secundo, qu'elle ne s'affilie pas à la Fédération syndicale mondiale. Tertio, que la commission administrative confédérale soit élue par le congrès, « émanation directe de la base », expliqua Hébert en séance, et pas par le comité confédéral national (CCN). Il réclama enfin que la nouvelle organisation retire de son préambule la reconnaissance de « l'État démocratique comme la seule forme d'État dans laquelle le syndicalisme puisse vivre libre », arguant qu'en ces temps de nationalisations, l'État tendait à remplacer le patronat. Toutes ces propositions furent mises en minorité.* » [http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article154932, notice HEBERT Alexandre [Dictionnaire des anarchistes] par Guillaume DAVRANCHE, version mise en ligne le 10 mars 2014, dernière modification le 1er avril 2014]. On peut consulter sur le site www.antimythes.fr tenu par Georges Rivalin l'intervention de Hébert lors de ce congrès FO de 1948 de même que le texte des propositions de la minorité, ceci afin de faire de la nouvelle centrale syndicale un « *grand rassemblement syndical libre et démocratique* ». Ce site publie, en particulier, des documents issus des archives du CHT de Nantes.
- 31 « La déclaration d'Angers », *La Révolution prolétarienne*, n°316, N^{lle} série n°15, juin 1948, p. 28-480 ; « Des Unions Départementales prennent position », *Le Libertaire*, n°131, 28 mai 1948, p. 6. Ce dernier prête abusivement aux UD en question d'avoir été signataires ès qualité du texte puisqu'il est signé de dirigeants d'unions départementales, lesquels signent en leur nom propre : « *Les militants syndicalistes soussignés invitent les camarades, en accord avec...* ». On trouve des signataires issus du Maine-et-Loire ainsi que de l'Indre-et-Loire et du Cher, proches de Hébert, sachant que la revue syndicale *L'Ouest syndicaliste* qui paraîtra, à partir de 1953, regroupait les UD de Vendée, de Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire.
- 32 Pierre MONATTE, « Le Carnet du Sauvage », *La Révolution prolétarienne*, n°316, N^{lle} série n°15, juin 1948, pp. 4-456/5-457 ; Roger LAPEYRE, « Le Carnet du "Civilisé" », *La Révolution prolétarienne*, n°317, N^{lle} série n°16, juillet 1948, p. 16-150/17-501 ; Alexandre HEBERT, « A propos de la déclaration d'Angers. Une réponse d'Hébert à Lapeyre », *La Révolution prolétarienne*, n°318, N^{lle} série n°17, août 1948, p. 25-541.

ou encore Suzy Chevet, de cosigner un texte intitulé « Notre antistalinisme » présenté par Lapeyre lors du 2e congrès de FO [cf. encadré p. 11] ³³.

A l'égard de la FA, Hébert ne s'implique apparemment pas dans les débats internes comme les rivalités qui aboutissent à la scission de 1953. Deux fortes personnalités s'opposent à cette occasion, Maurice Joyeux, anarcho-syndicaliste et militant FO et Georges Fontenis, communiste libertaire, celui-ci s'imposant par son organisation clandestine au sein de la fédération, l'OPB (Organisation Pensée Bataille), créant alors la FCL (Fédération communiste libertaire) tout en conservant le journal de l'organisation, *Le Libertaire* ³⁴. Le premier cité réussira à remettre sur pied la FA, en la dotant d'un nouveau titre *Le Monde libertaire* ³⁵.

« Notre antistalinisme »

La déclaration commence par dénoncer les méfaits du capitalisme comme ceux de l'appareil d'Etat, décrit comme un carcan. Puis elle souligne que « *l'existence d'une soi-disant "doctrine communiste" [est] venue pourrir le mouvement ouvrier* », doctrine dont se revendiquent des organisations qui ne sont que « *les instruments d'un impérialisme* ». Si l'antistalinisme des cosignataires « *ne s'oppose pas, a priori, à la doctrine communiste* » susceptible d'agir « *dans le sens de l'émancipation des travailleurs* », ils mettent en cause ceux qui s'en réclament, les staliniens, alors qu'ils ne sont « *plus que les rouages d'une machine inhumaine* », prenant leurs ordres d'un Comité central, lui-même aux ordres du Kominform, « *instrument docile des maîtres du Kremlin* » ³⁶. Ces « *mystificateurs* » sectaires favorisent en fait le « *nationalisme le plus hermétique* » de telle sorte que la tâche des travailleurs libres est de se regrouper au sein d'organisations indépendantes. Car ce qu'il y a de pire que l'exploitation capitaliste, c'est le régime totalitaire et son système concentrationnaire. Les signataires appellent en conséquence les travailleurs à refuser « *toutes les étiquettes, qu'elles soient de partis, de nations, de races ou de religions* », car moyens d'empêcher une libre confrontation, condition nécessaire à l'union, sachant que « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* » [déclaration de l'AIT, 1864]

Source : *La Révolution prolétarienne*, n°345, N^{le} série n°44, novembre 1950, p. 7-327.

On peut noter qu'il arrive à Hébert d'écrire dans *Le Monde libertaire*, étant beaucoup plus proche de Joyeux que de Fontenis, adepte du communisme libertaire ³⁷. On peut également remarquer que le même reproche

33 « Notre antistalinisme », *La Révolution prolétarienne*, n°345, N^{le} série n°44, novembre 1950, p. 7-327. Suzanne Chevet, née Goubard (1905-1972), fille d'un anarchiste et compagne de Maurice Joyeux, dirigeant de la FA, fut elle-même une militante anarchiste très active, car outre son engagement au sein de FO, cette franc-maçonne, ajiste, fut membre de la Libre-Pensée et de la LDH. Elle dirigea la revue culturelle libertaire *La Rue* fondée par le groupe libertaire « Louise Michel » et participa au *Monde libertaire*, organe de la FA reconstituée, à laquelle elle appartenait [<https://militants-anarchistes.info/spip.php?article855>]. On voit par là la grande proximité militante de cette personne avec Alexandre Hébert. On peut noter que la déclaration sur l'antistalinisme fut signée entre autres par un certain André Bergeron, successeur de Robert Bothereau à la tête de FO.

34 On peut noter que Maurice Joyeux sera un des signataires, en septembre 1960, du « Manifeste des 121 », intitulé « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » et que la FCL comme son journal, fermes soutiens inconditionnels de la lutte d'indépendance algérienne et du FLN, ne survivront pas à cette période en raison des procès intentés à leurs militants comme des fortes amendes infligées [cf. Sylvain PATTIEU, *Les camarades des frères. Trotskystes et libertaires pendant la guerre d'Algérie*, coll. « Utopie critique », éd. Syllepse, 2002 ; Sylvain BOULOUQUE, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, Atelier de création libertaire, 2003]. On peut consulter utilement sur le sujet une interview de Sylvain Pattieu qu'il a accordée à *No Pasaran* [« Retour sur la guerre d'Algérie », *No Pasaran* n°23, octobre 2003, en ligne : <http://nopasaran.samizdat.net/spip.php?article827>]. Cet article permet en effet d'appréhender les positionnements des principales organisations libertaires et trotskistes pendant la guerre d'Algérie. Un autre article signé du second auteur peut être consulté également : Sylvain BOULOUQUE, « Les anarchistes et les soulèvements coloniaux. De la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie », *L'Homme et la société*, n°123-124, 1997, Actualité de l'anarchisme, pp. 105-117, doi : 10.3406/homso.1997.2882, http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1997_num_123_1_2882.

35 Si la FCL s'engagera très tôt dans le soutien – y compris concret – aux indépendantistes algériens et ceci aux côtés du FLN, la FA restera sur la réserve en dépit de sa sympathie pour les colonisés en renvoyant dos à dos colonialistes et indépendantistes, au nom du rejet du nationalisme comme du religieux : « *Nous disons aux prolétaires nord-africains : nous suivons vos luttes avec sympathie, car nous serons toujours du côté des opprimés contre les oppresseurs. Mais prenez garde : ne sacrifiez pas inutilement vos forces neuves dans des batailles vaines : vous aurez autre chose à faire que de lutter pour remplacer l'Évangile par le Coran* » [*Le Monde libertaire* n°3 de décembre 1954].

36 Le Kominform ou *Informbiouro* en russe est le « Bureau d'information des partis communistes et ouvriers », lequel fut créé en septembre 1947. Il joua pour le Kremlin le rôle d'instrument de contrôle des partis communistes occidentaux, dans le cadre de la « guerre froide » entre deux blocs irréconciliables, selon la doctrine développée par l'idéologue stalinien, Andreï Jdanov.

37 Hébert publie un article dans le premier numéro du *Monde libertaire* en octobre 1954 intitulé « Les Anarchistes dans le monde syndical », dans lequel il reprend largement « La lettre aux anarchistes » de Pelloutier, en appelant les anarchistes à reprendre « *la besogne syndicale, obscure mais féconde* ». Joyeux dans ses mémoires fait une comparaison entre son propre engagement syndical et celui de Hébert qu'il considère comme un anarcho-syndicaliste tandis qu'il se considère plutôt comme « *un anarchiste dans les syndicats* » du fait que l'engagement syndical ne fut pour lui qu'un des aspects de son combat en tant que militant anarchiste [Maurice JOYEUX, *Sous les plis du drapeau noir. Souvenirs d'un anarchiste*, Paris, éd. du Monde libertaire, 1998, tome 2, pp. 107-108, http://www.antimythos.fr/individus/joyeux_maurice/jm_souvenirs_3_1988.pdf]. De son côté Hébert à

souvent à ses camarades d'être plus souvent dans le bavardage que dans l'action concrète. Comme le note Guillaume Davranche dans la notice consacrée à Hébert, ce dernier, lors des grandes grèves de 1955 à Nantes et à Saint-Nazaire, était alors en relation aussi bien avec les militants de la FA comme avec ceux de la FCL comme, du reste, avec les trotskistes du PCI « majoritaire », autrement dit les « lambertistes »³⁸. Pour organiser et structurer la nouvelle UD-FO de Loire-Inférieure, son jeune secrétaire général fait appel à son réseau et en particulier à de jeunes militants « issus pour beaucoup des Auberges de jeunesse, très influencés par l'anarchisme »³⁹. Cependant Hébert entretient un compagnonnage avec d'autres militants d'extrême-gauche investis dans le syndicalisme, en particulier à la CGT puis à FO, les trotskistes du PCI, issue de la IV^e Internationale.

Alexandre Hébert, Pierre Lambert et le PCI

Le secrétaire général de l'UD-FO de Loire-Inférieure n'a jamais dissimulé ses relations privilégiées avec Pierre Boussel dit Lambert, futur dirigeant du PCI. Au début des années 1950, se produit la première rencontre entre les deux hommes.

Il faut se souvenir que Lambert avait, précédemment, fait le choix de rester à la CGT lors de la scission qui donne naissance à Force ouvrière, scission condamnée par les trotskistes. Mais s'étant rendu en Yougoslavie à la tête d'une délégation de syndicalistes, il est alors exclu en décembre 1950 de son syndicat pour « hitléro-trotskisme »...⁴⁰ Il faut avoir en tête que jusque-là l'investissement syndical des trotskistes s'était fait au sein de la CGT, principale centrale syndicale française. L'exclusion de Lambert peut contribuer à expliquer une volonté de rapprochement avec FO et plus précisément Hébert.

Celui-ci a rendu compte des circonstances de cette prise de contact sans en indiquer la date précise⁴¹, l'initiative en revenant au militant trotskiste :

propos de Joyeux déclare, selon son biographe : « Maurice est plus un réformiste de gauche qu'un anarchiste »... [Joël BONNEMAISON, *Alexandre Hébert. 50 ans de...*, op. cit., p. 80]

38 Christophe Patillon a souligné qu'« en 1955, les liens d'Alexandre Hébert avec les trotskistes et les anarcho-syndicalistes, plus actifs que nombreux en Loire-Atlantique sont connus de tous, d'autant que l'Union locale [FO] de Nantes est entre leurs mains », rappelant que quatre militants de la FCL dont Georges Fontenis ont distribué un tract le 23 août 1955 à Nantes tandis que le lendemain, Pierre Lambert et Georges Nouvel, militant CGT et cheville ouvrière du PCI en Loire-Atlantique, animaient une conférence publique qui ne rassembla que peu de monde [Christophe PATILLON, « "Masses & dirigeants". Le conflit de 1955 analysé par les Unions départementales CGT, CFTC et FO de Loire-Atlantique », *Le syndicalisme et ses armes*, revue *Agone* n°33, 2005, p. 109 et 121]. De son côté, Paul Malnoë dans son ouvrage a noté que sur Saint-Nazaire « des amis du secrétaire de notre UD étaient venus à Saint-Nazaire distribuer des tracts dans lesquels ils mettaient en cause les trois syndicats, FO, CGT et CFTC, les accusant de trahir les travailleurs », initiative qu'il a qualifié « d'imbécillité peu commune »... [Paul MALNOË, *de toutes...*, op. cit., p. 186]. Le journal du PCI durant les grèves de 1955 n'épargnera aucun dirigeant syndical, à l'exception de Hébert, notant par exemple à propos de Paul Malnoë : « Quant à Malnoë (sic), de F.O., le plus curieux fut de l'entendre reprendre la tarte à la crème stalinienne (sic) de la pondération » [« Saint-Nazaire en lutte », *La Vérité* n°369 du 19 août au 1^{er} septembre 1955].

39 Christophe PATILLON, « "Masses & dirigeants". Le conflit de..., op. cit., p. 120.

40 A cette période, la rupture entre Staline et le leader de la République populaire fédérative de Yougoslavie, Tito, est consommée, le régime titiste ayant refusé de se soumettre à la domination militaire, diplomatique et économique de Moscou, Tito étant régulièrement qualifié de « fasciste ». Par ailleurs « l'insulte la plus infamante [des staliniens à l'égard des trotskistes] est sans doute celle d'"hitléro-trotskiste", qui connaît son heure de gloire des années 30 aux années 50 pour dénoncer la complicité de nature entre les trotskystes et les ennemis acharnés de l'URSS » [« Les trotskystes et l'insulte : un florilège », http://passerelle-production.u-bourgogne.fr/web/atip_insulte/insulteurs/insulteurs_synthese2.htm]. Hébert, de son côté, indique à Karim Landais lors de son entretien avec celui-ci : « Je ne me rappelle plus en quelle année, mais il [Pierre Lambert] a été viré de la CGT. Ils ont presque tous été exclus, comme trotskystes, voire hitléro-trotskystes. » [Entretien avec Karim Landais, op. cit., p. 3]. Benjamin Stora a précisé que l'exclusion de Lambert de la CGT eut lieu le 13 décembre 1950, Lambert étant accusé de « titisme » comme d'écrire dans *L'Unité*, journal qui préconisait alors l'unité entre la CGT et FO [Benjamin STORA, *La dernière génération d'octobre*, Paris, Stock, 2003, éd. numérique]. Les exclusions de Lambert et des ses camarades trotskistes eurent lieu à la fin de 1950 et au début de 1951, ceux-ci menant campagne pour leur réintégration [cf. Jean HENTZGEN, *Agir au sein de la classe. Les trotskistes français majoritaires de 1952 à 1955*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Michel DREYFUS et Annie FOURCAUT (dir.), Université de Paris I/CHS du XX^e siècle, 2006, p. 31 ; GARNIER, « Exclus de la CGT pour avoir eu raison. Il faut les réintégrer », *La Vérité* n°304, 4 décembre 1952].

41 Jean Hentzen indique qu'Alexandre Hébert est en accord avec Pierre Lambert, en fait, depuis 1949 ou 1950 [Jean HENTZGEN, *Agir au sein de la...*, op. cit., p. 43]. L'histoire du journal *L'Unité*, lequel succède en 1950 à *L'Unité syndicale*, journal trotskiste paru dès 1948, va dans ce sens puisque ce journal associe aux trotskistes deux tendances, l'une anarcho-syndicaliste, avec Hébert et Joyeux, et l'autre réformiste FO, avec Morin et Bellac. Cette belle unité ne dure pas puisque lors d'une conférence de *L'Unité* en mars 1952, présidée par Hébert, se produit un éclatement qui voit le départ des réformistes de FO, voulant un regroupement des anti-staliniens uniquement et hostiles à l'idée d'une CGT unique et démocratique prônée par les trotskistes comme à leurs positions anticolonialistes, les trotskistes cherchant lors de cette conférence l'appui des anarcho-syndicalistes en retirant de leur résolution cette fameuse référence à une CGT unitaire. On peut noter qu'auparavant la direction de FO est intervenue, par l'intermédiaire de André Lafond, pour tenter de prendre le contrôle de la coopérative qui gérait le journal [*Ibidem*, p. 21 & 48 ; Georges UBBIALI, « Les syndicalistes révolutionnaires à... », op. cit.].

« Et, un jour, Guy Coignaud me dit : "Il y a Pierre Lambert qui voudrait te voir. C'est un des responsables du trotskysme en France". Il ajouta finement : "Méfie-toi, c'est un sectaire".

Ça s'est passé comme ça. Je suis arrivé à 18 heures à la Bourse, j'avais rendez-vous à 17 heures. A l'époque, l'UD était un rassemblement de jeunes ; mon bureau était plein, et je trouve un gars en train de pérorer à ma place. Je garde mon imperméable et j'écoute Pierre Lambert faire son discours.

A un moment donné, Coignaud lui dit : "Puisque tu voulais voir Hébert, il est là." Nous nous sommes mis d'accord, nous avons pris des engagements l'un et l'autre, et nous nous sommes quittés Place du Commerce à une heure du matin. » ⁴²

On peut remarquer que Hébert n'est pas très explicite sur l'accord ainsi passé ni sur les engagements réciproques [cf. encadré p. 14]. Lors de l'entretien avec Karim Landais, Hébert se fait un peu plus précis. Il indique d'abord que Guy Coignaud qualifié d'ancien trotskiste et d'esprit indépendant aux tendances anarchisantes, lui avait déjà parlé de Lambert ⁴³. Il souligne également tendances gauchistes d'alors. Concernant l'accord passé avec Lambert il déclare :

« Et ma rencontre avec Lambert s'est soldée sur un accord, sur la base de la "nécessité de reconstruire – alors on ne doutait de rien ! - la Première Internationale." [...] On était sur l'orientation "surmonter la querelle entre Marx et Bakounine". En fait, ils sont plus sectaires que nous, mais enfin il était sur cette orientation-là et on a passé un accord. » ⁴⁴



Pierre Lambert, dirigeant trotskiste et compagnon d'Alexandre Hébert
(source : <http://forum.anarchiste.free.fr/viewtopic.php?f=14&t=8662>)

42 Sur cette rencontre initiale entre Hébert et Lambert, il est fait appel à l'ouvrage de Bernard Hazo, consacré à Alexandre Hébert. L'auteur a reproduit un article paru dans le supplément du journal *Informations ouvrières* : « Entretien avec Alexandre Hébert », correspondant à une interview daté du 22 avril 1982 (pp. 95-100). Le même texte figure dans une brochure publiée par le PCI en 1982 et consacré à ce parti à Nantes. Il a été fait appel également à l'entretien de Hébert avec Karim Landais en 2004 [Bernard HAZO, *L'homme qui dit non. Hommage à Alexandre Hébert, ancien secrétaire de l'Union Départementale CGT-Force ouvrière de Loire-Atlantique*, Publiest, FO44, 2001 ; PCI, *Le PCI à Nantes. 40 ans d'efforts pour construire le parti ouvrier*, Nantes, Ardola, 1982 ; Karim LANDAIS, *Passions militantes et rigueur historique*, Ni Patrie ni frontières, 2006, tome 1, « Entretien avec Alexandre Hébert (Nantes, Bourse du Travail le 7 avril 2004) », pp. 375-396. Cet entretien a été annoté par Yves Coleman]. Le texte de cet entretien a été publié notamment sur le site Anti.mythes dans la rubrique consacrée à Alexandre Hébert [http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/hebert_landais.pdf]. Bernard Hazo, fils d'un ancien maire de Trignac en Loire-Atlantique, était ingénieur en recherches au CNRS à l'Université de Nantes et fut l'auteur d'un travail de recherche sur les ouvriers de Trignac. Devenu membre du bureau de l'UD-FO 44, il devint le rédacteur en chef de L'Ouest syndicaliste à partir de 1996, poste qu'il a quitté en 2015.

43 Dans la brochure consacrée au PCI à Nantes, on trouve un témoignage de Guy Coignaud sur le PCI dans la région nantaise durant l'occupation et l'après-guerre. Coignaud indique que lors de la « crise pabliste de 1952 », il prit l'initiative de prendre contact avec Hébert, les contacts étant vraiment noués selon lui dès 1953, tout en rappelant que Hébert fut en son temps ostracisé par les trotskistes, restés à la CGT lors de la scission syndicale, étant alors « insulté [par ceux-ci] comme jaune »... [PCI, *Le PCI à..., op. cit.*, p. 2]. Selon Coignaud, Hébert fut également marginalisé au sein du milieu anarchiste du fait de son choix d'entrer à FO au lieu de la CNT-F, syndicat anarchiste. Le même indique qu'à partir de 1953, « des déclarations communes paraissent dans le cadre du C.L.A.D.O. », comité sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus longuement.

44 Karim Landais, « Entretien... », *op. cit.*, pp. 1-2. Hébert, lors de cet entretien, ajoute ceci concernant l'accord avec Lambert : « Non, on a fait l'accord parce qu'on était conscients, nous, d'être l'expression de deux courants historiques, traditionnels, de la classe, et qu'on était menacés dans notre existence par le manque de dynamisme – pour être gentil - des réformistes et la haine des staliniens. Ils voulaient nous liquider: d'abord les trotskystes, mais nous aussi. Aujourd'hui encore. » [Ibidem, pp. 3-4].

Hébert, dans le même entretien, rappelle son appartenance à la Fédération anarchiste, anarchistes comme trotskistes étant fort peu nombreux sur Nantes alors [cf. note 42]. Il indique également que, jusqu'en 1968, ses rapports avec les trotskistes se seraient limités à ceux, personnels, avec Lambert, en dépit d'un accord politique mais que, pour construire son syndicat, il aurait eu besoin du militantisme des trotskistes comme de leur combativité ⁴⁵. Il précise, lors de son interview du 22 avril 1982, à la question : « *Sur quelles bases t'es-tu entendu avec Pierre Lambert ?* » que le lien avec les trotskistes consista en la méthode de l'unité, tout en accordant aux fractions d'exister sous réserve d'accepter un compromis, le syndicat imposant ensuite un consensus ⁴⁶.

Les bases de l'alliance Hébert-Lambert, selon Bernard Hazo

« Dès le premier contact Lambert-Hébert, comme on dit un peu familièrement, "les choses sont tout de suite cadrées". Les deux hommes font l'inventaire de ce qui les divise et de ce qui pourrait les unir pour poser le cadre de futurs combats communs.

Côté divergences, il y a bien sûr le fossé politique séparant anarcho-syndicalistes et marxistes-léninistes. Pour terrains d'accord, deux principaux mais d'une importance capitale : l'existence de la lutte des classes, d'où la nécessité qui en découle de "l'indépendance" du mouvement ouvrier, et en particulier du syndicalisme.

Avec un troisième point d'accord qui aura tôt fait de se cristalliser : la laïcité institutionnelle.

Puis très vite aussi un quatrième point de convergence provoqué par la montée en puissance des luttes anticoloniales : le droit des peuples à l'indépendance, du peuple algérien en particulier. »

Source : Bernard HAZO, *L'homme qui dit non...*, op. cit., p. 90.

La brochure du PCI sur le parti à Nantes comporte un texte intitulé « La reconstruction du mouvement : une étape décisive. La rencontre Lambert-Hébert ». Celui-ci insiste sur une reconstruction bâtie par des « *militants ouvriers, syndicalistes expérimentés* », citant les noms de Georges Nouvel et de André Grelaud, appartenant à la CGT ⁴⁷. Si le texte en question célèbre avec emphase « *l'intervention du trotskysme dans les grandes luttes ouvrières qui, en 1953, 1955, 1957, [...] hisseront la classe ouvrière de la Basse-Loire aux avants-postes de la Grève Générale* », Hébert, de son côté, explique que le PCI à Nantes s'est construit en liaison avec l'UD-FO à, à partir du Comité de liaison et d'Action pour la Démocratie Ouvrière (CLADO), initié par les deux hommes et réunissant trotskistes - « les cellules de Nantes » - et anarcho-syndicalistes, lequel essaie d'attirer à lui des « réformistes » ⁴⁸. Hébert a souligné à plusieurs reprises le rôle de ce comité lors des grandes grèves de 1955 ⁴⁹. Il relève qu'une bonne partie des militants trotskistes étaient donc « *des militants d'extraction ouvrière* », particularité notable pour lui ⁵⁰. En septembre 1975, celui qui était devenu un compagnon de route du PCI – sinon plus (?) - notait « *qu'un courant bolchevik ("trotskiste-lambertiste") [...] affirme maintenant la nécessité de l'indépendance des syndicats (même en régime socialiste)* » ⁵¹, ceci pouvant contribuer à expliquer « le mariage de la carpe et du lapin »...

Il est certain que, d'une part, Hébert, homme de réseaux, a pu avoir intérêt à nouer des liens plus solides avec les trotskistes, avec lesquels il avait déjà des contacts, ceci afin de conforter la minorité « lutte des classes » au sein de FO, et que, d'autre part, Lambert, spécialiste de l'entrisme ⁵², lequel, de par son

45 « *Jusqu'en 1968, mes rapports avec les trotskystes se résumaient à des rapports personnels avec Lambert, bien que ce fût sur la base d'un accord politique. Mon souci était alors de construire le syndicat, et j'avais besoin du militantisme des trotskystes. Ils avaient au moins cet avantage-là sur beaucoup, c'est qu'ils se battent véritablement.* » [Ibidem, p. 2].

46 Bernard HAZO, *L'homme qui dit...*, op. cit., p. 99.

47 Hébert cite, outre ces deux militants, André Cardinal. Celui-ci serait arrivé sur Nantes vers 1950 ou juste avant, le PCI ayant envoyé précédemment à Nantes deux militants, Freddie Harding et Georges Billard [Cf. PCI, *Le PCI à...*, op. cit., « Les Brigades Internationales », p. 9].

48 Cf. annexe n°3 : La naissance du CLADO. A propos des cellules de Nantes, lors de son entretien avec Karim Landais, Hébert revient avec un certain humour sur celles-ci : « [...] ils avaient des cellules. Ils signaient "les cellules de Nantes" : je savais qu'ils étaient quatre ou cinq. ». Pour René Biard [cité par Georges Ubbiali], la naissance du CLADO se situerait dès 1950. Ce qu'on peut affirmer c'est que, d'une part, Hébert a souligné le rôle du CLADO lors des grèves de 1955, preuve a priori de son existence alors, et, d'autre part, qu'il ne semble pas être évoqué par le même lors des grèves de 1953, alors que Guy Coignaud parle de déclarations du CLADO dès 1953.

49 « Entretien avec Alexandre Hébert, 22 avril 1982 », *Le PCI à...*, op. cit., pp. 22-23 ; Idem : Bernard HAZO, *L'homme qui dit...*, op. cit., pp. 95-100.

50 Un des objectifs affichés par Hébert fut de faire adhérer à FO des militants d'extrême-gauche restés en 1947 à la CGT de laquelle ils furent, du reste, exclus pour la plupart.

51 Alexandre HEBERT, « Avertissement », *L'Anarcho-syndicaliste* n°112, février 2006, p. 2. Ce texte est accessible en ligne :

52 On définit habituellement l'entrisme comme une tactique adoptée par certaines organisations (syndicat, parti politique) et visant à faire entrer certains de leurs membres dans une autre organisation en vue d'en modifier la pratique et les objectifs.

exclusion de la CGT, recherchait un ancrage syndical indispensable et la consolidation du PCI sur Nantes, a pu ainsi s'appuyer sur une Union départementale détenue par des minoritaires de Force ouvrière, centrale syndicale qu'il intégrera ⁵³. Il trouve là un terrain favorable à son influence, le CLADO en étant une illustration parfaite ou encore le Comité pour la libération de Messali Hadj et des victimes de la répression. L'alliance tiendra bon puisqu'en 1997, Hébert écrit : « *Je vous rappelle qu'avec Pierre Lambert [...] il y a presque un demi-siècle qu'on s'est mis d'accord* » ⁵⁴. Cependant les fréquentations du militant syndical ne se limitent pas à celle de Lambert, Hébert et ses amis anarcho-syndicalistes ayant des relations avec d'autres militants trotskistes comme une figure du PCI sur Nantes, Georges Nouvel, métallurgiste et cégétiste, comme Guy Coignaud ou encore Marcel Gibelin, très influent au sein de Force ouvrière, ce que ne supportera pas Lambert, spécialiste de l'exclusion ⁵⁵.

Hébert, Lambert, Messali Hadj et les militants algériens

Les deux hommes vont se retrouver dans un combat commun, durant la guerre d'Algérie et ceci au moins jusqu'en juin 1958 ⁵⁶ par un soutien inconditionnel en faveur du leader nationaliste algérien, Messali Hadj, de son parti, le MNA, comme de syndicalistes messalistes au sein de l'USTA. Le journal du PCI ira même jusqu'à considérer Messali Hadj comme un « nouveau Lénine », eu égard à son combat obstiné pour l'indépendance algérienne [cf. [annexe n°4](#)] ⁵⁷. Ce soutien cessera quand le vieux leader abandonnera la lutte pour, espère-t-il alors, contribuer à l'arrêt de la guerre et les flots de sang résultant de la guerre dans la guerre, à savoir celle qui oppose messalistes et frontistes, en particulier en France ⁵⁸. Les syndicalistes de l'USTA, proche de Messali Hadj et du MNA, vont ainsi être éliminés physiquement les uns après les autres par des tueurs du FLN. Syndicalistes dont nombre d'entre-eux avaient des relations suivies avec Alexandre Hébert, en particulier Abdallah Filali, victime d'un attentat par le FLN le 7 octobre 1957 ⁵⁹.

Si l'on en croit Bernard Hazo, Alexandre Hébert est amené à apporter une aide concrète à Messali Hadj et à son mouvement, le MNA, en imprimant clandestinement pendant un temps le journal du parti algérien, *La*

53 « Il [Pierre Lambert] rejoignit Force ouvrière, y occupa d'importantes responsabilités à la Chambre syndicale de la Sécurité sociale. Il était permanent syndical lorsque éclata la fameuse crise de 1952-1953 [la crise « pabliste »]. » [Benjamin STORA, *La dernière génération...*, op. cit.].

54 Alexandre HEBERT, « Tirer ensemble toutes les leçons de la lutte des classes », *La Vérité* n°21, 1997, p. 32.

55 Sur l'exclusion, en 1954, de Marcel Gibelin du PCI par Pierre Lambert : « Entretien avec Michel Lequenne (militant du PCI de 1944 à 1955). Réalisé le 19 mars 2004 », Souvenirs sur le PCI et le lambertisme, *La Brèche numérique*, 23 janvier 2008, <http://www.preavis.org/breche-numerique/article429.html> ; Michel LEQUENNE, « Marcel Gibelin (1920-2013) », *Inprecor* n°598, octobre 2013. Le prétexte de cette exclusion sera un voyage en URSS de Marcel Gibelin avec d'autres syndicalistes FO [Marcel GIBELIN, « Voyage en URSS », *Combat*, juillet 1953, FO 105-I-1, Fonds de l'UD-FO de Loire-Atlantique, CHT de Nantes]. Marcel Gibelin participera à la rédaction du *Courrier syndical*, avec Alexandre Hébert, Guy Thorel et Georges Rino [cf. [chapitre II sur la Tunisie](#)].

56 Benjamin Stora indique que la rupture de Lambert et du PCI avec Messali Hadj est survenue en juin 1958, du fait de l'accusation portée contre celui-ci de vouloir pactiser avec le général de Gaulle [Benjamin STORA, *La dernière génération...*, op. cit., éd. numérique]. Le même note que Messali Hadj aurait en effet déclaré qu'il était prêt à négocier avec le pouvoir français « sans faire du principe de l'indépendance un préalable », Lambert n'ayant pas pu le faire changer d'avis [Benjamin STORA, *Messali Hadj (1898-1974)*, Paris, Hachette, Pluriel, 2004 (1^{re} édition, 1978), p.272].

57 Roger DUCROS [Stéphane JUST], « Cessez-le-feu immédiat », *La Vérité* n°426 du 12 octobre 1956 : « *Messali Hadj, le vieux lutteur inflexible dont chacun est bien obligé de reconnaître qu'il incarne la lutte de son peuple pour l'indépendance, comme en d'autres temps Lénine fut la personnification de la Révolution russe.* »

58 Faire un bilan global comme qualitatif de la guerre civile initiée à partir d'octobre 1955 et qui opposera le FLN et le MNA s'avère difficile. On peut citer ce qu'en dit Guy Perville : « *Dès la fin de 1955, le conflit [MNA/FLN] tourna à l'affrontement armé, en Algérie à l'initiative du FLN, et en France, à celle du MNA, qui y était largement prépondérant. Cet affrontement prit l'ampleur d'une véritable guerre, qui aurait causé environ 6.000 morts (dont plus de 300 habitants du village de Mechta Casbah près de Melouza le 28 mai 1957) et 4.000 blessés en Algérie, et près de 4.000 morts et de 9.000 blessés en France.* » [Guy PERVILLE, « Les guerres civiles de la guerre d'Algérie (2002) », site de l'auteur, 21 février 2005, http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=18]. En avril 1962, en réponse à la question d'un parlementaire, Louis Joxe, alors ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, donne un bilan des victimes du terrorisme en Algérie et en métropole [JORF, Débats parlementaires de l'Assemblée nationale, 14 avril 1962, pp. 638-639 – cf. [annexe n°5](#)].

59 Outre des appels venant de comités, souvent nationaux, en faveur de la libération de Messali lui-même, de syndicalistes emprisonnés comme pour condamner des assassinats ou la répression à leur encontre ou encore pour exiger l'arrêt des hostilités, des négociations de paix et l'indépendance de l'Algérie, comités dans lesquels on trouve fréquemment Alexandre Hébert et ses compagnons de route, le secrétaire général de l'UD-FO 44 est à l'origine d'initiatives plus locales comme illustre cet appel signé de Hébert et de ses proches sur la région nantaise et nazairienne, datant de novembre 1957, l'assassinat du secrétaire général de l'USTA, Ahmed Bekhat datant du 28 octobre 1957. Le texte condamne, en particulier, les meurtres d'Abdallah Filali et d'Ahmed Bekhat [Fonds FO 104-I-3, Archives de l'UD-FO de Loire-Atlantique, CHT de Nantes – cf. [annexe n°4 bis](#)]. On peut rappeler qu'Alexandre Hébert fut invité au congrès constitutif de l'USTA comme en témoigne le mot d'excuse qu'il envoya alors n'étant pas disponible à cette date [FO 104-I-3, op. cit.]. Il assistera à son second congrès au cours duquel il dénoncera les méthodes du FLN, assimilées à celles utilisées notamment pendant la guerre d'Espagne [cf. [encadré p. 17](#)].

Voix du Peuple, initialement dans l'imprimerie de *L'Ouest syndicaliste*, utilisant même ensuite un local clandestin chez un restaurateur de ses amis, afin d'échapper aux recherches policières⁶⁰.



A. FILALI

Portrait d'Abdallah Filali, secrétaire général-adjoint de l'USTA

« Il est indigne de notre peuple de donner au monde le spectacle de frères qui s'entre-déchirent au lieu de s'unir. Il est inconcevable d'assister à ces règlements de compte, à ces fratricides, et à ces massacres collectifs sans agir pour y mettre fin. La réalisation de cette union ne dépend pas de nous, mais c'est notre droit et notre devoir de faire appel aux dirigeants authentiques du peuple auquel cette réalisation incombe. C'est-à-dire aux hommes connus depuis toujours pour leur patriotisme et leur honnêteté politique autant que morale, et qui aujourd'hui avec désintéressement n'ont qu'un seul souhait: faire cesser la souffrance du peuple, et un seul but: lui donner la parole pour décider sereinement de son avenir. » [résolution soumise par A. Filali au vote du Congrès de l'USTA, le 30 juin 1957]

Source (photo et citation) : <http://www.fondationmessali.org/Abdallah%20FILALI.html>

Le même souligne que Messali Hadj aurait surnommé le trio Lambert, Hébert et Dechezelles « *la poignée de la baraka* »⁶¹.

Il semble que dès la mise en résidence surveillée de Messali Hadj à Niort, Hébert et Lambert ont des relations avec le vieux leader algérien, lui rendant régulièrement visite. Il faut se souvenir que les contacts de ce dernier avec le mouvement trotskiste français étaient relativement anciens puisqu'en 1937, le PCI, à l'occasion de la dissolution de l'Etoile nord-africaine (ENA) par le Front populaire, avait noué des contacts avec lui comme avec des militants nationalistes algériens⁶².

De son côté, Alexandre Hébert avait noué des relations avec des militants nationalistes algériens du MTL, avant même le déclenchement des « événements » d'Algérie et donc avant novembre 1954, utilisant, entre autres, son réseau au sein du milieu des Auberges de jeunesse⁶³.

60 Bernard HAZO, *L'homme qui dit...*, op. cit., p. 64. Le journal du MNA paraîtra à partir de décembre 1954, sachant que dans les archives de l'UD-FO 44, au CHT de Nantes, on peut trouver 4 numéros de *La Voix du Peuple* (n°5 à 8, de février à avril 1955 – FO 104-I-4).

61 *Ibidem*. Yves Dechezelles, anticolonialiste convaincu, était l'avocat de Messali Hadj et du MNA, étant très proche de Messali Hadj. Concernant l'aide concrète à Messali Hadj et son mouvement, on sait, par exemple, que, après le 1^{er} novembre 1954, à l'occasion d'une rencontre entre le leader algérien et Lambert ainsi que Dechezelles, une importante somme d'argent sera acheminée à Krim Belkacem, maquisard, par l'intermédiaire d'un militant trotskiste [Nedjib SIDI MOUSSA, « Face à la guerre d'Algérie: transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française », *Diacronie* [Online], N° 9, 1 | 2012, documento 9, Messo online il 29 gennaio 2012, consultato il 12 dicembre 2016. URL : <http://diacronie.revues.org/3002> ; DOI : 10.4000/diacronie.3002].

62 « Dès l'annonce de la dissolution de l'E.N.A. les trotskystes publient l'intégralité de l'appel lancé par l'Étoile : "Le Front Populaire est parjure!", dans une édition spéciale de leur journal. Un rapport de police en date du 4 mars 1937 indique que Molinier, responsable trotskyste du Parti communiste internationaliste nouvellement créé, est entré en contact avec les responsables de l'Étoile nord-africaine. » [Benjamin STORA, « La gauche socialiste, révolutionnaire, et la question du Maghreb, au moment du Front populaire (1935-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 70, n°258-259, 1^{er} et 2^e trimestres 1983, *Le Maghreb et la France de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle* (1^{re} Partie) pp. 57-79 ; doi : 10.3406/outre.1983.2409 ; http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1983_num_70_258_2409].

63 Courrier du 9 octobre 1952 de Hébert au MTLD à Paris, accusant réception d'une documentation et donnant son accord pour une réunion commune [Fonds FO 104-I-1, archives de l'UD-FO de Loire-Atlantique, CHT de Nantes] ; courrier du 17 septembre 1952 adressé au camarade Djilani Embarek, instituteur et délégué à l'Assemblée algérienne et, surtout, trésorier du MTL, pour une prise de contact avec des camarades instituteurs et transmission d'une circulaire de la Fédération nationale des Auberges de jeunesse [*Ibidem*]. Lors d'un bureau de l'UD-FO 44, le 10 juin 1953, il est décidé de faire bénéficier un jeune militant de FO du montant d'une subvention précédemment accordée aux Auberges de jeunesse par l'UD, ceci afin de participer à une caravane

Alexandre Hébert réagit à l'élimination des syndicalistes de l'USTA par le FLN

« Nous avons vécu, nous avons connu les purges et les liquidations dans l'Est européen et en Chine. Nous avons connu la liquidation systématique de nos camarades, ceux de la FAI, ceux du POUM en Espagne et nous avons reconnu les méthodes qui visaient à priver le prolétariat de ses militants, de ceux qui n'acceptent pas de se plier, de ceux dont on sait qu'on ne pourra ni les intimider ni les corrompre, et c'est pourquoi, camarades, dans votre attitude, dans la façon de mener vos luttes, votre attitude, y compris avec les ouvriers français lorsqu'ils étaient incompréhensifs à votre égard, nous avons senti que vous, vous étiez effectivement dans la tradition du mouvement ouvrier révolutionnaire et c'est pourquoi nous avons, en dépit des difficultés et le plus largement possible, essayé de vous soutenir. »

Sources : Jacques SIMON, *Le 2^e congrès de l'USTA*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; Jacques SIMON, « L'Amicale des Algériens : la police politique du FLN en France », *Le Matin d'Algérie*, 31 janvier 2012.

[<http://www.lematindz.net/news/7192-lamicale-des-algeriens-la-police-politique-du-fln-en-france.html>]

Si les trotskistes « lambertistes » ont donc rompu avec Messali Hadj comme avec les messalistes plus généralement, on peut remarquer au vu de courriers échangés avec ses correspondants de l'USTA que Hébert continue, cependant, d'avoir des relations avec ces syndicalistes après juin 1958 et ceci au moins jusqu'en juin 1959⁶⁴.

Si, au vu de ses écrits, Hébert semble, comme beaucoup d'autres, avoir été préoccupé surtout par les conséquences de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle à partir de fin mai 1958, l'action concertée des minoritaires « lutte des classes » va permettre l'adoption par le Comité confédéral national (CCN) de Force ouvrière des 10 et 11 mai 1958 d'une résolution réclamant pour la résolution du problème algérien une « négociation sans exclusive ni préalable »⁶⁵. Hébert se félicite alors du fait que le CCN « a pris là une décision de la plus haute importance », la date des 10 et 11 mai 1958 devant marquer « dans l'histoire du mouvement ouvrier français ». Il fait référence dans son article à Messali Hadj qui a condamné « terrorisme aveugle et tortures », rappelant que pour résoudre un conflit il faut ouvrir des négociations entre les parties concernées, réclamant « une conférence de la table » réunissant représentants du gouvernement français et du peuple algérien, ceci « par le canal notamment de ses organisations syndicales et politiques », ne faisant pas ainsi du FLN le seul interlocuteur possible de l'Etat français, tout en ne l'excluant pas.

Les préoccupations essentielles du militant syndical, outre la consultation démocratique du peuple algérien en vue de son autodétermination, sont de deux ordres :

- assurer une coexistence fraternelle des deux « communautés ethniques » algériennes ;
- assurer des structures démocratiques pour l'Algérie afin de garantir les libertés des travailleurs, en particulier la liberté syndicale.

L'activité des minoritaires au sein de Force ouvrière

Les libertaires au sein de Force ouvrière agissent dès sa constitution selon trois axes essentiels :⁶⁶

- l'unité d'action avec des militants de la gauche révolutionnaire (« socialistes de gauche ») et des trotskistes, ceci selon trois étapes, avec un regroupement au sein de *L'Unité* [cf. note 39] puis avec la constitution du CLADO, basé à Nantes, au début des années 1950, et enfin avec le PUMSUD (Pour un mouvement syndical uni et démocratique), en 1957⁶⁷ ;
- l'action directe lors des mouvements sociaux durant la période qui nous occupe, à l'image de l'appui inconditionnel d'Alexandre Hébert aux grèves de Saint-Nazaire et de Nantes en 1955 ;

ajiste en Algérie [FO 295 (PV de bureau), archives de l'UD-FO de Loire-Atlantique, CHT de Nantes]. On trouve également des courriers échangés entre le secrétaire général de l'UD-FO 44 et un correspondant, dénommé Ali, du MTLD, en juin et juillet 1953, sur, à nouveau, des caravanes ajistes, le responsable nantais de caravane étant qualifié de « copain sûr » [FO 104-I-3, archives de l'UD-FO de Loire-Atlantique, CHT de Nantes]. S'agit-il là d'une forme d'aide concrète au MTLD ? [cf. note 59].

64 Courrier du 4 juin 1959 d'Abderrahmane Bensid à Alexandre Hébert [*Ibidem*]. Bensid était devenu entre-temps secrétaire général de l'USTA. Il sera exclu en 1961 par Messali Hadj du fait de son investissement dans le FAAD (Front algérien d'action démocratique), ultime tentative du pouvoir français – au niveau du Premier ministre, Michel Debré - de créer une « troisième force », afin de concurrencer le MNA et surtout le FLN, devenu incontournable.

65 Alexandre HEBERT, « Négociation sans exclusive ni préalable », *L'Ouest syndicaliste*, n°28, mai 1958. Les citations qui suivent dans le texte en sont issues.

66 Cf. Georges UBBIALI, « Les syndicalistes révolutionnaires à... », *op. cit.*

67 Le 15 juin 1957, trois militants, Denis Forestier (SNI), Roger Lapeyre (FO), sympathisants messalistes, et Aimé Pastre (CGT) lancent un appel pour « Pour un mouvement syndical uni et démocratique », appel relayé par *La Commune*, journal du CLADO, le mouvement qui se constituera ensuite étant relayé et suivi par *La Révolution prolétarienne* comme par *La Vérité*.

- une opposition qui se veut constructive au sein de la centrale syndicale avec des textes alternatifs, en particulier lors des congrès, comme, en 1952, avec la motion sur les territoires dépendants [cf. chapitre II].

Hébert a revendiqué le fait qu'il ait adhéré à FO dès sa constitution, tout maintien à la CGT lui paraissant de toute façon impossible dès 1947. Il a trouvé dans la nouvelle centrale syndicale un lieu susceptible d'accueillir et de conserver des « électrons libres » comme lui ou Raymond Patoux, par exemple, tout en leur laissant des marges de manœuvre comme la possibilité de construire une opposition, même s'il ne faut pas exagérer l'influence des minoritaires au sein de FO, leurs motions recueillant de 10 à 20 % des voix, lors des votes confédéraux. Avec la majorité réformatrice, des hommes comme Hébert partagent, pour la plupart, un anticommunisme, ou au moins un antistalinisme plus que certain, des convictions laïques, les uns et les autres fréquentant donc souvent La Libre Pensée, la LDH ou encore la franc-maçonnerie. La proximité des anarchistes et des trotskistes a pu être favorisée par le milieu laïque des Auberges de jeunesse comme par l'ajisme militant.

En 1962 a lieu la création de l'Union des anarcho-syndicalistes (UAS), le journal *L'Anarcho-syndicaliste* ayant été créé auparavant. Cette union regroupe, en particulier, des militants très proches de Hébert comme Serge Mahé, Joachim Salamero ou encore Marc Prévôtel. La parution de la revue permet de réunir des militants d'horizons divers, car issus de la CGT, de FO ou encore de la FEN, soucieux de s'organiser comme de préserver l'indépendance syndicale.

Les libertaires comme les trotskistes ne se font pas faute, par ailleurs, de dénoncer le christianisme social de la CFTC⁶⁸ comme de rejeter toute forme d'intégration aux partis, tous les partis, comme à l'Etat, véritable leitmotiv de nombreux minoritaires⁶⁹.

Les minoritaires « lutte des classes » ont en commun, notamment, un anticolonialisme affirmé en particulier à l'égard de la politique française en Afrique du Nord, même si syndicalement, ils ne se prononcent pas unanimement d'emblée pour une indépendance pleine et entière des pays du Maghreb, ceci souvent au nom d'un internationalisme ouvrier et d'une méfiance habituelle à l'égard de tout nationalisme. En tout cas, sur le plan syndical, ils seront clairement en désaccord avec la position de leur centrale confédérale qui va être hostile à l'émergence de syndicats nord-africains indépendants. Laquelle centrale s'opposera aux positions de son Internationale, la CISL, très tôt favorable aux syndicats autonomes en Afrique du Nord comme à l'indépendance des pays concernés au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Hébert et les comités durant la guerre d'Algérie

La défense de Messali Hadj, et plus généralement des messalistes politiques et syndicaux, constitue la rencontre comme l'alliance d'*outsiders*, comme l'a noté Nedjib Sidi Moussa⁷⁰. Se constitue, à l'initiative des trotskistes « lambertistes », le Comité pour la libération de Messali Hadj et des victimes de la répression à la fin de 1954. Hébert fera partie des trois bureaux consécutifs du comité en 1955 et 1957⁷¹.

De même, il est signataire de l'appel pour la libération du mouvement ouvrier à la fin de l'année 1956⁷² et de même en octobre 1957 de l'« Appel à l'opinion » contre les attentats dont sont victimes les syndicalistes de l'USTA et paru dans *La Vérité*, organe du PCI⁷³.

Il fait partie du Comité de solidarité et de défense des syndicalistes algériens, avec Paul Malnoë de Saint-

68 La CFTC puis la CFDT, bien que déconfessionnalisées, sont assimilées à des syndicats « jaunes », véritables incarnations du fascisme et du corporatisme... On peut citer un article intitulé « CFDT (CFTC). Deux siècles de retard », publié dans *L'Anarcho-syndicaliste* n°43 de novembre 1964 et dans lequel on peut lire ceci en guise de conclusion : « *Et qu'on ne s'y trompe pas, dans leur rôle de chiens de garde de la société bourgeoise, les hommes formés par les jésuites seront probablement plus habiles, moins brutaux que ceux des chemises brunes et des chemises noires ... Ils n'en seront pas moins féroces !* » [http://www.antimythes.fr/publications/as/as_1/as_43.pdf].

69 Jean-Marie PERNOT, « Force ouvrière et l'intégration : usages et enjeux d'un débat », *Les meuniers du social. Force ouvrière, acteur de la vie contractuelle et du paritarisme*, coll. Histoire contemporaine, Publications de la Sorbonne, 2011, pp. 59-71. Par exemple en 1952, lors du congrès confédéral, les minoritaires obtiennent le retrait de Force ouvrière du CIERP (Centre intersyndical d'études et de recherches pour la productivité) dépendant de l'Association française pour l'accroissement de la production, née dans le cadre du Plan Marshall [Cf. Georges UBBIALI, « Les syndicalistes révolutionnaires à... », *op. cit.*]. En 1961, une motion minoritaire propose le retrait de la centrale syndicale du Conseil du Plan, cette motion recueillant alors 28 % des voix, ce qui constitue un score dépassant largement l'audience habituelle de la minorité [*Ibidem*].

70 Nedjib SIDI MOUSSA, « Face à la guerre d'Algérie: transactions anticoloniales et... », *op. cit.*. L'auteur fait référence en parlant d'*outsiders* à la définition qu'en a donné Howard Becker : « un *outsider* est un individu supposé avoir transgressé une norme en vigueur et qui peut aussi dénier la légitimité de ceux le jugeant comme tel » [Howard S. BECKER, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, éd. A.M. Métailié, chap. « Le double sens de "outsider" », pp. 25-41].

71 *Ibidem* (Annexe 1 : Le Comité Messali).

72 Cet appel sera à l'origine de l'expansion du CLADO au niveau national, avec la création du journal *La Commune*.

73 « Appel à l'opinion », *La Vérité* n°473 du 17 octobre 1957.

Nazaire et Gabriel Tharreau du Maine-et-Loire, par exemple ⁷⁴.

De plus, Hébert sera en relations plus ou moins étroites avec d'autres Comités, durant cette période, tels le Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer, présidé par Louis Massignon, le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord ou encore le Comité contre la répression colonialiste. Daniel Guérin rapporte qu'à l'occasion d'un meeting des « Forces libres de la paix » aux Sociétés savantes à Paris, le 25 octobre 1955, alors qu'il s'entretenait avec Alexandre Hébert « *qui en avait été l'un des orateurs* », Marie-Thérèse Maugis, la femme de l'éditeur François Maspero, fut blessée aux jambes par une grenade offensive lancée par « *des fascistes* », ceci « *sous l'œil absolument impavide de la police* » ⁷⁵... La vie du militant anticolonialiste n'était donc pas de tout repos et pas sans danger.

Hébert, L'Union départementale Force ouvrière et les conflits coloniaux en Afrique du Nord

En 1983, Yannick Le Marec a consacré son mémoire de maîtrise d'histoire à l'Union départementale Force ouvrière de Loire-Atlantique, ceci sur une période qui nous concerne ⁷⁶. Il a consacré un court chapitre à l'UD-FO 44 et l'Afrique du Nord et plus précisément la décolonisation ⁷⁷.

On peut remarquer avec lui qu'il s'est agi d'une belle occasion pour se diviser au sein de l'UD, comme du reste au sein de la Confédération. Laquelle n'allait nullement suivre la CISL quant à son combat pour l'indépendance tant des syndicats autochtones que des peuples colonisés ou non-autonomes.

Il nous faut bien noter une certaine prudence des dirigeants nantais de Force ouvrière quant à la façon de considérer la montée des nationalismes en Afrique du Nord, l'accession à l'indépendance des peuples n'étant pas la garantie de la résolution des problèmes en particulier socio-économiques des travailleurs.

En 1952, du reste, le congrès départemental « *se [contente] de demander l'extension des droits des travailleurs de la métropole à ceux d'Afrique du Nord* » et, en 1954, une résolution reste sur le terrain strictement syndical :

« *Le Congrès de l'UD se déclare partisan de soutenir toute action qui pourrait promouvoir dans les pays dépendants un syndicalisme tenant compte des aspirations des travailleurs de ces pays, et leur permettant de mener leur propre combat syndical* ».

tout en se démarquant néanmoins d'une certaine position au sein de FO qui conteste l'existence de syndicats autonomes dans ces pays.

Entre-temps Hébert aura participé à une mission en Tunisie, ce sur quoi nous allons revenir au chapitre qui suit.

Selon Yannick Le Marec, Hébert comme ses camarades anarchistes, « *sous-estimaient la question nationale comme levier possible d'une révolution sociale* », sachant que c'était « *une position pratiquement unanimement partagée dans le mouvement ouvrier français* ». Au vu cependant de son action comme de ses prises de position en dehors du mouvement syndical proprement dit, on peut estimer qu'il s'agit là de sa part, notamment, d'une position de prudence au sein d'une UD composée pour partie de militants franchement hostiles à l'indépendance des pays soumis, en particulier pour ce qui concerne l'Algérie, car « *L'Algérie, c'est la France !* ». On peut comprendre ainsi son appel, en janvier 1953, « *à l'engagement du mouvement syndical français en un vaste mouvement de solidarité en faveur des travailleurs victimes de la double exploitation capitaliste et impérialiste* » ⁷⁸.

L'examen de procès-verbaux de bureau de l'UD-FO 44 ⁷⁹ nous renseigne sur l'attitude de son secrétaire général. Ainsi, le 8 novembre 1954, à l'occasion de la saisie de l'UD par le Comité pour la libération inconditionnelle de Messali Hadj pour participer à un meeting avec la participation de Yves Dechezelles, comité auquel Hébert s'associera donc avec ses amis trotskistes, le même ne semble pas disposer à organiser quelque chose au niveau syndical d'autant plus que l'un des participants à ce bureau, Pierre, s'exprime de façon franchement hostile à Messali Hadj et son mouvement considérant que, pour le défendre de l'arbitraire du gouvernement français, il faut faire appel à la LDH ! ⁸⁰. Or, Hébert fait sienne la position de Pierre au motif que ils sont des internationalistes et que « *par conséquent un jour ou l'autre il [leur] faudra*

74 « Défendons les syndicalistes algériens », *La Révolution prolétarienne*, n°425, N^{lle} série n°124, pp. 22-54.

75 Daniel GUERIN, *Ci-gît le colonialisme. Algérie, Inde, Indochine, Madagascar, Maroc, Palestine, Polynésie, Tunisie. Témoignage militant*, La Haye, Paris, Mouton, 1973, p. 75.

76 Yannick LE MAREC, *La CGT-Force ouvrière à Nantes et ...*, op. cit.

77 *Ibidem*, pp. 157-161.

78 Alexandre HEBERT, « Contre le gouvernement avec la C.I.S.L. », *L'Ouest syndicaliste* n°1, janvier 1953.

79 Fonds FO 295, archives de l'Union départementale FO 44, CHT de Nantes.

80 « *Messali Hadj et son parti sont typiquement réactionnaires. Il est contre l'émancipation telle que nous la concevons, nous, Occidentaux. Il ne peut donc être question de le défendre avec ses conceptions et son parti. C'est du ressort de la Ligue des droits de l'homme* »

rompre avec les Nationalistes Nord-Africains », indiquant, de surcroît, que du fait de la scission au sein du MTLD « *en demandant sa libération, [ils] renforcent encore un peu plus sa position* ». La conclusion est alors de s'étonner auprès du comité que la LDH n'ait pas été saisie et de solliciter, auprès de la CGT, de la CFTC et du SNI, « *une rencontre des militants sur ce sujet afin de déterminer ce qui pourrait être organisé sur le plan local* »... Néanmoins, le 12 novembre, Hébert informe le bureau de la réunion constitutive d'un comité « Messali » local le lendemain, tandis qu'il propose le 4 décembre un projet de résolution sur l'Algérie, lequel génère une discussion des plus passionnées, Lanoé, secrétaire de l'UL de Nantes rappelant que l'UD-FO n'a jamais décidé d'adhérer au comité « Messali ».

Le procès-verbal du bureau du 16 juin 1956 démontre la tension qui existe sur le sujet algérien en son sein. En effet est donnée lecture d'un « Appel pour le salut et le renouveau de l'Algérie Française », signé de André Lafond, avec son titre de secrétaire confédéral FO, appel publié par l'USRAF...⁸¹ Gourdel, proche de Hébert, demande l'envoi d'une protestation au bureau confédéral, Goudy s'abstenant alors et Pierre votant contre⁸²...

Gilbert Declercq : un attitude mitigée à l'égard de Force ouvrière

Dans son livre d'entretien, le leader de l'UD-CFDT de Loire-Atlantique est revenu sur ses relations avec Force ouvrière. Il souligne que, d'une part, Force ouvrière a hérité de deux traditions présentes dans le département, celle socio-démocrate et l'autre anarcho-syndicaliste, d'où des tensions entre elles, et que, d'autre part, on doit « *au courant anarcho-syndicaliste de Force ouvrière en Loire-Atlantique, d'avoir, en de nombreuses occasions, pratiqué l'unité d'action CGT-FO-CFDT* », situation pour lui très spécifique à ce département.

Cependant il insiste sur le fait que Force ouvrière en Loire-Atlantique manifeste, en particulier depuis 1964, une attitude sectaire à l'égard de la CFTC devenue CFDT, ceci avec « *un comportement mental absolument délirant* », avec des aberrations consistant à comparer la CFDT et le fascisme. Il donne une citation issue de FO par laquelle le suivi de la CFDT serait synonyme de « *mise sur pied en France d'un régime corporatiste à la mode de Mussolini, Franco, Hitler, Salazar [...]* » (sic).

Enfin il égratigne Hébert sans le nommer en rappelant que « *le secrétaire général de Force ouvrière de Loire-Atlantique* » aurait profité du licenciement de candidats CFDT dans une entreprise d'habillement pour créer une section FO avec l'accord de la direction « *parce que le pire qui puissent exister pour FO c'était la CFDT* »...

Source : Gilbert DECLERCQ, *Syndicaliste en liberté*, entretiens avec Alain BESSON et Jacques JULLIARD, Paris, Le Seuil, 1974, pp. 132-133.

En guise de conclusion

Par rapport à notre objet d'étude, Alexandre Hébert apparaît comme un militant et responsable syndical occupant une position pour le moins originale. De tradition anarcho-syndicaliste, bien que se revendiquant de l'anarchisme individualiste, il noue, cependant, rapidement des relations suivies avec les trotskistes du PCI « tendance Lambert », ce qui a son importance quant au soutien objectif précoce du leader syndicaliste au mouvement messaliste et surtout à son chef, Messali Hadj, comme ensuite aux syndicalistes de l'USTA, à partir de 1957. Les détracteurs d'Hébert et de ses compagnons de route au sein de FO parleront même plus tard à ce propos, par l'entremise de Maurice Labi, d'« *anarcho-trotskisme* »⁸³.

Hébert aurait même pris des risques en imprimant clandestinement sur Nantes le journal du MNA. Bien qu'hostile idéologiquement à la notion de nationalisme, source pour lui de nombreux dangers, il va militer au moins pour un mouvement syndical indépendant en Afrique du Nord et sinon par la suite pour la nécessité de l'indépendance des pays qui la composent, en faisant une condition nécessaire mais pas suffisante à l'émancipation des travailleurs nord-africains. Il s'en explique, dès juin 1956, dans le journal de la Fédération anarchiste, après le CCN de Force ouvrière des 5 et 6 mai [*cf. chapitre n°III*], durant lequel le secrétaire

81 L'USRAF (Union pour le Salut et le Renouveau de l'Algérie Française) a été fondée en 1956 par Georges Bidault et par Jacques Soustelle. L'appel en question a été publié dans *le Monde* du 21 avril 1956. Cf. FO 104-I-3, archives de l'UD-FO 44, CHT de Nantes [« Appel pour le salut et le renouveau de l'Algérie française », Paris, avril 1956].

82 Le 18 août suivant, Pierre tente de justifier son vote par le fait qu'un militant syndical peut « *parfaitement se livrer à une activité politique publique* ».

83 « *Que ceux-ci se réclament du réformisme ou de l'anarcho-trotskisme, [... ils] sont acquis à la forme capitaliste de la société* », cité par Karel Yon [Karel YON, « La CGT-FO aux marges du mouvement ouvrier. Recomposition et isolement d'un milieu syndical dans les années 1970 », *Les meuniers du social. Force ouvrière...*, op. cit., p. 80]. On peut noter que Hébert se sera toujours défendu d'être devenu trotskiste à part entière même s'il a participé « au saint des saints » à savoir le bureau politique du PCI et de ses suites, ayant même reçu un pseudo pour le désigner selon l'habitude du mouvement, en l'occurrence « Ernest » puis « Armand »... [Cf. entretien avec Karim Landais, op. cit.].

général confédéral a fait sensation en déclarant qu'en Algérie il ne fallait exclure aucune solution y compris celle de l'indépendance du pays :

« Les anarchistes savent que l'"indépendance algérienne" en admettant qu'elle soit obtenue, ne saurait à elle seule résoudre tous les problèmes qui se posent et se poseront en Algérie. Les travailleurs algériens devront rester vigilants et ne pas oublier qu'au delà du nationalisme, leurs véritables intérêts sont des intérêts de classe, et ne seront en définitive efficacement défendus que dans le cadre de l'internationalisme prolétarien. »⁸⁴

« L'éventail des minoritaires de la CGT-FO en 1948 »

« - **Les autonomes.** C'est la galaxie des syndicats détachés de la CGT entre juillet 1946 (grève des PTT) et novembre 1947. Hormis leur antistalinisme, leur projet syndical est assez flou. Regroupés sous le nom de comités d'action syndicaliste (CAS), ils sont courtisés par la CNT mais vont préférer se lier aux Amis de FO pour fonder une nouvelle centrale. C'est le cas du CAS des PTT ou des cheminots. D'autres, comme le CAS des Métaux, participeront au Cartel d'unité d'action syndicaliste.

- **Certains anarchistes.** Malgré le soutien officiel de la FA à la CNT, certains anarchistes participent au lancement de la CGT-FO. Ce sont par exemple Alexandre Hébert (Nantes), Armand Édél (Belfort), Suzy Chevet (Paris), Louis Mercier (Grenoble) ou Albert Périer (Angers). Au congrès de Lyon en novembre 1948, la FA cesse son soutien exclusif à la CNT. Elle encourage bientôt le Cartel d'unité d'action syndicaliste.

- **L'Union des cercles d'études syndicalistes (UCES).** Ce courant aujourd'hui méconnu se réclame bizarrement du syndicalisme révolutionnaire. En réalité, il est fasciné par le modèle fordiste, et préfigure ce que sera le « syndicalisme d'expertise » de la CFDT d'après-1979, toujours prompt à dispenser des conseils de gestion à l'État et au patronat. Son bulletin, *L'Action sociale*, influence une partie des dirigeants autonomes et certains secrétaires d'UD.

- **Les syndicalistes révolutionnaires de la Révolution prolétarienne.** Cette revue historique est animée par le vieux Pierre Monatte, figure de la CGT d'avant 1914. Elle plaide pour que la CGT-FO soit indépendante et pluraliste. Certains militants comme Roger Hagnauer ou Louis Mercier seront représentatifs de ce courant, absent au congrès fondateur. »

Source : Guillaume DAVRANCHE, « 1948 : Les anarchistes rejoignent à regret la CGT-Force ouvrière » (version courte), *Alternative libertaire*, n°172, avril 2008, <http://www.alternativelibertaire.org/?1948-Les-anarchistes-rejoignent-a>

On peut discuter quelque peu ce classement car, par exemple, quand on examine le parcours de Hébert, certes celui-ci est à la fois concerné par l'entrée directe au sein de FO tout en ayant appartenu au CAS des cheminots comme en étant très proche des Amis de FO, n'étant pas le seul anarchiste dans ce cas, ceux-ci n'ayant pas rejoint le CNT-F. De son côté, Georges Ubbiali a identifié également quatre tendances : « *Quatre composantes continuent l'éventail des minoritaires dans la centrale après sa création. On y trouve d'abord des ex-autonomes, parfois membres de la SFIO ou anciens du Parti socialiste ouvrier et paysan de M. Pivert, si marqués par leur anticommunisme qu'ils ont rompu avec la CGT bien avant les amis de FO. Les syndicalistes regroupés autour de La Révolution prolétarienne se situent également dans cette veine. C'est ainsi que Pierre Monatte peut écrire dans une brochure dès mai 1946, « Désormais, la CGT n'est plus qu'une annexe du Parti communiste ». La troisième composante, dont la caractérisation comme libertaire est assez problématique, est représentée par l'Union des cercles d'études syndicalistes (UCES). Fasciné par le fordisme et la gestion de l'entreprise, l'UCES s'exprime dans son bulletin L'Action syndicaliste. Enfin, on trouve une somme d'anarchistes qui ont fait le choix de FO immédiatement. C'est notamment le cas de Raymond Patoux ou d'Alexandre Hébert. Ces derniers occupent des positions influentes dans leur UD, même s'ils sont des « électrons libres ». Ces anarchistes seront rejoints dans les années qui suivent la création de la centrale par des militants espagnols, souvent échaudés par l'échec de la CNT. Cette minorité apparaît de fait très hétérogène. D'autant plus que chaque sensibilité fédère autour d'elle des cercles qui ne se recoupent que très partiellement. Tandis que dans l'ouest, le bulletin de l'UD le Réveil syndicaliste (Maine-et-Loire) va voir son audience s'élargir avec la création de l'Ouest syndicaliste (couvrant quatre UD), l'équipe autour de Pierre Monatte soutient la formation de cercles et publications à vocation syndicale (Cercle Zimmerwald, Ligue syndicaliste, notamment). » [Georges UBBIALI, « Les syndicalistes révolutionnaires à Force ouvrière... », *op. cit.*].*

En mai 1958, sans prononcer pour autant le terme d'indépendance, comme, du reste, la résolution du CCN des 10 et 11 mai 1958 de Force ouvrière, Hébert se félicite dans le journal syndical régional, *L'Ouest syndicaliste*, de celle-ci qui réclame une « *négociation sans exclusive ni préalable* » en Algérie, tout en faisant sienne une formule - « *une conférence de la table ronde* » - inspirée de celle des messalistes, répétée comme une antienne mais refusée obstinément par le FLN⁸⁵. En effet, Messali Hadj aura passé son temps à réclamer « *une conférence de la Table ronde sans préalable ni exclusive* », soutenu en cela par des hommes comme Lambert et Hébert, alors que la plupart des soutiens français à la lutte nationaliste algérienne auront pris fait et cause rapidement pour le FLN, perçu comme le seul mouvement en lutte réelle pour l'indépendance de l'Algérie⁸⁶.

84 Alexandre HEBERT, « Les syndicats et l'Algérie », *Le Monde libertaire* n°19 de juin 1956.

85 Alexandre HEBERT, « Négociation sans exclusive ni préalable », *L'Ouest syndicaliste* n°19 de juin 1956.

86 Le journal du CLADO, *La Commune*, dans ses deux premiers numéros d'avril et de mai 1957, reprend cette exigence d'une conférence de la table ronde sans exclusive ni préalable [Fonds CM 34, archives de Claude Menet, CHT de Nantes].



Messali Hadj photographié dans une rue de Niort (1952)

Source : AFP/Mémoires des Outre-mers en Pays de la Loire et Poitou-Charentes – exposition ACHAC, 2008
http://achac.com/immigration-des-suds/wp-content/uploads/2015/01/Expo_Pays-Loire_Poitou.pdf

Les pérégrinations de Messali Hadj

En pleine crise politique de son parti, le MTLD, et suite à une tournée de propagande dans l'Algérois et le Constantinois, le ministre de l'Intérieur décide de placer *manu militari* le leader algérien en résidence surveillée dans les Deux-Sèvres, à Niort, officiellement en raison de troubles survenus à Orléansville le 14 mai 1952, dans un contexte de provocations policières. Il est l'objet d'un arrêté d'expulsion des trois départements d'Algérie et d'une assignation à Résidence. Au moment de l'insurrection de novembre 1954, il est déplacé aux Sables-d'Olonne, puis à Angoulême et pour finir à Belle-Ile. A Niort, Messali Hadj sera logé à l'hôtel Terminus. De 1952 à 1954, les habitants de Niort s'habituent à la présence du président du MTLD qui ne passe pas inaperçu : « *Barbe longue, regard pénétrant, souvent vêtu d'un Burnous et portant la Chechia* ». L'éloignement de Messali Hadj en France avait comme objet principal de favoriser l'opposition des « centralistes » au sein du MTLD, en particulier Jacques Chevalier, ceci pour casser la voie révolutionnaire et le rapprochement avec les « fellagas » de Tunisie et du Maroc.

Source : Pascal AIRAULT, « Le Terminus du père du nationalisme algérien », série « Welcome to the hotel », *L'Opinion*, 17 août 2016.

Alexandre Hébert, Force ouvrière et la Tunisie (1953)

Avant même le déclenchement en novembre 1954 lors de la « Toussaint rouge » de ce que l'on finira par appeler la « guerre d'Algérie », la centrale syndicale Force ouvrière, ses dirigeants et ses militants vont être concernés directement par les problèmes d'Afrique du Nord, à savoir les luttes nationalistes pour l'indépendance et, en particulier, en Tunisie, notamment dès le 18 janvier 1952⁸⁷. Déjà, avant cette date, la Tunisie a pris une importance grandissante dans les débats au sein de FO comme lors du CNN des 16, 17 et 18 novembre 1951 de la centrale syndicale⁸⁸.

L'assassinat de Farhat Hached, syndicaliste syndicaliste et militant nationaliste tunisien

Le 5 décembre 1952, Farhat Hached, militant nationaliste, membre du Néo-destour et secrétaire général de l'UGTT (Union générale tunisienne du travail), principal syndicat de Tunisie, est assassiné par la « Main Rouge », soi-disant organisation antiterroriste initiée par des colons et des fonctionnaires, notamment de police, à vocation pro-Tunisie française. C'est en réalité le bras armé – pour des besognes inavouables et inavouées – du service action du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), un des services spéciaux français⁸⁹.

Cette organisation sera qualifiée par la suite d'« *armée secrète de la République* » par Antoine Méléro, un de ses anciens membres, lequel a confirmé l'élimination du syndicaliste tunisien par celle-ci⁹⁰. Depuis janvier de la même année, la Tunisie est en état insurrectionnel et le pouvoir politique français a confié au nouveau résident général de Tunisie, Jean de Hauteclocque, le soin de ramener l'ordre dans le protectorat. Celui-ci a la réputation d'un homme à poigne, ce qu'il est du reste. Ainsi la répression en Tunisie va battre son plein. Et c'est dans ce contexte que le secrétaire général de l'UD-FO de Loire-Inférieure, avec deux autres membres de son syndicat, se rend au début de l'année 1953 en Tunisie pour une mission d'information, laquelle dure une huitaine de jours.

Dès janvier 1953, dans *L'Ouest syndicaliste*, revue des quatre UD-FO de l'Ouest⁹¹, Alexandre Hébert fait paraître un article intitulé « Contre le gouvernement avec la C.I.S.L. », rappelant que l'assassinat de Farhat Hached « *éclaire d'un jour sinistre le rôle joué par les colons et le gouvernement français* » dans ses

87 « La date du 18 janvier 1952 est considérée dans l'Histoire du Mouvement national comme étant l'ouverture de la période appelée "la Période décisive" qui débute à cette date par la nième et dernière arrestation d'Habib Bourguiba, à son domicile, ainsi que celle de dizaines de ses camarades néo-destouriens (partisans du parti Néo-destour dont Bourguiba fut l'un des principaux fondateurs, en 1934) et par le déclenchement de la résistance populaire armée contre l'occupant français. Elle s'étend jusqu'au 20 mars 1956, date de l'indépendance de la Tunisie. Cette période a connu le plus lourd lot, dans l'Histoire de la Tunisie moderne, d'emprisonnements de militants nationalistes ou de leurs départ en exil, de morts, d'assassinés, d'exécutés sommairement, de viols, de tortures, de blessés, de veuves, d'orphelins... » [Salah HORCHANI, « Tunisie - Les 18 janvier 1952 et 2014 », 18 janvier 2014, <https://blogs.mediapart.fr/salah-horchani/blog/180114/tunisie-les-18-janvier-1952-et-2014>.

88 « On peut remarquer également l'irruption dans les questions internationales de la place grandissante de la Tunisie. En effet, l'UGTT, qui bénéficie de subsides de la part du CISEL, inquiète une large part des militants Force Ouvrière, y compris, ou surtout, les minoritaires tels Raymond Le Bourre et André Lafond. Pour eux, la priorité reste la défense des salariés tunisiens à travers l'Union FO de Tunisie, même si officiellement, la CGT-FO ne s'est pas prononcée contre l'adhésion de l'UGTT, accusée d'être communiste, à la CISEL. » [Guillaume TROUSSET, *Libertaires et syndicalistes révolutionnaires dans la CGT-Force ouvrière (1946-1957)*, Mémoire de master 2 (Histoire), Michel PIGENET (dir.), CHS, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), 2006-2007, p. 109].

89 Sur les circonstances exactes et les responsabilités des uns et des autres, y compris du résident général lui-même, Jean de Hauteclocque, dans l'organisation de cet assassinat politique on peut notamment consulter le site de la fondation « Farhat Hached » créée par son fils, Nourredine Hached et, en particulier, le dossier déclassifié qui lui a été remis par le président de République française, François Hollande, lors d'une visite officielle de ce dernier en Tunisie, début juillet 2013. On peut également consulter l'article de Gilles Manceron : « Le meurtre de Farhat Hached et autres crimes coloniaux », publié le 17 février 2013, sur le site de la LDH Toulon [<http://ldh-toulon.net/le-meurtre-de-Farhat-Hached-et.html>] ainsi que la vidéo mise en ligne par Benjamin Stora qui accompagnait François Hollande lors de sa visite en Tunisie et a filmé la remise des archives de l'Etat français concernant Farhat Hached, vidéo assortie d'un bref rappel des faits par l'historien [<https://benjaminstora.univ-paris13.fr/index.php/documentaires/video/384-remise-des-archives-de-letat-francais-a-propos-de-farhat-hached-juillet2013.html>].

90 Antoine MELERO, *La Main Rouge. L'armée secrète de la République*, Paris, éditions du Rocher, 1997 : « A propos de cet assassinat, Antoine Méléro, qui appartient à cette organisation clandestine, a livré son témoignage dans *Jeune Afrique en décembre 2002* : "Hached a bien été assassiné par la Main rouge qui avait reçu l'ordre de le faire. La Main rouge était une organisation dont l'Etat français se servait pour ne pas se mouiller". Témoignage confirmé dans ce même numéro de *Jeune Afrique*, par un ancien membre de la DST, Jean Baklouti, selon qui la Main rouge était "une nébuleuse de policiers français et gros colons couverts par les services d'action du gouvernement français". » [Claude JACQUEMART, « Signé la Main rouge », *Valeurs actuelles*, 21 octobre 2010]. Cf. Fawzia ZOUARI, « Farhat Hached, autopsie d'un meurtre », *Jeune Afrique*, 22 décembre 2002.

91 A savoir, outre la Loire-Inférieure, le Maine et Loire, avec Raymond Patoux, l'Indre-et-Loire, avec Jacques Hervé, et la Vendée.

colonies. Il rappelle que, le jour de sa mort, le leader syndical tunisien aurait dû se trouver à la commission exécutive de la CISL, ceci à New York, son visa lui ayant été refusé. Hébert dénonce la « répression féroce » dont sont alors victimes les travailleurs indigènes, en la comparant à celle menée en son temps par la Gestapo. Il appelle à un vaste mouvement de solidarité, en particulier en faveur des militants de l'UGTT, ceci au nom de l'internationalisme ouvrier. Au début de son article, il note les débats passionnés suscités par « *les problèmes nord-africains* » lors du dernier congrès fédéral de Force ouvrière, en novembre 1952 ⁹². Il existe un projet de courrier conjoint de juillet 1953, manuscrit et signé pour l'UD-FO d'Alexandre Hébert et pour l'UD-CGT de Maurice Garand [cf. illustration et commentaire p. 47] : ⁹³

« Elles s'inclinent devant les victimes de la répression gouvernementale.
Tiennent à affirmer leur solidarité avec les travailleurs nord-africains victimes d'une double exploitation colonialiste (impérialiste barré) et capitaliste.
Dénonce(nt) une fois de plus la carence des pouvoirs publics qui laissent impunis les assassins de Farhat Hached.
Exigent l'élargissement de Messali Hadj actuellement en résidence surveillée à Niort
Elles exigent le châtimement des responsables de cette tuerie si haut placés soient-ils.

Pour la CGT (l'UD, rajouté au crayon graphite
Maurice, rajouté au crayon graphite) Garand

Pour la CGT FO (l'UD, idem)
A. Hébert »

Le 3ème Congrès de force ouvrière et l'Afrique du Nord

Selon Pierre Monatte - lequel s'exprime dans la revue qu'il a créée - *La Révolution prolétarienne*, concernant la Tunisie, ce congrès a montré « *un état d'esprit colonialiste et nationaliste* » ⁹⁴. Ce même journal, de tradition syndicaliste révolutionnaire et qui fonde généralement beaucoup d'espoirs sur Force ouvrière – au travers de ses minoritaires – livre un long compte-rendu du congrès en question, dans le même numéro de décembre 1952 ⁹⁵. Il apparaît que les positions favorables à une entente avec l'UGTT ont été plutôt mal accueillies, tandis que celles consistant à critiquer sévèrement ce même syndicat accusé d'être politique et nationaliste comme de flirter avec des syndicats communistes, reçoivent un accueil favorable, à l'image de celle du délégué tunisien de FO, Malé ⁹⁶. A la commission internationale du congrès, Robert Bothereau, le secrétaire général confédéral de FO, propose l'envoi d'une mission d'étude en Afrique pour calmer le jeu. Avec quelques réserves, les minoritaires, dont Alexandre Hébert, acceptent et font alors « *une déclaration de la minorité sur les territoires indépendants* », initiée par Guy Thorel et par laquelle ils indiquent notamment la nécessité d'un débat de fond à l'issue des conclusions de la dite mission ⁹⁷. Avant cette proposition de mission, des minoritaires, dont Hébert, avaient l'intention de présenter une motion « *sur les territoires dépendants* » concernant, outre la Tunisie, l'Indochine et le Maroc. Ils rappellent

92 C'est ainsi qu'un des minoritaire au sein de la centrale FO, Gilbert Walusinski appartenant au groupe de *La Révolution prolétarienne*, une figure de l'enseignement moderne des mathématiques, vote contre ce rapport moral à ce congrès, en arguant du fait que sa propre centrale est trop empressée, au sein de la CISL, à défendre les intérêts coloniaux français [sur ce militant, on peut consulter : *Hommage à Gilbert Walusinski. 40 ans de la vie de l'APMEP*, Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public, supplément au *Bulletin vert* n°471, 09/07/2007, http://www.apmep.fr/IMG/pdf/brochure_Walu.pdf].

93 Fonds FO 104-I-3, archives de l'UD-FO de Loire-Atlantique, CHT de Nantes. On peut remarquer que le cosignataire de ce courrier pour la CGT est le camarade « Garand », celui-là même auquel Hébert avait adressé sa démission de la CGT. Dans un entretien accordé à une jeune militante en 2006 à Rezé, Hébert qualifie Garand de « *stalinien mais un brave mec* »... On trouve dans le même fonds d'archives un courrier conjoint destiné au Président de la République et à celui du Conseil portant sur les mêmes sujets mais plus explicite, car faisant référence au défilé du 14 juillet 1953 durant lequel du fait de la répression policière il y eut, outre de nombreux blessés, 7 morts dont 6 algériens. On peut donc dater ces deux documents de fin juillet 1953. Sur cet événement sanglant oublié, cf. Emmanuel BLANCHARD, « 14 juillet 1953 : répression coloniale, massacre d'Etat », *Contretemps, revue de critique communiste*, 14 juillet 2016, <https://www.contretemps.eu/14-juillet-1953-repression-coloniale-massacre-detat/>. Il s'agissait d'une manifestation anti-coloniale, organisée par le PCF et la CGT, avec le MTLD de Messali Hadj, à l'occasion du traditionnel défilé du 14 juillet à Paris.

94 Pierre Monatte, « Le carnet du sauvage », *La Révolution prolétarienne*, n°368, N^{le} série n°67, décembre 1952, p. 2-338. Il indique même que Malé, délégué délégué de l'UD-FO de Tunisie, a pu déclarer tout tranquillement lors de ce congrès qu'il fournissait des renseignements à la police. Il note dans le même article avec satisfaction que Hébert comme Patoux entrent à la commission exécutive de Force ouvrière.

95 « Le Troisième congrès de la C.G.T-F.O », *La Révolution prolétarienne, op. cit.*, pp. 8-344/18-354.

96 En février 1952 le secrétaire confédéral chargé de l'Outre-mer, André Lafond, écrit que, pour des raisons tactiques, l'UGTT a eu tort d'accepter « *la collusion et même l'alliance avec l'U.S.T.T.* », en voulant pour preuve une réunion USTT/UGTT du 4 janvier 1952, en accusant même cette soi-disant alliance d'être à l'origine d'attentats... [« Déclaration de M. Lafond au journal *Le Petit-Matin* du 12 février 1952 », document dactylographié, Fonds de l'UD-FO de Loire-Atlantique, FO 104-I-1, CHT de Nantes].

97 *Ibidem*, p. 18-354. Guy Thorel fut évincé « *par une manœuvre bureaucratique* » de cette mission, bien qu'étant un bon connaisseur des problèmes nord-africains, ce que regrette donc Hébert, seul membre alors de la minorité au sein de la mission, alors que celle-ci avait réclamé la parité.

alors l'anticolonialisme du syndicalisme français comme son anticapitalisme, son soutien aux peuples opprimés et son objectif d'émancipation des travailleurs de tous les travailleurs sans exception. Ils insistent sur l'attitude colonialiste de la France et sur le fait que les peuples coloniaux n'ont d'autre choix que celui du nationalisme, y compris les syndicalistes. Concernant la Tunisie, pour eux, la CGT-FO se doit d'être solidaire de la lutte du peuple tunisien pour son indépendance comme de condamner la discrimination entre travailleurs ainsi que d'engager des pourparlers d'unification syndicale avec l'UGTT ⁹⁸.

Il faut avoir présent à l'esprit que Force ouvrière est déjà en conflit au sujet de l'Afrique du Nord, et donc de la politique coloniale française, avec la CISL, à laquelle elle a pourtant adhéré avec enthousiasme dès sa création en 1949 ⁹⁹. Seuls, les militants qui se réclament du syndicalisme révolutionnaire au sein de FO sont clairement favorables à la légitimité comme à l'émancipation de syndicats autonomes dans les pays coloniaux, tout en étant méfiants à l'égard du nationalisme des militants syndicalistes nord-africains, ceci au nom de l'internationalisme ouvrier ¹⁰⁰.

Un débat autour de la Tunisie et du colonialisme

Aux débuts de l'année 1953, se produit un débat, en particulier entre syndicalistes minoritaires au sein de FO, la notion de minorité ne recouvrant pas de notion d'homogénéité compte-tenu, comme nous l'avons vu, des « courants » auxquels adhèrent ou se réfèrent les dits minoritaires dont certains sont, en fait, des « électrons libres » justement, à l'image d'Alexandre Hébert.

Dans un court article, intitulé « Force ouvrière et la Tunisie », un militant FO, Gilbert Walusinski met en cause sa propre centrale syndicale quant à son comportement vis à vis de la CISL, dans le cadre de la déclaration du CE de la CISL tenu à New York, en date du 5 décembre 1952, et ceci à l'occasion du meurtre de Farhat Hached ¹⁰¹. La CISL a fait une déclaration sur cet événement tragique, tout en élaborant des propositions « pour la solution du problème franco-tunisien » ¹⁰², propositions faites au gouvernement français. Ces dernières sont faites en référence au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elles se composent de trois volets : le premier consacré à des mesures immédiates rétablissant les libertés fondamentales assorties de la libération des détenus et des internés, de la suppression des camps, de la levée de l'état de siège, le second consistant en la formation en toute indépendance par le Bey d'un gouvernement représentatif et le troisième, la conclusion d'un protocole entre les gouvernements français et tunisien destiné à aboutir le plus rapidement possible à une autonomie complète avec des mesures transitoires.

Gilbert Walusinski dans son article précise que les deux textes votés par le CE de la CISL l'ont été à l'unanimité « à l'abstention près de Bothereau », secrétaire général FO, en indiquant qu'en cela celui-ci avait respecté « l'état d'esprit nationaliste du récent congrès » confédéral. Il met en cause l'absence de transparence sur l'organisation de la mission d'enquête en Tunisie par la commission exécutive de FO et ajoute que « par leur nationalisme borné de nombreux militants F.O. auront fait l'étalage public de l'une des tares les plus lourdes de leur mouvement sans âme » (sic).

Une telle déclaration ne va pas laisser indifférents la direction de Force ouvrière comme les militants, y compris minoritaires ¹⁰³. La réaction se traduit par un écho publié dans *Force Ouvrière* du 15 janvier intitulé « Ignorance ou mensonge ? » qui met en cause les affirmations de Walusinski, la déclaration sur la mort du leader de l'UGTT ayant été votée par Bothereau tandis que le texte des propositions de la CISL n'a fait l'objet

98 « Motion sur les territoires dépendants », *Le Courrier syndical*, n°2, mai 1953, p. 2. Cette motion « sur les territoires dépendants », laquelle ne fut distribuée qu'aux membres de la commission internationale, puisque non votée en congrès. Dans ce même numéro du *Courrier syndical*, consacré notamment à la Tunisie, Marcel Gibelin, militant trotskiste et syndicaliste FO, signe un article « En Tunisie, libération sociale, libération nationale ».

99 Les trois principales centrales syndicales françaises sont, chacune, adhérentes d'une fédération internationale, la CGT étant restée au sein de la FSM, FO ayant donc adhéré à la CISL, la CFTC étant, quant à elle, adhérente de la CISC.

100 Cependant, les conceptions de Farhat Hached, quant à l'articulation entre émancipation politique et émancipation sociale, ne pouvait que recevoir l'approbation d'un anarcho-syndicaliste : « La lutte de notre peuple pour son émancipation politique n'est qu'un des aspects de sa lutte pour son émancipation sociale. Notre peuple est convaincu que notre indépendance politique sans progrès social et sans souveraineté de la justice sociale et sans changement des principes économiques et sociaux du régime actuel, est un leurre et une utopie dangereuse » [Dossier « Tunisie », *Solidaires International* « n°8, automne 2012, p. 18]. Dans un long article consacré au mouvement ouvrier en Tunisie, Juliette Bessis a jugé que Farhat Hached fut « le défenseur authentique et le représentant incontesté » du mouvement ouvrier tunisien [Juliette BESSIS, « Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance », *Le mouvement social*, n°89, oct.-déc. 1974, pp. 85-108].

101 Gilbert Walusinski, « Force ouvrière et la Tunisie », *La Révolution prolétarienne*, n°369, N^{lle} série, n°68, janvier 1953, p. 9.

102 « Protestations et propositions internationales », *ibidem*, p.8. On peut retrouver ces documents dans le bulletin *Nouvelles internationales du mouvement syndical libre*, 8^e année, n°2, février 1953, pp. 11-12. Ce bulletin se trouve dans le fonds FO 104 des archives de l'UD-FO 44 au CHT de Nantes, fonds utilisé pour étudier la mission FO en Tunisie.

103 Gilbert Walusinski, « La CGT-FO et la Tunisie - I - Histoire d'un faux », *La Révolution prolétarienne*, n°370, N^{lle} série, n°69, février 1953, p. 27-59.

apparemment d'aucune discussion en comité exécutif (CE). Si Walusinski fait amende honorable dans sa réponse, il note cependant l'absence de publication de la déclaration dans le journal de FO, comme des propositions de la CISL au gouvernement français, ainsi que le fait que l'abstention éventuelle du secrétaire général de FO à New York n'aurait pas été contraire « à la tendance générale qui s'était affirmée lors du congrès fédéral » de Force ouvrière en novembre 1952 ¹⁰⁴ .

Le 12 janvier, Pierre Monatte est destinataire d'un courrier, signés par des militants FI, membres de la commission exécutive fédérale, dont Alexandre Hébert et Raymond Patoux, secrétaire de l'UD-FO du Maine et Loire ¹⁰⁵ . Ce courrier exprime surprise et réprobation à l'égard des propos tenus par son auteur et démentis par Bothereau, insistant sur le fait que « la liberté de polémique ne peut en aucun cas prévaloir sur la vérité » . Monatte fait réponse à l'adresse de Fernand Robert, un anarchiste, premier signataire du courrier conjoint, lui exprimant sa surprise, tout en mettant en doute l'affirmation de Bothereau sur le sujet, au motif que celui-ci n'a pas hésité à faire précédemment des déclarations erronées dans l'affaire du BEDES (Bureau d'études et de documentation économiques et sociales) ¹⁰⁶ [cf. encadré ci-dessous].

Le scandale du BEDES

« Le BEDES n'est pas un simple organisme de propagande patronal et anticommuniste lié à FO et employant quelques rescapés de la collaboration. Le BEDES est aussi une officine qui, via deux sociétés, centralise des flots de publicités regroupés par certains cercles patronaux, destinés à financer le développement de la presse régionale de FO. Plutôt gênant, le paiement des publicités anticipe la parution des encarts et sert d'avance de trésorerie. Cette pratique, ni bien régulière ni très légale, ne fait pas l'unanimité à FO et le scandale ne tarde pas à s'étaler sur la place publique. »

Source : Frédéric CHARPIER, *La C.I.A. en France. 60 ans d'ingérence dans les affaires françaises*, Paris, Le Seuil, 2008, éd. numérique.

La mission en Tunisie ¹⁰⁷

Cette mission va se dérouler du 16 au 21 février, les chargés de mission se rendant à Constantine le 22, André Lafond devant y présider le congrès de l'UD-FO, le retour étant prévu le 23. Ce dernier, membre du bureau confédéral bien qu'issu de la minorité, est chargé des questions économiques dans les territoires d'Outre-Mer et est à ce titre désigné par le bureau, tandis que la CE désigne trois personnes, soit, outre Hébert, Babau, secrétaire général de l'UD des Bouches-du-Rhône et Barbat, celui de l'UD du Puy-de-Dôme ¹⁰⁸ . Babau, empêché pour des raisons familiales, ne participera pas à la mission.

104 Dans un post-scriptum, Gilbert Walusinski note que l'abstention de Robert Bothereau, lors du CE de la CISL, aurait eu lieu à propos de la décision prise de porter plainte contre le France du fait de son refus du droit syndical aux Marocains.

105 Pierre Monatte, « La C.G.T.-F.O. et la Tunisie – II - deux lettres », *la Révolution prolétarienne, op.cit.*, p.27-59.

106 Sur cette affaire extrêmement embrouillée de financement occulte venant du CNPF en direction d'organes de presse syndicale et dans le cadre d'actions anticommunistes, on peut notamment consulter l'article extrêmement détaillé de Roger Lapeyre dans *La Révolution prolétarienne* en février 1952 [Roger LAPEYRE, « Un spécimen de la France moderne, M. Georges Villiers, du gang des périphériens », *La Révolution prolétarienne*, n°359, N^{lle} série, n°58, février 1952, pp. 17-65/23-71]. De son côté, Alexandre Hébert s'était déjà interrogé sur les financements liés au BEDES au bénéfice de FO en novembre au travers des activités, en son sein, de Léon Chevalme, secrétaire général de la fédération FO des Métaux [Alexandre HEBERT, « Le triomphe de la bureaucratie », *La Révolution prolétarienne*, n°345, N^{lle} série, n°44, novembre 1950, p. 11-131]. On peut se référer à l'article d'Annie LACROIX-RIZ, « La scission de 1947 (1943-1947) », in Pierre COURSA-SALIES et René MOURIAUX (coord.), *L'unité syndicale en France, 1895-1995*, Paris, éd. Syllepse, 1997, pp. 31-50].

107 Les archives du CHT comportent un dossier important consacré aux problèmes tunisiens et, en particulier, la mission organisée par Force ouvrière [Archives de l'Union départementale Force ouvrière de Loire-Atlantique, FO 104-I- Documents sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (1951/62), 1) *Problèmes syndicaux et politiques en Tunisie (1951/54)*.

- Rapport de la mission confédérale en Tunisie (1953) ;
- Documents divers, notes manuscrites sur la situation en Tunisie ;
- Coupures de presse].

Le chapitre qui suit est alimenté par les documents de ce fonds d'archives, sauf indication contraire.

108 On peut consulter la notice biographique consacré à André Lafond dans le dictionnaire du Maitron consacré aux cheminots : « Lafond André, Henri, Frédéric, dit "Fontela" », *Cheminots et militants, un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Marie-Louise GEORGEN (dir.), Paris, éd. de l'Atelier, DBMOF, coll. Jean Maitron, 2003, pp. 264-266. Concernant Michel Barbat, on peut se reporter au Maitron (*DBMOF*) : « Barbat Michel, Adrien », *Dictionnaire du mouvement social de 1940 à mai 1968*, Claude PENNETIER (dir.), Paris, éd. de l'Atelier, 2006, tome 1, A-Bek, p. 328. Concernant Marcel Babau (1904-1986), cet instituteur fut secrétaire général de l'UD-FO des Bouches du Rhône, membre de la CEF et du bureau confédéral.

Il est prévu un emploi du temps serré avec de nombreuses rencontres : avec les organisations syndicales, l'Union FO, l'UGTT et l'Union des fonctionnaires, avec des partis politiques, le PS, le Néo-Destour ainsi que le Rassemblement français du sénateur Colonna. Des demandes d'audience sont faites auprès du Résident général, du premier ministre Baccouche, du Bey, Sidi Mohammed Lamine Pacha, et de la communauté juive. Une réunion syndicale FO est prévue à Tunis et une demande d'autorisation de rencontre avec Mahmoud Messadi, en résidence surveillée, est faite. La mission prévoit également un déplacement à Sfax et à Kairouan, déplacement articulé avec la rencontre avec le nouveau secrétaire de l'UGTT si celle-ci est accordée par le Résident général, Jean de Hautecloque ¹⁰⁹. Celui-ci est destinataire d'un courrier de FO, le 5 février 1953, signé de Lafond ¹¹⁰.

De son côté, le secrétaire de l'UD de Loire-Inférieure prépare son voyage, comme en témoignent deux courriers, l'un de Daniel Guérin du 29 janvier et l'autre de Guy Thorel du 1er février 1953, en réponse à sa demande de lui fournir des contacts en Tunisie. Ce dernier communique des contacts possibles, sur Tunis, Sousse et Sfax, ceci de sa part et de celle de Marcel Reggui ¹¹¹. Il note qu'il y a d'autres camarades mais qu'ils « *ont été arrêtés et ne sont donc pas visibles* », tout en s'interrogeant sur le fait que ces gens n'oseront peut-être pas se confier car, écrit-il « *la situation est telle que le silence est d'or* ».

Guérin informé par Guy Thorel, écrit donc à Hébert, rappelant qu'il revient lui-même de Tunisie, ayant eu l'occasion de s'entretenir avec Ferhat Hached « *quelques jours avant son meurtre* ». Il communique les coordonnées de deux camarades en Europe même à savoir à Bruxelles, le représentant de la CGTT auprès de la CISL, Ahmed Ben Salah et, à Paris, le « *bras droit de Ferhat Hached* », Nouri Boudali [cf. annexe n°6] conseillant à Hébert « *de voir la délégation de David Rousset à son retour de Tunisie* » ¹¹², tout en signalant le départ en Tunisie de M^e Georges Izard, lequel avocat est parti défendre les intérêts de la veuve de Ferhat Hached. Il lui conseille enfin de voir les permanents de l'UGTT à Tunis ainsi qu'un ami, médecin, « *abonné à la Révolution prolétarienne et membre du vieux Destour* », un avocat « *ex S.F.I.O.* » qui, en dépit de ses sympathies pour l'USTT d'obédience communiste, est ouvert et un très « *chic type* », enfin un médecin qualifié de « *S.F.I.O., réformiste, assez visqueux* »... Il recommande également Hedi Nouira, secrétaire général-adjoint du Néo-Destour qualifié d'homme remarquable, ainsi que Mme Bourguiba, « *Française de naissance* ». Guérin, qui signe « *fraternellement* », insiste sur le fait qu'avant tout il importe d'obtenir « *le châtiment des Français qui ont tué Ferhat Hached* ».

Parmi les courriers, on trouve également celui de Hébert, se recommandant de Daniel Guérin et adressé le 6 février à Ahmed Ben Salah qu'il souhaite voir avant son départ pour la Tunisie, celui-ci lui répondant qu'il peut le voir sur Bruxelles et qu'à défaut, il lui conseille de voir, à Paris, le secrétaire général adjoint de l'UGTT en l'occurrence Nouri Boudali ¹¹³.

Avant d'aborder le rapport lui-même élaboré par la mission FO en Tunisie, il nous faut noter que le dossier compilé par Hébert, outre des notes personnelles prises pendant ou après les entretiens qu'il a pu avoir pendant son séjour tunisien, contient des documents issus de l'UGTT et d'autres sources, dont l'Union FO de Tunisie, ainsi que des coupures de presse antérieures ou postérieures à la mission ¹¹⁴.

109 Courriers des 29 janvier et 5 février 1953 de André Lafond.

110 *Ibidem*. Ce courrier informe le Résident général de la mission FO en Tunisie, rappelle la récente mission de la CISL, formule des demandes d'audiences officielles ainsi qu'une demande de rencontre avec Messadi, « *actuellement éloigné* »...

111 Marcel Reggui (1905-1996), citoyen français d'origine musulmane et converti au catholicisme, professeur de lettres, fut un proche de la revue *Esprit* et un ami de l'écrivain Jean Amrouche. En 1946, il a écrit après enquête, sans publier, sur les massacres de Guelma, durant lesquels il a perdu des proches. Ce manuscrit, deux cahiers confiés à Jean Amrouche, a été découvert par le fils de Jean Amrouche, Pierre, et publié en 2008 : Marcel REGGUI, *Les massacres de Guelma. Algérie, mai 1945 : une enquête inédite sur la furie des milices coloniales*, Paris, La Découverte Poche/Essais n°283, mai 2008.

Sur Marcel Reggui, cf. <http://www.esprit.presse.fr/ressources/portraits/reggui-marcel-13>.

112 David Rousset, ancien déporté et vice-président de la CIRC (Commission internationale contre le régime concentrationnaire) mena une mission autorisée par la France en Tunisie en 1953, la CICRC menant une mission d'enquête identique en Algérie en 1957. Cf. ROUSSET David, « Le sens de notre combat », *Lignes* 2/2000 (n°2), p.202-227 URL : <https://www.cairn.info/revue-lignes1-2000-2-page-202.htm>.

113 Ces courriers - comme celui adressé à Habib Bourguiba - se trouvent dans le fonds d'archives mentionné précédemment [cf. note 21]. Apparemment, Hébert a pu voir, à Paris, Nouri Boudali ainsi que rencontrer Kraiem et Messadi de l'UGTT comme Hedi Nouira du Néo-Destour, comme l'en atteste le post-scriptum d'un courrier que Alexandre Hébert adressera le 23 août 1954 à Habib Bourguiba, en résidence surveillée à Montargis (Loiret) pour solliciter un entretien avec le leader tunisien.

114 Parmi ces notes personnelles, se trouve un compte-rendu succinct de la rencontre avec le Résident général qualifié de « *désagréable* », Hébert ayant noté : « *Il est possible que des policiers soient mouillés* », ceci en référence au meurtre du secrétaire général de l'UGTT début décembre 1952. Son dossier comporte également des coupures de presse avec des articles de André Lafond sur la Tunisie, avec lequel il est en désaccord à peu près sur tout.

Le rapport de mission

Le rapport de mission [cf. annexe n°9] est un document dactylographié, auquel sont adjointes une liste de responsables syndicaux arrêtés à cette période, liste de 43 noms, ainsi que la seule déclaration – très œcuménique – faite à la presse par la mission. Cette déclaration indique l'objectif de la mission, les contacts établis, son déplacement à Kébili, l'attention portée aux rapports entre FO et l'UGTT, les échanges avec le Résident général auquel il a été demandé d'abroger l'éloignement de Nouri Boudali ainsi que les mesures prises à l'encontre des autres leaders de l'UGTT et les promesses de Jean Hauteclouque à cet égard. On trouve un addendum demandé et rédigé par Hébert [cf. infra] ainsi qu'une note complémentaire relative à la CE du 22 juin 1953, notamment quant à la décision prise d'engager des pourparlers avec l'UGTT, en dépit des réserves expresses de Malé, secrétaire général de l'Union FO de Tunisie.

On peut retenir plusieurs points essentiels :

- les interrogations de la délégation FO sur la présomption d'assassinat du leader de l'UGTT par la Main rouge et le rôle trouble de la police, en dépit des dénégations du Rassemblement français, mouvement dirigé par le sénateur français, Antoine Colonna, le Résident général lui-même ayant admis qu'il n'avait aucune prise sur la police, « *puissance malfaisante* »...
- la peur qui règne en Tunisie dans tous les milieux ;
- le caractère de conglomérat tant du bloc nationaliste tunisien que du Rassemblement français ;
- les composantes du nationalisme en Tunisie avec de petites minorités – des intellectuels occidentalisés, une bourgeoisie terrienne, des « féodaux », les éléments islamiques réactionnaires de la Zitouna - à côté d'une masse populaire organisée au sein de l'UGTT et d'organisations professionnelles ;
- Le but du nationalisme tunisien : l'autonomie interne que la délégation FO estime difficile à mettre en place sans une aide décisive de la France pour l'équipement du pays comme pour la défense du pays, aide indispensable mais facteur de maintien de celui-ci dans la dépendance ;
- un bilan économique et social relativement catastrophique dans un pays essentiellement agricole avec le problème majeur de la propriété de la terre, sa faible industrialisation, la mainmise des gros colons et des sociétés capitalistes comme la C^{ie} Sfax-Gafsa [cf. annexe n°8], un chômage majeur dans un contexte de misère sociale avec des salaires ridicules et des garanties sociales inexistantes comme une scolarisation insuffisante pour les autochtones ;
- les mauvais rapports entre l'UGTT et l'Union FO tunisienne, le rapport insistant sur l'importance de la lutte politique, menée par la première en collaboration avec le Néo-Destour, la lutte revendicative lui étant subordonnée ;
- les insuffisances et les excès de l'administration française, y compris la police, sous l'emprise du lobby colonialiste comme en Indochine et dans les TOM, le Résident, Jean de Hauteclouque, étant qualifié de « *jouet* » son pouvoir de « *fictif* »... le quai d'Orsay s'avérant impuissant ¹¹⁵ ;
- un programme d'action syndicale sur la base de l'émancipation du peuple et des travailleurs tunisiens avec la nécessité de la mise en place rapide d'une autonomie interne en renvoyant dos à dos, colonialistes et nationalistes, tout en recherchant une « *nouvelle structure politique, économique et sociale pour l'ensemble de l'Afrique du Nord* », et tout en engageant une lutte revendicative, notamment par une action commune avec les organisations syndicales « libres » en particulier l'UGTT, adhérente comme FO de la CISL ¹¹⁶ .
- les propositions de collaboration, dans la lutte revendicative, avec l'UGTT, laquelle ne semble pas

115 Sur Jean de Hauteclouque, on peut consulter un article du grand historien Charles-André Julien paru dans *le Monde diplomatique* : Charles-André JULIEN, « Une suite d'hésitations et d'erreurs a retardé la décolonisation », De l'Iffriqiya d'Ibn Khaldoun à la Tunisie d'Habib Bourguiba, *Le Monde diplomatique*, mai 1969, p. 23 [<https://www.monde-diplomatique.fr/1969/05/JULIEN/29001>]. Le Résident général y est qualifié « *de proconsul fermé aux réalités* » qui manifesta une impéritie certaine, ne connaissant comme méthode de gouvernement que la contrainte. Il déclara, par exemple, à Edgar Faure : « *Moi je mets une sentinelle à la porte de Chenik et tout est réglé.* », M'hamed Chenik étant alors premier ministre.

116 Il est évident que ceci exclut à priori toute coopération avec l'USTT, issue d'une « tunisification » de l'UD-CGT de Tunisie. Charles-Robert Agéron a rapporté que suite à la création de la troisième UGTT avec Farhat Hached à sa tête, « *l'Union départementale C.G.T. réagit en se tunisifiant : elle devint l'Union syndicale des travailleurs de Tunisie (U.S.T.T.) en décembre 1946, puis tenta vainement de réaliser la fusion avec l'U.G.T.T. sous les auspices de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.).* » [Charles-Robert AGERON, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 36, juillet-septembre 1989, p.,452]. USTT que, du reste, la délégation FO en Tunisie, comme l'indique le rapport, n'a même pas cherché à rencontrer, aucun contact n'ayant été pris avant ou pendant la mission. On remarquera que cette notion de fédération des trois pays d'Afrique du Nord, comme solution alors à la crise Algérienne, a été reprise par Alexandre Hébert lors de son intervention au congrès de l'UD-FO de Loire-Atlantique (Inférieure, alors) en avril 1956 [cf. chap. III].

empressee d'y donner suite, puisqu'elle souhaite... la disparition de FO en Tunisie, sachant que, néanmoins, la délégation propose à la structure confédérale d'adresser des propositions dans ce sens à l'UGTT, éventuellement par « *le canal de la CISL* ».

En conclusion, la délégation Force ouvrière, propose de transmettre le rapport et ses annexes aux membres de la commission exécutive (CE). L'additif signé d'Alexandre Hébert regrette la limitation de la mission à la seule Tunisie, justifie le refus de l'actuel secrétaire général de l'UGTT de se rendre à Gabès, indique la responsabilité des « Européens » dans le meurtre de Ferhat Hached, avec la complicité à minima de la police française, tout en insistant sur « *l'ampleur de la répression exercée contre les nationalistes* » et sur la nécessité de lutter « *contre les mœurs fascistes* » de cette même police. La mission FO fait l'objet d'une mention dans le *Bulletin économique et social de la Tunisie de février 1953*, laquelle mention n'indique rien du contenu lui-même de la mission de la délégation FO ¹¹⁷.

La répression en Tunisie

Le rapport s'il n'omet pas de mentionner la peur qui règne, et pour cause, en Tunisie, dans un contexte de « terrorisme » et de répression, renvoie les deux clans opposés, nationaliste et colonialiste, dos à dos. Seul, Hébert, dans son additif, souligne la conduite de la police française. La date du 18 janvier 1952, avec l'arrestation de Habib Bourguiba et de nombreux militants néo-destouriens, a marqué le début de « *la période décisive* » qui ne se terminera qu'avec l'indépendance, en 1956, dans un contexte de résistance populaire armée, suite à la fin de non-recevoir de la France envers le gouvernement Chenik, le 15 décembre 1951, quant à l'autonomie interne ¹¹⁸. Cette période correspond donc également au remplacement, le 13 janvier 1952, de Louis Périllier par Jean de Hautecloque au poste de résident général [cf. note 78], lequel ne semble donc connaître que le rapport de force et la répression.

Le dossier étudié aux archives du CHT comporte des documents issus, en particulier, de l'UGTT et relatif à la répression menée par les forces françaises, suite à des émeutes survenues en janvier 1952 au Cap Bon et au Sahel ¹¹⁹. La première région inaugure les opérations de ratissage destinées officiellement à rechercher les coupables et des armes, mais surtout à terroriser les populations, plutôt qu'à soi-disant « *les rassurer* ». Ces opérations dites de police, au caractère parfaitement disproportionné, sont menées, sous l'autorité du général Garbay, avec des militaires et des blindés... [cf. annexe n°10] ¹²⁰. Ce général français « *s'est fait la main* » à Madagascar, pour le plus grand malheur de l'île en 1947 ¹²¹. En tout état de cause on s'accorde habituellement sur un chiffre d'au moins 200 morts au Cap Bon, et ceci en quelques jours ¹²². Sont accusés

117 « *La C.G.T.-Force Ouvrière a délégué en Tunisie une mission d'étude de trois membres conduite par M. Lafond Secrétaire Confédéral pour les questions d'Outre-Mer. Cette mission, qui a séjourné en Tunisie du 16 au 23 février a pris contact avec les Pouvoirs publics, français et tunisiens, ainsi qu'avec les dirigeants de l'UGTT.* » [Bulletin économique et social de la Tunisie n°74, mars 1953, édité par la direction de l'information de la Résidence générale, <http://best.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/1953-074-1579.aspx>, p. 13 (« Chronique du mois de février 1953 - La vie sociale - I - Activité syndicale »)]. Précédemment, le même bulletin a signalé la venue de la délégation de la CISL en Tunisie du 24 au 30 décembre 1952 [Bulletin économique et..., op.cit., n° 72 de janvier 1953, p. 17].

118 Pierre Lambert signe dans *La Vérité*, organe du PCI, un article intitulé « Libérez Bourguiba ! Halte à la répression en Tunisie », tandis que le même numéro du journal trotskiste publie le texte du tract diffusé par le MTLD sous le titre « le MTLD de Messali Hadj solidaire du peuple tunisien » [La Vérité n° 289, du 31 janvier 1952 au 13 février 1952]. En effet alors que la Tunisie a pu donner l'impression de s'acheminer au début des années 1950 vers l'autonomie interne le lobby des « Prépondérants » au sein du Rassemblement français du sénateur Colonna se mobilise alors, obtenant du gouvernement la déclaration gouvernementale du 15 décembre 1951 qui rejette toute éventualité d'indépendance tout en instituant de fait une véritable « cosouveraineté », le Résident en poste, Louis Périllier, se voyant remplacé par Jean de Hautecloque, proche du Rassemblement français [cf. Bernard DROZ, *Histoire de la décolonisation au XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2006, éd. numérique].

119 Des fermes sont incendiées, le 23 janvier, trois gendarmes sont tués à Moknine tandis que le 22, le colonel Durand est tué par des émeutiers à Sousse.

120 On peut voir un court extrait, très orienté, des *Actualités Françaises* sur ces tragiques événements sur le site de l'INA : <http://fresques.ina.fr/independances/fiche-media/Indepe00034/troubles-et-repression-en-tunisie.html>.

La Révolution Proletarienne publie alors, outre un article de fond très détaillé, chiffres à l'appui, intitulé « Le drame tunisien. Toile de fond », signé de Jean-Paul Finidori, le témoignage de Carter L. Davidson, correspondant de l'*Associated Press* sous le titre « Les barbares à l'œuvre dans le Cap Bon (28 janvier - 2 février 1952) » ainsi que des extraits d'un rapport de l'U.G.T.T. [La Révolution Proletarienne, n°360, N^{lle} série n° 59, mars 1952, pp. 10 – 90/17 – 97]. Dans le même numéro est repris un article signé de Habib Bourguiba, paru dans *Tunis Soir* le 12 février 1952 et intitulé « L'autonomie interne ne signifie nullement le départ de la France » ainsi qu'un appel du Front d'Unité d'Action Nord-Africain [cf. encadré p. suivante], constitué par les représentants des partis nationaux nord-africains, dont le MTLD de Messali Hadj [Ibidem, p. 17 – 97].

121 Le journal *Le Libertaire*, dans un article consacré à Madagascar, le désigne comme un bourreau « [...] qui appliqua sur une grande échelle les procédés qu'en 1952 l'opinion internationale l'empêcha d'étendre au Cap Bon », notant que, comme exécutant de premier ordre, il est responsable de l'extermination de 80 à 90 000 personnes, sans compter les 20 000 qu'il envoya croupir en prison [J. PRESLY, « Madagascar l'île rouge », *Le Libertaire*, N^{lle} série, n°352, 19 mars 1953].

122 « *La répression s'ensuit, impitoyable : c'est, mené par le général Garbay, du 28 janvier au 1er février, "le ratissage" du Cap*

de meurtres, y compris de bébés, comme de viols, en particulier des légionnaires de l'armée française, ce dont se défendra le général Garbay, dans un rapport du 25 février, en des termes pour le moins surprenants, notant que « *l'entreprise du Cap Bon a été menée rudement et rapidement* », ajoutant qu'« *il ne faut pas oublier que la tradition exige que chaque passage de troupes s'accompagne de pillages, de viols et, chose curieuse, d'avortements* » et que « *les viols et les avortements font partie du folklore tunisien* »...¹²³.

« Front d'Unité et d'Action Nord-Africains »

Les représentants des partis nationaux nord-africains :

Le Néo-Destour ;

Le Destour ;

Le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques ;

L'Union Démocratique du Manifeste Algérien ;

Le Parti de l'Istiqlal ;

Le Parti Démocrate de l'Indépendance ;

Le Parti de l'Unité de l'Indépendance (zone espagnole) ;

Le Parti Réformiste de l'Indépendance (zone espagnole),

se sont réunis à Paris pour étudier la situation en Tunisie, en Algérie et au Maroc, à la lumière des événements intérieurs et extérieurs.

Ils ont constatés une aggravation de la situation en Afrique du Nord, un renforcement du régime colonial, une extension et une généralisation des méthodes de répression.

Ils ont affirmé l'identité de leurs objectifs nationaux.

Pour faire face à la nouvelle conjoncture en Afrique du Nord et à la coalition des forces coloniales, les partis nationaux nord-africains ont décidé de coordonner leurs activités et de créer un « Front d'Unité et d'Action nord-africain »

Paris, le 2 février 1953

Source : *La Révolution Proletarienne* n° 360, N^{lle} série n° 59, mars 1952, p. 17-97.

Si la presse internationale, notamment américaine, va se faire l'écho des graves accusations portées à l'encontre du gouvernement français et de ses troupes, les faits sont relayés en France par un des cahiers du Témoignage chrétien, ceci suite à l'enquête menée rapidement en Tunisie par deux élus du MRP, dont Jacques Fonlupt-Esperaber, lequel fait paraître un article accusateur sur le sujet dans *L'Observateur* du 10 avril 1952¹²⁴. Deux ministres tunisiens, médecins, Materi et Bensalem, rédigent également un rapport détaillé d'enquête, enquête menée les 8 et 9 février 1953¹²⁵. Enfin, dans *le Livre blanc sur la détention politique en Tunisie* publié en 1953 par la CICRC, suite à sa mission, sont publiés en annexe des documents, remis par Mahmoud Messadi de l'UGTT en février et en mars 1952, dont la majorité consacrée aux événements du Cap Bon¹²⁶.

Bon. Bilan : pour la population civile plus de 200 morts, de nombreux blessés, des maisons dynamitées aussi. La guerre dans toute sa cruauté. Les faits sont certains » [Georgette ELGEY, *Histoire de la IV^e République. La République des contradictions 1951-1954* (deuxième partie), Paris, Fayard, 1993 (1968), éd. numérique]. Cependant cette auteure note qu'« *il n'existe pas de preuve des viols et des assassinats d'enfants* » attribués aux troupes de Garbay, ce qui n'est pas l'avis de ceux qui enquêtèrent sur place.

123 Ces propos extraits d'un rapport du général Garbay sont rapportés, à l'Assemblée nationale, dans son intervention par une députée communiste M^{me} Maria Rabatet, le 19 juin 1952 [*JORF*, année 1952, n° 57 A.N., 20 juin 1952, « Débats parlementaires – Questions écrites – 2ème séance du jeudi 19 juin 1952, p. 3057]. *Le Libertaire* se fera l'écho du même rapport dans un article intitulé « En Tunisie nous sommes pour l'absence française » sous la signature de Serge Ninn [*Le Libertaire* n° 321 du 26 juin 1952].

124 J. FONLUPT-ESPERABER, « Pour la vérité sur la Tunisie », *L'Observateur* n° 100 du 10 avril 1952 ; « Le Drame tunisien », *Cahier du Témoignage chrétien*, n°XXXIV, 1952. Le parti communiste édite une plaquette consacrée aux événements intitulée « le drame tunisien ! » en 1952 [Archives du PCF, fonds Henri Lozeray, cote 303 J 23 (brochures)]. On peut consulter la notice biographique de Jacques Fonlupt-Esperaber (1886-1980), rapporteur du projet de statut de l'Algérie en 1947 dans le Maitron [*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier mouvement social de 1940 à mai 1968*, Claude PENNETIER (dir.), tome 5, E-Ge, 2009, pp. 238-239]. Cet homme courageux s'insurgera contre la torture et les disparitions en Algérie, signant, en 1958, des appels initiés, par exemple, par Jean-Paul Sartre ou Laurent Schwartz, en faveur de la paix et pour l'indépendance de l'Algérie, ce qui lui vaudra quelques inimités... dans son camp politique.

125 D^s MATERI et BENSALAM, « Rapport au sujet des événements du Cap Bon, présenté à son Excellence le Premier ministre du Royaume de Tunisie », <https://watchingtunisia.files.wordpress.com/2014/01/materi-bensalem-capbon-08-090252.pdf>.

126 *Livre blanc sur la détention politique en Tunisie*, CICRC, Le Pavois 1953, Annexe n°1, pièces n°1 à 6 – Annexe n° 2, pièces n°1 & 2, pp. 283–284. Outre une enquête menée par la Chambre d'Agriculture tunisienne le 5 février 1952, sous la direction de Tahar

Ces faits, même soumis au regard critique, témoignent des méthodes répressives employées par la France en Tunisie, prélude d'une violence d'état qui sera quasiment codifiée et institutionnalisée lors du conflit algérien, y compris par un gouvernement de front républicain élu sur un programme de paix pour faire cesser « *une guerre imbécile et sans issue* », selon Guy Mollet lui-même.

Ce qui s'ensuit de la mission FO en Tunisie

Une fois rentré de Tunisie, puisque, donc, la mission, prévue initialement dans les trois pays d'Afrique du Nord n'a concerné que ce pays, Alexandre Hébert publie dans *L'Ouest syndicaliste*, un éditorial intitulé « Retour de Tunisie »¹²⁷. Il indique que, durant ce court séjour, des constatations « *d'une exceptionnelle gravité* » ont pu être faites. Il confirme l'adhésion majoritaire de la classe ouvrière tunisienne à l'UGTT dont le premier combat est celui de la « *libération nationale* », le nationalisme des camarades de l'UGTT ne devant surprendre personne du fait des sujétions subies, notamment du fait des entraves au développement syndical. Il compare les prérogatives du Résident général à celles d'un « *gauleiter* » hitlérien.

Les Tunisiens n'ont « *aucune des libertés pour lesquelles pourtant ils ont été invités à verser leur sang* » tandis que les policiers français aux méthodes dignes de celle de la Gestapo ou des SS sont « *les maîtres tout puissants* » du pays¹²⁸.

Le Résident a reconnu sans peine le caractère arbitraire de la répression s'exerçant à l'encontre des militants nationalistes tunisiens. La censure règne et la répression fait rage de telle sorte qu'en dépit des réserves possibles à l'égard du nationalisme tunisien, la solidarité avec les camarades de l'UGTT est le « *premier des devoirs* » dans un contexte de « *mœurs fascistes qui s'instaurent en Afrique du Nord* ». Il souligne que, quand la répression sera terminée, il sera possible, sous réserve de ne pas exprimer des préoccupations nationalistes, d'indiquer aux camarades de l'UGTT « *les dangers que nous croyons déceler dans leur positions trop étroitement nationalistes* ».

Son expérience tunisienne, Hébert va, par ailleurs, l'exprimer dans les journaux dans lesquels il est amené à intervenir ou à être cité. Son article syndical est reproduit dans le journal fondé par Pierre Monatte, *La Révolution prolétarienne*, tandis qu'il donne une interview au journal du PCI, *La Vérité*, tout en s'exprimant, en particulier, de façon détaillée dans le *Courrier syndical*¹²⁹. Ces deux derniers articles nous permettent d'en apprendre un peu plus non seulement sur la mission elle-même et ses circonstances mais, surtout, sur le point de vue du responsable syndical aussi bien à l'égard des rapports de sa centrale syndicale avec l'Afrique du Nord comme sur la situation coloniale, en particulier, en Tunisie. A la lecture du premier, on apprend ainsi qu'il existe, d'une part, un conflit en Tunisie entre l'UD-FO et l'UGTT, toutes deux adhérentes de la CISL, comme, d'autre part, un autre au sein de la centrale Force ouvrière en matière coloniale, sujet sur lequel jusque-là André Lafond, pourtant minoritaire, avait la haute main au nom du bureau confédéral [cf. annexe n°11]¹³⁰.

La composition de la mission a été déterminée par la commission exécutive, Guy Thorel s'en voyant donc exclu¹³¹. En dépit de la bonne collaboration de l'UD-FO de Tunisie, la faible durée du séjour n'aurait pas permis de prendre tous les contacts nécessaires, sachant que, néanmoins, de nombreux contacts ont pu être établis. Hébert porte un jugement très sévère sur la politique de la France en Tunisie, laquelle « *se solde par*

Ben Ammar, on peut trouver un article paru dans *Paris Presse L'Intransigeant* dès le 2 février 1952 : « Une agence US accuse la Légion étrangère d'exactions », ainsi qu'un article du journal *Franc-Tireur* du 9 février 1952 intitulé « Je reviens du Cap Bon : à Tazerka, à Maamoura », sous la signature de Sol Tas.

127 Alexandre HEBERT, « Retour de Tunisie », *L'Ouest syndicaliste*, n° 3, mars-avril 1953.

128 Il remarque que la rumeur attribue à des policiers haut placés leur compromission dans l'assassinat de Ferhat Hached.

129 « Mission en Tunisie », *Le Courrier syndical* n°2, mai 1953 ; « Retour de Tunisie », *La Révolution prolétarienne* n°373, N^{lle} série n°72, mars 1953, p. 25-153 ; « Retour de Tunisie. A. Hébert déclare à "La Vérité" », *La Vérité* n°310, du 6 au 19 mars 1953. *Le Courrier syndical* se veut « *une revue rédigée par des militants Force ouvrière pour des militants Force ouvrière* », fondée par quatre militants d'obédiences variées. Outre Alexandre Hébert, habituellement qualifié d'anarcho-syndicaliste, les trois autres sont Guy Thorel, chrétien de gauche, Marcel Gibelin, trotskyste (PCI majoritaire), et enfin Georges Rino, socialiste [Entretien du 12 juin 1987 de Georges Rino avec René Mouriaux in *Pierre Mendès-France et l'économie. Pensée et action*, Michel MARGAIRAZ (dir.), Paris, éd. Odile Jacob, 1989, « Documents - Six entretiens avec des militants sur les relations entre Pierre Mendès-France et le mouvement syndical », p. 308]. Hébert donne également une interview à *L'Observateur* fin février 1953, l'article paraissant sous le titre « Force ouvrière et la Tunisie », soulignant, notamment, la situation sociale catastrophique, les méthodes policières en prenant comme exemple les rafles effectuées autour du local de l'UGTT, à l'occasion de sa visite par la mission de la CISL [P.-M. D., « Force ouvrière et la Tunisie », *L'Observateur* du 26 février 1953].

130 Si l'UGTT est adhérente de la CISL, cette adhésion s'est faite avec une centrale Force ouvrière consentante mais sans plus, Robert Bothereau ayant exposé lors du CCN de 1951 l'opposition du bureau confédéral à cette adhésion au nom de ce qu'un rédacteur de *La Révolution prolétarienne* qualifia d'une « *espèce d'impérialisme syndical FO en Tunisie* ».

131 Hébert note à son propos que celui-ci a une position plus radicale que la sienne car il souhaite une suppression pure et simple de l'UD-FO en Tunisie, ceci pouvant expliquer cela.

une faillite totale » et il déplore les conditions de vie du prolétariat tunisien, en s'appuyant sur quelques chiffres significatifs. Il a proposé la mise en place d'une commission mixte « FO-UGTT », pas décisif selon lui vers l'unification syndicale, et prévoit de publier un rapport dans *La Tribune syndicaliste*, journal militant. Hébert fait paraître également un long article dans *Le Courrier Syndical*. On y apprend, outre ce que l'on sait déjà, que la mission devait donc concerner initialement les trois pays d'Afrique du Nord, que le responsable de FO au Maroc a refusé toute collaboration, que la mission a failli être annulée, en raison « *de l'immobilisme confédéral* » les minoritaires réussissant à obtenir un court séjour limité à la Tunisie.

Le rédacteur revient sur les entrevues avec le résident général durant lesquelles les syndicalistes dénoncèrent les arrestations arbitraires de leurs camarades de l'UGTT et réclamèrent une enquête sérieuse sur le meurtre de Farhat Hached. Hébert évoque le cas du nouveau secrétaire général de l'UGTT, Messadi, alors en résidence surveillée avec nombre de ses camarades, ainsi que d'un autre syndicaliste, Boudali, très proche du leader assassiné, et interdit de séjour en Tunisie ¹³². Dans le même article, outre les difficultés pour rencontrer Messadi, Hébert revient longuement sur ses constats. Il insiste sur la corruption qui règne en Tunisie, « *arme redoutable entre les mains des pouvoirs publics et des colons* », renforcée par l'arbitraire des mesures prises à l'encontre des militants syndicalistes ou nationalistes ¹³³. Si, théoriquement, la Tunisie est un protectorat français, en réalité elle est pour lui administrée par les Français, les soi-disant ministres tunisiens n'étant que des « *toutous* » au service de la Résidence française. L'économie repose avant tout sur l'agriculture, de plus en plus mécanisée et pratiquement aux mains des colons, les salariés indigènes étant peu nombreux et payés avec des salaires de misère. L'industrie est aux mains des capitalistes français, chiffres à l'appui.

Evidemment, de par cet état de fait la situation sociale est catastrophique avec, notamment, plus d'1/2 million de chômeurs tunisiens pour une population de 3 millions et 1/2 d'habitants indigènes ¹³⁴. Seule l'action syndicale peut venir en aide aux travailleurs tunisiens, sachant qu'il est de règle d'utiliser les chômeurs pour casser les grèves et que l'UGTT, principale confédération syndicale, fait l'objet d'une sévère répression, au prétexte de ses positions nationalistes ¹³⁵ [cf. annexe n°8]. Il note la proposition faite au responsable de l'UGTT d'une commission mixte « UGTT-CGT-FO » avec, à terme, une fusion des organisations adhérentes de la CISL, l'accueil à cette proposition des gens du syndicat tunisien étant cependant réservé. Pour le syndicaliste français, ceci permettrait « *d'opposer au patronat et au gouvernement un front uni des travailleurs tunisiens et français qui devrait permettre en particulier une opposition efficace à la politique de répression absolument odieuse menée actuellement contre nos camarades de l'U.G.T.T.* », sachant qu'une action commune sur un plan syndical ne préjuge pas de l'attitude ultérieure à l'égard du nationalisme tunisien.

Quand Hébert écrit dans *Le Courrier syndical*, la mission s'est déroulée depuis plus de deux mois et il constate l'inertie apparente de sa confédération, la politique de cette dernière ressemblant « *à s'y méprendre à celle du gouvernement* », politique qu'il qualifie, selon l'expression qu'affectionnait son collègue André Lafond, de « *politique du chien crevé au fil de l'eau* » ¹³⁶... Il faut donc y mettre un terme, sachant que c'est la condition *sine qua non* pour « *regrouper la majorité ouvrière française et retrouver un peu de crédit au sein du mouvement syndical international* ».

132 Il s'agit de l'écrivain et homme politique Mahmoud Messadi (1911-2004), et de Nouri Boudali (1919-2012) lequel était secrétaire général adjoint de l'UGTT. Le 29 novembre 1952 soit quelques jours avant son assassinat, Hached écrivit à ce camarade l'invitant à rester un peu plus longtemps à Paris, lui indiquant que la répression s'accroissait, l'UGTT étant particulièrement visée et que son arrestation était imminente, alors même que les terroristes « officiels » pouvaient perpétrer leurs forfaits en toute impunité [Lettre de Farhad Hached à Nouri Boudali, publiée par *Franc-tireur* le 10 décembre 1952, reprise par *La Révolution prolétarienne* dans son n°370 (N^{lle} série n°69) de février 1953, p. 24-56]. Cette lettre est, en effet, placée en encadré dans un article d'un syndicaliste historique de Tunisie, soutien inconditionnel de la cause nationale, Jean-Paul Finidori : « Farhad Hached accuse... et nous aussi ! » [Sur ce syndicaliste, cf. annexes n°6 & 7].

133 Le Résident peut, par exemple, invoquer une ordonnance royale de 1778 qui lui permet de faire expulser en métropole tout français « *qui par sa mauvaise conduite et par ses intrigues, paraît être nuisible au bien général* ». On trouve confirmation du fait dans une décision du Conseil d'Etat du 24 février 1956 pour des faits remontant à 1951 en Tunisie [Luc MURACCIOLE, « Jurisprudence de l'année 1956 », *Annuaire français de droit international*, volume 3, 1957. pp. 698 ; doi : 10.3406/afdi.1957.1354 ; http://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1957_num_3_1_1354].

134 Si le Ministère du Travail a un budget en 1950 de 44 millions de francs, soit 0,2 % du budget total, celui des Services de la Police est de 1,48 milliards, soit 7 % du budget total, soit un rapport de 1 pour 33 !

135 Hébert signale, outre l'UGTT, quelques petits syndicats chrétiens, ceux « *d'obédience stalinienne* » regroupés dans l'USTT (Union Syndicale des Travailleurs de Tunisie) et bien entendu, l'UD-FO de Tunisie.

136 Cette expression aurait comme auteur le politicien André Tardieu (1876-1945), personnage haut en couleurs, plusieurs fois président du Conseil et surnommé « Le Mirobolant », et qui aurait accusé Aristide Briand de mener « *la politique du chien crevé qui suit le fil de l'eau* » [https://www.herodote.net/Andre_Tardieu_1876_1945_-synthese-1919.php].

Au total on peut retenir que la confédération dirigée par Robert Bothereau, adhérente de la CISL et prise dans ses contradictions à l'égard de l'Afrique du Nord, a cherché une forme d'échappatoire au travers d'une mission d'enquête initialement prévue en Afrique du Nord et limitée à la Tunisie, là où le torchon brûle entre l'UGTT et l'UD-FO de Tunisie, et ceci dans un contexte de lutte nationaliste menée essentiellement par le syndicat tunisien UGTT avec le Néo-Destour de Bourguiba.

La mission intervient, de surcroît, peu de temps après l'assassinat du leader de l'UGTT alors que la CISL, qui soutient activement cette dernière, a interpellé le gouvernement français, engagé dans une épreuve de force avec le mouvement nationaliste tunisien.

Seuls, des minoritaires au sein de FO comme Thorel ou Hébert - en contradiction avec la position officielle de leur syndicat comme en opposition avec André Lafond - ont alors une position claire sur le fait de soutenir activement le mouvement syndical « libre » tunisien comme sur celui d'estimer inéluctable et nécessaire, à tout le moins, l'accession à l'autonomie interne du pays :

« Qu'il [le congrès FO] se refuse à assimiler l'intérêt des travailleurs à celui des colonialistes en Tunisie responsables de la situation actuelle et partant, que la C.G.T.F.O. ne peut qu'être solidaire de la lutte que le peuple tunisien mène pour son indépendance ;

Qu'il condamne la discrimination entre les travailleurs tunisiens, français ou européens, qui aboutit à dresser les uns contre les autres des hommes dont les intérêts sont solidaires ;

Qu'il mandate le Bureau Confédéral pour engager avec l'UGTT, dès la fin du Congrès, des pourparlers d'unification syndicale, afin qu'un seul front uni se dresse contre les exploiters français, européens ou indigènes » ¹³⁷

137 « Motion sur les territoires dépendants », *Le Courrier syndical*, op. cit., p. 2.

L'entente Hébert – Bothereau sur l'Algérie (1956)

Il est indiscutable que, suite aux grèves de 1955 à Nantes et Saint-Nazaire, de sérieux différends sont apparus au sein de l'UD-FO entre la « majorité » soutenant Alexandre Hébert et la « minorité », avec, notamment, François Lanoé et Gabriel Goudy et deux membres de la Commission administrative (Pierre et Huet), membres de la « majorité » confédérale dite « réformiste » et, a priori, de la direction confédérale. Ces différends portaient, entre autres, sur l'unité d'action comme sur la généralisation de la grève, en particulier au sein de la métallurgie, ceci dans un contexte d'affrontements très durs avec les forces de police comme de recours à l'action directe violente, avec un patronat particulièrement intransigeant¹³⁸. De surcroît, les relations entre Hébert et Lanoé étaient absolument exécrables comme en témoigne un dossier sur « le différend Lanoé/Hébert », conservé aux archives du CHT de Nantes [cf. annexe n°12].

Le congrès de l'UD-FO, le CCN et le Congrès confédéral de 1956

Depuis 1948, la réélection d'Alexandre Hébert à son poste de secrétaire général de l'UD-FO n'a pas posé de problème, sachant que le congrès départemental élit directement les membres du bureau de l'UD. Mais à l'occasion du congrès départemental des 14 et 15 avril 1956 - la date a son importance - cette réélection s'avère apparemment plus problématique : dix-neuf militants, dont deux élus du bureau, Lanoé et Goudy, meneurs de la fronde avec les deux autres membres de la commission administrative, proposent alors un rapport d'orientation contradictoire, lequel, cependant, ne recueille que 33 voix contre 76 pour celui du secrétaire général¹³⁹. Néanmoins, les opposants persistent et signent en présentant Lanoé au poste de secrétaire général, celui-ci obtenant 47 voix contre 61 pour Hébert. Visiblement, les opposants à Hébert n'ont pas su mobilisé de manière totalement efficace pour « déposer » ce dernier¹⁴⁰.

138 Cf. *Le syndicalisme et ses armes*, revue *Agone* n°33, 2005, dossier « Les grèves de 1955 à Saint-Nazaire et Nantes » (coord. Christophe PATILLON, CHT de Nantes), pp. 65-174 [plus particulièrement les deux articles signés d'A. Hébert, pp. 142-144 & 145-147 ainsi l'article de Christophe Patillon « "Masses" & "dirigeants". Le conflit de 1955 analysé par les unions départementales CGT, CFTC et FO de Loire-Atlantique », pp. 119-122 sur FO]. On peut consulter utilement l'article signé de Raymond Guilloré dans *La Révolution prolétarienne* [n°425 – N^{le} série n°124, février 1958, p. 12-44 & 13-45] et intitulé « Les leçons du mouvement ouvrier en Loire-Atlantique ». L'auteur y relate la conférence d'Hébert à Paris sur les mouvements de Nantes et Saint-Nazaire (1953-55-57) donnée le 18 janvier 1958 à l'initiative de deux groupes parisiens de la FA et les échanges qu'il a pu alors avoir avec lui lors d'une discussion autour de l'unité syndicale et des rapports possibles entre le CLADO et l'Union des syndicalistes. Sur R. Guilloré, on peut consulter sa biographie : <https://revolutionproletarienne.wordpress.com/biographie-de-guilloré/>.

139 Cf. Yannick LE MAREC, *La CGT Force ouvrière à Nantes et Saint-Nazaire de 1948 à 1958*, Maîtrise d'histoire, J. FIERAIN (dir.), Université de Nantes, 1983 [Archives du CHT de Nantes – cote E 27].

« Les différents congrès de l'UD se sont toujours affirmés pour laisser aux syndicats de base, en raison du caractère fédéraliste de notre organisation, une liberté dans la pratique de l'unité d'action. Il faut avouer que, cette fois encore, il nous est difficile d'adopter une position contraire. Le patronat, par sa politique absurde et aveugle, oblige les organisations syndicales à lui opposer un front commun sur des points précis. Est-ce à dire que cette situation doit nous conduire à voir fleurir des bulletins de "comité d'unité d'action" du genre de celui auquel collaborèrent nos camarades Hébert et Fasa ? Certes pas ! Nous considérons au contraire que de tels papiers lancés avec la complicité de responsables de notre UD en plein mouvement de Saint-Nazaire, et connaissant surtout l'enjeu qu'il représentait, sont pour le moins un véritable manque de psychologie et reflètent une méthode pour le moins curieuse de la défense de l'organisation dont on est le secrétaire général et le membre du bureau » [« Contre-rapport d'orientation au VIII^e congrès départemental de l'UD-FO 44 », cité par Christophe PATILLON, *op. cit.*, pp. 121-122].

140 Lors de la Commission administrative du 3 mars 1956, le rapport moral du secrétaire général de l'UD-FO 44 fut adopté, sans difficultés, par 10 voix sur 17, Lanoé s'abstenant et Pierre votant contre, cinq membres dont Goudy... étant absents. Pierre désapprouvait le chapitre « Mouvements revendicatifs » qu'il voulait voir refondre. Dans ce chapitre, Hébert déclarait notamment : « Il ne nous semble pas opportun de ranimer les passions. Disons simplement que certains de nos militants souhaitaient, comme cela s'était fait en 1953, que l'on tentât d'élargir le mouvement à l'ensemble de la Métallurgie, ou tout au moins, à l'ensemble de la Construction Navale, sur le plan national. D'autres, au contraire, jugeaient la généralisation impossible, sinon inopportune. » [http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/ha_congres_udfo_1956_1.pdf]. Un article du journal *Le Monde* daté du 11 avril 1956 revient sur les divergences au sein de l'UD-FO dans le contexte d'un nouveau conflit social à Saint-Nazaire dont l'enjeu réside alors dans le « contrat social proposé par les Chantiers de l'Atlantique » comme du prochain congrès de l'UD-FO au cours duquel sera évoqué l'actuel conflit mais également celui qui provoqua les grèves de l'été 1955. L'auteur de l'article signale les « divergences sérieuses [qui] séparent la majorité de la commission administrative d'un certain nombre de militants », indiquant l'existence d'une candidature concurrente à celle d'Alexandre Hébert au poste de secrétaire général en la personne de François Lanoé, secrétaire de l'Union locale de Nantes. Il souligne, également, l'opposition entre les deux tendances sur le problème de la formule « travailliste », Hébert défendant évidemment l'option d'une indépendance totale du syndicat à l'égard de tout parti, quel qu'il soit, comme de tout rapprochement avec la CFTC [« Après le rejet du contrat social des Chantiers de l'Atlantique, des divergences se manifestent au sein de l'Union départementale F.O. de la Loire-Inférieure », *Le Monde*, 11 avril 1956]. Dans son rapport d'orientation lors du congrès de l'UD-FO d'avril 1956, Hébert note

On sait que, lors du Comité confédéral national (CCN) d'Amiens, les 5 et 6 mai de cette même année, Robert Bothereau prend position sur le problème algérien, en n'excluant pas la possibilité de l'indépendance de l'Algérie, recevant alors le soutien d'Alexandre Hébert, soutien réitéré lors du congrès confédéral national en octobre 56, cette prise de position de Bothereau créant, pour le moins, quelques remous au sein de FO ¹⁴¹. Pour ce qui est d'Alexandre Hébert, celui-ci lors du congrès départemental d'avril, dans son rapport d'orientation, aborde le conflit algérien par « *l'étude des problèmes Nord-Africains* » dans le chapitre « Questions internationales » ¹⁴². Il revient longuement sur l'histoire de la colonisation, ses méfaits, le racisme des colons à l'égard des « Arabes » comme des Juifs, les nombreuses révoltes indigènes depuis 1830, réprimées sauvagement, la misère qui règne en Algérie, tout cela expliquant largement « *les réactions nationalistes des Algériens* ». Il voit un facteur positif dans « *la création de l'U.S.T.A. [pro-messaliste] adhérant à la C.I.S.L.* » et conclut ainsi :

« En tout état de cause, notre devoir est tout tracé :

Affirmer notre solidarité avec les travailleurs algériens et les aider à construire leurs propres organisations syndicales, exiger de notre gouvernement l'ouverture, avant qu'il ne soit trop tard, de négociations en vue d'obtenir la fin de la guerre d'Algérie.

Quant à la solution politique du problème, il est extrêmement difficile de se prononcer. A notre avis, elle pourrait se trouver dans la création d'une Fédération d'Etats Nord-Africains. »

Hébert n'est pas le premier ni le seul à proposer la création d'une Fédération nord-africaine, regroupant Maroc, Tunisie et Algérie ¹⁴³.

En tout état de cause, Alexandre Hébert apporte, dès le mois suivant, son soutien au CCN d'Amiens au secrétaire général confédéral, soutien qu'il réitère donc lors du Congrès national de Force ouvrière, fin octobre 1956, au nom de la minorité confédérale. Entre-temps, le secrétaire de l'UD-FO 44 a publié un article dans *Le Monde libertaire*, journal de la Fédération anarchiste, ceci en juin, article où il souligne que le

qu'« *il se trouve des camarades qui, dans nos propres rangs, remettent ouvertement en cause le principe même de l'indépendance du syndicalisme et préconisent des rapprochements avec des Partis politiques en vue de la... "défense de nos institutions" »*, alors que pour lui « *Travailleurs et Front Populaire sont les deux faces d'une même médaille. Tous deux sont destinés à entraîner notre syndicalisme sur les voies de l'Action politique.* »

[http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/ha_congres_udfo_1956_2.pdf sur le site de Georges Rivalin *Anti-mythes*.]

141 « *À plusieurs reprises, notamment sur la question algérienne, il sait trouver des soutiens chez ceux qu'il aurait pu maintenir dans une opposition récurrente. Ainsi, face à un poids non négligeable des partisans du maintien de l'Algérie dans la France, alla-t-il chercher, en 1956 au Comité confédéral national d'Amiens, le soutien d'Alexandre Hébert ou de militants comme André Bergeron, pour affirmer : "Il ne faut repousser aucune solution, pas même celle de l'indépendance."* » [Claude PENNETIER, Robert Bothereau : le troisième âge du syndicalisme In : *La naissance de Force ouvrière : Autour de Robert Bothereau* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003 (généré le 17 septembre 2016). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/22450>. ISBN : 9782753524064 – souligné par le rédacteur]. Dans le même ouvrage, on peut consulter également l'article que André Bergeron consacre à son prédécesseur : « Robert Bothereau : un homme droit et rigoureux », en particulier le chapitre intitulé « L'Algérie ».

142 Cf. http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/ha_congres_udfo_1956_2.pdf, *op. cit.*,

143 Dans un article sur l'unité maghrébine, Roger Le Tourneau précise que la plupart des projets de statut de l'Algérie élaborés par des musulmans en 1947 font état d'une fédération nord-africaine, un congrès du Maghreb arabe se déroulant en février 1947 au Caire, un comité de libération du Maghreb arabe se créant avant la fin de l'année [Roger LE TOURNEAU, *Tendances unitaires du Maghreb jusqu'en 1962. Aperçu historique*], « *Etudes sur l'unité maghrébine* », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, éd. du CNRS, vol. 9, 1971, pp. 4-5]. « *En 1954-1956, il n'y a plus guère que les nationalistes algériens, pour croire encore – mais y croient-ils vraiment ? – à la Fédération nord-africaine, car ce sont là les termes de l'époque en français du moins. [...] Seule la lutte algérienne répète les vieux mots du mouvement national qu'était l'Etoile nord-africaine, et qui parlait de la Fédération des pays d'Afrique du Nord. [...] La plate-forme de la Soummam, en 1956, évoque encore une Fédération nord-africaine des trois Etats.* » [René GALLISSOT et Jacques KERGOAT (dir.), *Mehdi Ben Barka. De l'indépendance marocaine à la Tricontinentale*, Paris/St-Denis, Karthala/Institut Maghreb-Europe, 1997, pp. 117-118. On peut consulter également Philippe HERREMAN, « *Aspects de la diplomatie arabe, du nationalisme à l'unité. Le Maghreb uni à l'épreuve* », *Le Monde diplomatique*, février 1962, p. 8 et suiv. Cf. aussi page suiv. encadré. On sait également que l'un des fondateurs de l'Etoile nord-africaine (ENA), Amar Imache, fut un tenant résolu d'une Fédération nord-africaine. Les statuts de l'ENA de 1928 affirment que son but fondamental est celui de lutter « *pour l'indépendance des trois pays de l'Afrique du Nord* », l'article 4 définissant l'unité du Maghreb et l'article 6 « *l'unité du mouvement révolutionnaire nord-africain* » [cf. Benjamin STORA, *Messali Hadj 1898-1974*, Paris, Pluriel, Hachette littératures, 2004, p. 76]. Alain Ruscio, dans un article consacré à Messali Hadj, insiste sur le fait que celui-ci « *avait rêvé l'unité des trois pays du Maghreb* » [Alain RUSCIO, « *Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien* », *Le Monde diplomatique*, juin 2012]. De son côté Nick Barrett écrit à propos de l'ENA : « *L'influence internationaliste de la révolution russe est bien présente dans les tentatives de rapprochements avec les organisations du mouvement ouvrier français, notamment le PCF, mais aussi dans la revendication d'indépendance pour la Tunisie et pour le Maroc, et pour l'unité du Maghreb. Cette dernière revendication est aussi un signe précurseur évident du panarabisme de Nasser dans les années 50.* » [Nick BARRETT, « *Messali Hadj et le mouvement nationaliste algérien* », *Que faire ?*, 6 septembre 2009, <http://quefaire.lautre.net/Messali-Hadj-et-le-mouvement>].

CCN des 5 et 6 mai peut être considéré « *comme le plus important de ceux qui se sont tenus depuis la constitution de la Centrale* », car, en particulier, « *en ce qui concerne le problème algérien, on peut se réjouir de voir le C.C.N. condamner avec force le colonialisme, dénoncer la duperie de la politique dite d'intégration, tout en condamnant toute politique de reconquête* », tout en sachant qu'« *il est évident que pour des syndicalistes la solution du drame algérien ne pourra être trouvée que dans des négociations entre ceux qui se battent* » et que « *Bothereau avait parfaitement raison de déclarer que nous ne devons écarter à priori aucune solution et "en tout cas pas celle de l'indépendance algérienne"* »¹⁴⁴.

La Fédération nord-africaine, selon la Plate-forme de la Soummam (20 août 1956)

« L'Algérie libre et indépendante, brisant le colonialisme racial fondé sur l'arbitraire colonial, développera sur des bases nouvelles l'unité et la fraternité de la Nation Algérienne dont la renaissance fera rayonner sa resplendissante originalité.

Mais les Algériens ne laisseront jamais leur culte de la Patrie, sentiment noble et généreux, dégénérer en un nationalisme chauvin, étroit et aveugle.

C'est pourquoi ils sont en même temps des Nord-Africains sincères attachés, avec passion et clairvoyance, à la solidarité naturelle et nécessaire des trois pays du Maghreb.

L'Afrique du Nord est un TOUT par : la géographie, l'histoire, la langue, la civilisation, le devenir.

Cette solidarité doit donc se traduire naturellement dans la création d'une Fédération des trois Etats nord-africains.

Les trois peuples frères ont intérêt pour le commencement à organiser une défense commune, une orientation et une action diplomatique communes, la liberté des échanges, un plan commun et rationnel d'équipement et d'industrialisation, une politique monétaire, l'enseignement et l'échange concerté des cadres techniques, les échanges culturels, l'exploitation en commun de nos sous-sols et de nos régions sahariennes respectives. »

Source : <http://www.k-direct.info/2016/08/histoire-l-integralite-de-la-plate-forme-du-congres-de-la-soummam-du-20-aout-1956-k-direct.html>

Quand Alexandre Hébert intervient au congrès d'octobre, sur l'Afrique du Nord et l'Outre-Mer, il revient sur le fait que la résolution adoptée à Amiens est pour lui « *une résolution de compromis* », sa position personnelle allant « *bien au-delà du texte d'Amiens* ». Pour lui, la solution d'une Algérie faite, demain, de quatre départements français est évidemment « *une solution dépassée* » et il importe dans l'immédiat, sans préjuger du statut futur de l'Algérie, « *d'établir - comme le disait Bergeron - les contacts nécessaires entre ceux qui se battent pour essayer d'un commun accord de trouver une solution qui permette la coexistence pacifique des communautés ethniques qui composent la population algérienne.* » tout en perdant pas de vue les intérêts de la classe ouvrière et des populations, ceci avec une vigilance s'exerçant dans le cadre de la CISL¹⁴⁵. Hébert, lors de ce congrès intervient également sur le rapport moral, dans une ambiance quelque peu agitée, en abordant le problème algérien – les délégués algériens scandant « *Algérie française !* » entre autres – ceci en mettant en cause le coût de la guerre en Algérie, obstacle majeur aux revendications ouvrières salariales, et les « *expédients policiers* », tout en soulignant la nécessité pour la communauté européenne algérienne « *que soient définies rapidement les conditions d'une cohabitation fraternelle entre les deux communautés* »¹⁴⁶. Il plaide pour une solution négociée du conflit entre « *ceux qui se battent* » et défend la CISL, mise en cause par certains du fait de ses positions sur le conflit algérien. On sait que la motion minoritaire portée alors officiellement par le jeune André Bergeron ne recueille que 2225 voix sur un total de 11876, soit seulement 19 %, tandis que celle défendue par C. Mourgues obtient donc plus de 80 %

144 Alexandre HEBERT, « Les syndicats et l'Algérie », *Le Monde libertaire* n°19 de juin 1956 [http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/ha_lml_19.pdf]. Fidèle à lui-même, dans ce même article Hébert rappelle que néanmoins les réformes politiques « *ne sauraient à elles seules conduire à l'émancipation des travailleurs* » selon la formule de la résolution adoptée lors du CCN d'Amiens, tout en soulignant que les anarchistes pour ce qui les concerne considèrent qu'une éventuelle indépendance algérienne ne saurait à elle seule résoudre les problèmes, les travailleurs algériens ne devant pas oublier que leurs intérêts de classe ne seront défendus « *que dans le cadre de l'internationalisme prolétarien* ».

145 Cf. http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/ha_5eme_congres_cgtfo_3.pdf. En janvier 1953, Hébert signe un éditorial dans L'Ouest syndicaliste intitulé « Contre le gouvernement avec la CISL » à propos des « *problèmes nord-Africains* », dans le contexte, en particulier, de l'assassinat du leader de l'UGTT, Farhat Hached, rappelant la nécessaire solidarité de Force ouvrière – un « *devoir sacré* » - avec les travailleurs tunisiens ainsi la nécessité d'être avec la CISL « *contre le Gouvernement et les colons français* » [*L'Ouest syndicaliste*, 4^e année, 4^e série, n°1, janvier 1953].

146 Cf. http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/ha_5eme_congres_cgtfo.pdf.

des voix ¹⁴⁷.

Un soutien réciproque ?

Concernant le soutien décisif qu'aurait apporté Robert Bothereau à un Alexandre Hébert « *en grande difficulté* » à l'occasion du congrès départemental de l'UD Force ouvrière d'avril 1956 – et non de 1959, évidemment ¹⁴⁸ – il semble qu'il faille relativiser cet aspect des choses, en dépit de ce qu'écrit à ce sujet un des deux biographes d'Alexandre Hébert, Bernard Hazo ¹⁴⁹. Outre cette erreur de date, l'auteur nous apprend que Robert Bothereau, venu alors présider le congrès départemental, aurait renversé la situation en faveur de Hébert, un repas discret en tête à tête étant précédemment l'occasion de solliciter de la part du secrétaire de l'UD « *un discours-choc à la Hébert galvanisant les délégués* » pour obtenir l'adoption d'une résolution en faveur de l'indépendance algérienne et ceci lors du « *tout prochain congrès confédéral* »... prévu en octobre, le CCN devant évidemment intervenir auparavant.

Devant la difficulté de la tâche, le choix des deux hommes pour défendre cette position se serait alors porté sur « *le jeune André Bergeron* », bénéficiant d'une réputation plus modérée, lequel acceptera la mission, de telle sorte que le trio aurait emporté « *du coup la partie au congrès confédéral* » (sic). L'accord ainsi passé, Bothereau pour sauver « son champion » nantais aurait donc dissuadé les opposants à Hébert de passer à l'acte et ce dernier n'ayant « *plus de challenger déclaré* » put alors garder son poste ! Outre l'aspect hagiographique des écrits de Bernard Hazo sur le leader syndical nantais et « sa geste » ¹⁵⁰, l'auteur fait l'impasse sur le moment essentiel du soutien apporté par ce dernier au secrétaire général confédéral, à savoir le CCN d'Amiens qui suivit donc le congrès départemental à Nantes, le congrès national n'intervenant donc qu'en octobre de la même année.

Si l'on consulte la biographie, tout aussi hagiographique que l'ouvrage précédent et publiée en 1995, par le « sulfureux » Joël Bonnemaïson ¹⁵¹, celui-ci nous indique que, si la place de Hébert « *à la tête de l'organisation* » (sic) est alors contestée et la réunion « *houleuse* » lors du congrès départemental, « *Alexandre est toutefois réélu* » après un vote qualifié de « *ric-rac* ». Et après cela seulement, Robert Bothereau qui préside, s'arrange pour avoir un dîner « *seul à seul* » avec Hébert, au cours duquel il lui demande de prendre la parole « *au prochain congrès confédéral national du syndicat* », Bonnemaïson confondant alors congrès et comité, notant néanmoins « *Direction Amiens !* »... en attribuant au trio « Bothereau-Bergeron-Hébert » une « *amère victoire* », les mêmes essuyant donc un échec à la fin de l'année. Selon ce récit, Bothereau n'aurait donc sollicité Hébert qu'après sa réélection, ce qui, certes, n'exclut pas une intervention éventuelle du premier en faveur du second auprès de certains militants présents au congrès et décidés à « déposer » ce dernier. Notons que Bonnemaïson, comme Hazo ensuite, a estimé que l'intervention de Hébert en faveur de la position de Bothereau sur l'Algérie aura servi « *à changer radicalement le regard de la confédération sur l'anarcho-syndicalisme nantais* » permettant à son représentant de « *prendre sa place au sein des pairs du "gouvernement" de Force ouvrière* ».

A la lecture de cette résolution [cf. encadré p. 22], on saisit mieux le propos de Hébert, lors de son intervention sur l'Afrique du Nord au congrès qui suit en octobre le CCN, lorsqu'il insiste sur le fait qu'il s'agit d'une « *résolution de compromis* » prise « *afin de rallier sinon l'unanimité du C.C.N., au moins une large majorité* », ce qui fut donc le cas à Amiens, de telle sorte que le texte d'Amiens fut repris quasiment tel que par la Sous-Commission minoritaire, celle à laquelle appartenait Hébert, lors du congrès d'octobre.

147 Karel Yon, dans un écrit très intéressant sur André Bergeron, note que « *sur la demande de R. Bothereau, A. Bergeron avait défendu la motion favorable à l'indépendance, en s'en faisant le rapporteur (« Je comprends parfaitement la réaction de nos camarades d'Algérie, mais le slogan : "L'Algérie est française et restera Française" est complètement dépassé par l'évolution des choses* »). A. Hébert représentant la minorité confédérale, la défendit également à la tribune. » [Karel YON, « André Bergeron, incarnation du compromis institutionnel », http://www.academia.edu/8420298/Quelques_pages_sur_Andr%C3%A9_Bergeron]

148 Au contraire, en 1959, comme l'indique Yannick Le Marec dans son étude sur l'UD Force ouvrière de Loire-Atlantique, Hébert renforça sa position en étant réélu au poste de secrétaire général de l'UD avec 98 voix contre 14 à son éternel opposant, François Lanoé [cf. Yannick LE MAREC, *La CGT Force ouvrière à Nantes et...*, op. cit.].

149 Bernard HAZO, *L'homme qui dit non. Hommage à Alexandre Hébert, ancien secrétaire de l'union Départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique*, Nantes, chez l'auteur, 2010, pp. 66-67.

150 « *Alexandre Hébert cessera d'être "l'anar" nantais qu'on observe avec peu ou prou de méfiance. Il deviendra une figure emblématique de FO.* » [Ibidem, p. 67].

151 Joël BONNEMAISON, *Alexandre Hébert, cinquante ans de lutte syndicale*, Ed. du Rocher, 1996, pp. 67-71. On peut consulter sur le personnage : « Joël Bonnemaïson, le cow-boy chasseur de trésors », *Ouest-France*, 3 novembre 2014.

**Un appel à Guy Mollet.
Appel paru dans *Le Monde*, le 7 décembre 1956**

Un appel a été adressé au président du conseil en faveur des détenus du M.N.A. par un certain nombre d'intellectuels. En voici le texte :

« Les soussignés ont été informés que M. Mohamed Maroc, responsable politique du M.N.A., ainsi qu'une quarantaine de militants de son organisation, incarcérés à la prison de Fresnes, font la grève de la faim depuis le jeudi 29 novembre, pour obtenir le bénéfice du régime politique. D'après les informations recueillies auprès de leurs défenseurs, ces Algériens sont inculpés pour des délits incontestablement politiques (reconstitution de ligue dissoute, atteinte à la sûreté de l'État). Il a été décidé récemment que les cinq chefs du F.L.N. pourraient bénéficier du régime politique. La justice et la légalité républicaines exigent que cette mesure soit étendue à tous les nationalistes algériens poursuivis et détenus à l'occasion de leur activité politique. »

Signataires : Amrouche, Colette Audry, Claude Bourdet, Martin-Chauffier, Chéramy, Mamadou Coulibaly, André Cruziat, Jean Daniel, Jean-Marie Domenach, Mamadou Dia, Duvignaud, Claude Gérard, Daniel Guérin, Guilloché, Georges Hérissey, Alexandre Hébert, Pierre Humbert, Hauriou, Mahamane Haidara, Louis Houdeville, Emile Kahn, Modibo Keita, Louis Massignon, docteur Martinet, Jean-Jacques Maillon, Edgar Morin, Pierre Monatte, Jacques Nantet, Maurice Nadaud, Naville, Paul Parizot, Marceau Pivert, Oreste Rosenfeld, Marcel Rousseau, Rosmer, Jean Rous, Paul Ruff, Jean-Paul Sartre, Sarraute, Laurent Schwartz, Tréno, Vercors et Waluzinski.

Source : <https://sinedjib.wordpress.com/2015/06/21/appel-guy-mollet/>

Au total, il semble bien que si menace il y eut, en avril 1956, sur le renouvellement d'Alexandre Hébert à son poste de secrétaire général de l'UD Force ouvrière de Loire-Inférieure, ses opposants ne furent pas, cependant, réellement en mesure de l'emporter, tout en noyant, de surcroît, le Bureau de l'UD comme la Commission administrative ¹⁵². Quant au soutien du secrétaire départemental – réélu - envers Robert Bothereau, du fait des positionnements antérieurs de Hébert quant aux problèmes algérien et tunisien et malgré ses réserves, sous l'angle syndical, à l'égard des luttes indépendantistes et nationalistes comme de son extrême méfiance, pour le moins, à l'égard du FLN, notamment en tant que soutien résolu de Messali Hadj et des syndicalistes de l'USTA, il allait, cependant, en quelque sorte de soi qu'il soit accordé lors de ce fameux CCN de mai 1956 d'Amiens, les minoritaires, dont Hébert, se voyant conforter dans leurs prises de position antérieures sur les problèmes d'Afrique du Nord au nom de l'internationalisme ouvrier comme du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Sur un plan personnel, à cette période, Hébert n'est pas inactif, à l'égard notamment des protestations contre les arrestations et les emprisonnements de militants nationalistes et syndicalistes algériens, comme en témoigne cet appel au président du Conseil, Guy Mollet, paru dans *Le Monde* du 7 décembre 1956 [cf. ci-dessous] dont il est cosignataire. On le trouve en bonne compagnie, avec, par exemple, Jean-Paul Sartre, Edgar Morin ou encore Claude Bourdet et Jean Daniel, outre des « camarades » comme Pierre Monatte, Gilbert Walusinski et Daniel Guérin.

A la fin de 1956, Hébert participe à un « appel pour la libération du mouvement ouvrier », ses cosignataires étant des « militants politiques et syndicaux, socialistes, adhérents du PCF, trotskystes, nouvelle gauche, syndicalistes, inorganisés », ceux-ci affirmant leur opposition tant à la guerre d'Algérie et à l'expédition de Suez qu'à l'invasion soviétique en Hongrie, une des bases de leur action étant « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » ceci dans le cadre du CLADO déjà cité, lequel va se doter d'un journal intitulé *La Commune*, titre des plus emblématiques, qu'un certain Pierre Lambert défend comme étant la « tribune libre des questions syndicales et des luttes ouvrières » ¹⁵³.

152 Au bureau de l'UD, outre la réélection d'Hébert, aux dépens de Lanoé ainsi éliminé du bureau, deux « majoritaires » sont alors élus, Gernigon et Gourdel, tandis que deux signataires du contre-rapport le sont également, à savoir Pierre et Goudy, la tendance Hébert étant majoritaire sans problème à la Commission administrative [cf. Yannick LE MAREC, *La CGT Force ouvrière...*, op. cit.].

153 Cf. Nedjib SIDI MOUSSA, « Face à la guerre d'Algérie: transactions anticoloniales et reconfigurations dans la gauche française », *Diacronie* [Online], N° 9, 1 | 2012, documento 9, Messo online il 29 gennaio 2012, consultato il 09 aprile 2016. URL : <http://diacronie.revues.org/3002> ; DOI : 10.4000/diacronie.3002.

Sur le Comité confédéral national de Force ouvrière des 5 et 6 mai 1956 à Amiens

Lors de ce Comité, Robert Bothereau déclare donc : « *On ne peut contester au peuple algérien le désir d'accéder à son indépendance... A priori, on ne peut repousser aucune solution, pas même celle de l'indépendance algérienne. On nous a dit : "Il n'est pas de France possible sans l'Algérie". Je n'en suis pas convaincu. Ce que nous pouvons gagner comme producteurs dans les échanges, nous le perdrons comme contribuables. Dans la jonction ou dans l'indépendance, des liens économiques doivent et peuvent subsister entre la France et l'Algérie.* »¹⁵⁴.

La revue *La Révolution prolétarienne*, dans laquelle écrivait, du reste, Hébert, a donné un compte-rendu détaillé du CCN de mai 1956 à Amiens¹⁵⁵. L'article souligne l'heureuse surprise qu'eurent les minoritaires de FO en découvrant, à propos du « *problème algérien* », les positions adoptées par Bothereau, lequel avait repris les arguments des premiers. On y apprend que Hébert approuvait la position exposée par Bothereau en déclarant que cette dernière représentait « *un minimum conforme aux intérêts de la classe ouvrière internationale* » tandis que deux autres minoritaires, Dercourt et Peyre, se prononçaient en faveur de la position du secrétaire général. Là où il existait cependant un différend, c'était à propos de l'opposition de la centrale syndicale à la reconnaissance par la CISL d'une centrale algérienne autonome dont la reconnaissance « *devrait [...] être subordonnée à l'établissement [d'un] régime politique autonome* » au préalable, selon la position majoritaire¹⁵⁶. La résolution finale dont l'article en question donne l'essentiel [cf. ci-dessous] fut adoptée à une assez large majorité, y compris « *avec le vote favorable des courageux délégués des UD de Constantine et de Tunisie* »¹⁵⁷:

Le C.C.N. de la C.G.T.-F.O. Réuni les 5 et 6 mai 1956 à Amiens, après un examen attentif du drame algérien, constate :

- 1) *Que la politique dite « d'intégration » est largement dépassée ;*
 - 2) *Que le mouvement syndical pour rester fidèle à sa vocation pacifique et anticolonialiste doit affirmer une nouvelle fois qu'une solution du conflit algérien ne saurait être trouvée dans une épreuve de force.*
- Dans ces conditions, le C.C.N. estime que l'intérêt véritable des peuples et des travailleurs algériens et français implique que tout soit mis en œuvre pour obtenir rapidement un cessez-le-feu.*
- En conséquence, le C.C.N. lance un appel angoissé aux antagonistes pour que les armes se taisent et fassent place à la discussion.*

Afin de créer les conditions favorables au cessez-le-feu, le C.C.N. réclame le limogeage immédiat de tous ceux qui, dans l'administration et la police, portent par leurs agissements une lourde part de responsabilité dans la tragique situation actuelle et demande la mise au pas des ultras qui aggravent chaque jour la tension.

Par ailleurs, il condamne et réprovoque toutes les exactions et tous les crimes commis au nom de tous les nationalismes en Afrique du Nord.

Le C.C.N. réaffirme les principes de l'internationalisme ouvrier.

Il rappelle que les réformes politiques, pour nécessaires qu'elles apparaissent, ne sauraient à elles seules conduire à l'émancipation des travailleurs.

En conséquence, le C.C.N. mandate le Bureau confédéral pour qu'en accord avec les organismes de la C.I.S.L. il agisse en vue de la sauvegarde des intérêts des travailleurs.

154 Cité par Maurice GAILLARD, *Un Socialisme Gouvernemental*. 1956, le Front républicain, Thèse de doctorat de sciences politiques, André DEMICHEL (dir.), Université Lumière - Lyon 2, 1978, titre II : « Le sort du socialisme français », p. 921.

155 « Au Comité confédéral national de la C.G.T.-F.O., fidélité à la Charte d'Amiens [et] solution pacifique du drame algérien », *La Révolution prolétarienne*, 25^e année, n°407, N^{lle} série n°106, juin 1956, p. 17-137 et 18-138. Les citations de l'encadré en sont extraites. Le même journal se fait l'écho du congrès de l'Union des syndicats FO de la Région parisienne, tenu les 21 et 22 avril, soulignant le partage entre les interventions favorables à un cessez-le-feu et aux négociations en Algérie - « *préfigurant en quelque sorte l'intervention de Bothereau au C.C.N.* » - et celles favorables à l'Algérie française, les fellagha n'étant donc que des rebelles tandis que certains, pourtant d'accord sur le fond, insistaient sur le risque qu'une telle position, la première, « *serait exploitée par la CGT pour nous entraîner à l'unité d'action* »... [Ibidem, p. 18-138].

156 Les relations en FO et la CISL s'étaient tendues sur le sujet de l'Algérie, le CISL ayant rapidement pris position sur la nécessité de l'indépendance de l'Algérie comme sur la justification d'une centrale syndicale indépendante. Si apparemment Bothereau n'était pas défavorable sur ce dernier point, il ne fut pas suivi du fait d'oppositions résolues comme celles exprimées alors par André Lafond et Raymond Le Bourre. Comme l'a souligné Charles-Robert Ageron : « *Dès juillet 1956 la C.I.S.L. demandait "l'ouverture de négociations avec les représentants authentiques du peuple algérien" désignant le F.L.N. comme le seul interlocuteur* », lequel indique en note que « *Force ouvrière protesta vivement demandant à la C.I.S.L. de n'intervenir dans les pays de l'Union française qu'après son accord* » mais « *pourtant le 5e Congrès de la C.I.S.L., tenu à Tunis en juillet 1957, réclama à nouveau des négociations entre la France et le F.L.N.* » [Charles-Robert AGERON, « Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord », *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*, Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984), Rome, École Française de Rome, 1987, p. 215 (Publications de l'École française de Rome, vol. 95, n°1) ; http://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1987_act_95_1_2896].

157 Le secrétaire général de l'UD-FO de Constantine était Fernand Manchon lequel avait, en particulier, entamé un rapprochement avec les militants nationalistes du MTLD, son ambition étant de minorer, voire d'éliminer, l'influence de la CGT et du Parti communiste dans son département algérien, en captant au profit de FO les travailleurs indigènes, ce rapprochement ayant entraîné un conflit avec les deux autres UD-FO d'Algérie.

Conclusion

Sur Alexandre Hébert lui-même, il y aurait beaucoup à dire : libre-penseur, anticlérical, franc-maçon, anti-stalinien, pacifiste, anarchiste individualiste et lambertiste... On peut se contenter dans l'immédiat de souligner ce que Guillaume Davranche qualifie de « *carrière hors norme de compagnon de route du trotskisme lambertiste* ». Durant la période qui nous a occupé, on peut néanmoins souligner que le secrétaire général de l'Union départementale continue de fréquenter ses camarades anarchistes comme en 1955 lors des grandes grèves de Nantes et de Saint-Nazaire, les militants de la FA comme de la FCL s'impliquant alors dans ces mouvements sociaux, comme l'a souligné Christophe Patillon.

A cette période, Hébert est plus que jamais un partisan de l'action directe, ne désavouant nullement les violences ouvrières, comme le sac des locaux patronaux à Saint-Nazaire, le 9 mai 1955. Lors de ces grèves, du reste, les militants messalistes, même peu nombreux, vont s'impliquer aux côtés des ouvriers de Basse-Loire en lutte, selon l'appel du MNA, relayé le 15 juillet 1955 par *La Vérité*, journal du PCI :

« L'émigration algérienne en France, qui a toujours été à vos côtés dans la lutte, ne faillira pas. Pas un seul Algérien ne se dérobera à la grève. »

Ces éléments peuvent contribuer à expliquer l'implication concrète d'Alexandre Hébert dans l'impression clandestine du journal du MNA et de son ami, Messali Hadj, qu'il voit régulièrement dans sa résidence surveillée, souvent en compagnie de Pierre Lambert. Hébert savait donc prendre des risques. On peut, du reste, se demander si Hébert n'a pas pu être impliqué occasionnellement dans d'éventuels transferts de fond comme ses amis trotskistes lambertistes, en faveur des nationalistes algériens, peut-être dans le cadre de ses réseaux ajistes [cf. note 63] ¹⁵⁸.

Précédemment, l'anarcho-syndicaliste s'est confronté aux dures réalités tunisiennes dans un climat de peur, de répression et d'instabilité, la lutte pour l'indépendance s'organisant alors. Ceci n'aura fait que renforcer son anticolonialisme, d'autant plus qu'il se livre à un réquisitoire de l'incurie française en Afrique du Nord. Si il estime rapidement que l'accession à l'indépendance des pays d'Afrique du Nord est devenue inévitable – toute forme d'intégration étant dépassée – et que, sur un plan syndical, l'indépendance des syndicats nord-africains est légitime et indispensable, cependant, du fait de son internationalisme ouvrier et de son idéologie anarchiste, il se méfie énormément du danger potentiel que représente tout nationalisme. Et ceci même lors d'une lutte légitime pour échapper à l'oppression colonialiste, ce qui lui a fait dire que l'indépendance politique n'allait pas résoudre tous les problèmes et en particulier ceux de la classe ouvrière nord-africaine. Néanmoins il apporte un soutien objectif, négocié au préalable, au représentant du courant majoritaire au sein de Force ouvrière, son secrétaire général, Robert Bothereau lors d'un CCN en mai 1956. Celui-ci met en cause la politique du gouvernement Mollet en Algérie, en n'excluant pas, crime de lèse-majesté, l'indépendance de l'Algérie dans un milieu syndical et politique qui considère pour un moment encore que « *L'Algérie, c'est la France !* » ¹⁵⁹. On peut retenir que Hébert évoque en 1956, lors du congrès de l'UD-FO de Loire-Inférieure, l'éventualité d'une Fédération nord-africaine, rejoignant en cela notamment l'axe « Mendès-Savary-Defferre »... ¹⁶⁰

Parallèlement Hébert soutient la CISL et ceci contre l'avis de sa centrale syndicale et s'oppose régulièrement à Lafond, ceci très tôt, le voyage en Tunisie n'ayant pas dû être de tout repos pour les deux hommes, au vu

158 En tout état de cause, l'historien Jacques Simon a précisé dans un entretien : « A. Hébert et l'UD FO de Loire-Inférieure étaient aussi en liaison avec le MNA pour l'infrastructure et l'argent » [Entretien avec Jacques Simon, 6 mai 2006 (annexe 5), in Jean HENTZGEN, *Agir au sein de...*, op. cit., p. 189].

159 L'auteur de la formule est le socialiste Pierre Leroux, le 15 juin 1848, à la tribune de l'Assemblée nationale. André Bergeron, ancien secrétaire général confédéral de FO a précisé à l'occasion du congrès de 1956 : « *A l'image de la société française, dans leur grande majorité, les militants Force ouvrière étaient comme on disait à l'époque, "Algérie française"*. » [André BERGERON, « Robert Bothereau : un homme droit et rigoureux »,..., op. cit.].

160 Cf. Marc FERRO, *1956, Suez...*, op. cit., p. 89. L'auteur explique que la politique « Lacoste-Bourgès-Mollet » aboutit à une « *maghrébisation de la guerre* » alors que l'alternative « Mendès-Savary-Defferre » constitue une forme de « *maghrébisation de la paix* » avec la constitution d'une Fédération des trois Etats d'Afrique du Nord, sous l'égide du Sultan marocain.

de quelques notes manuscrites de Hébert. Si Hébert entretient pendant toute cette période des relations suivies avec Messali Hadj et des militants du MNA, ses relations avec ceux de l'USTA, dès sa fondation, le sont également, des liens amicaux ayant pu se créer comme avec Abdallah Filali. Son activité au sein des divers comités en opposition à la répression et en faveur d'une paix négociée en Algérie est importante, de telle sorte que l'on peut avoir l'impression qu'il est partout... avec son ami Pierre Lambert.

Si Alexandre Hébert a pu incarner longtemps le minoritaire « lutte des classes » au sein de Force ouvrière, il faut cependant noter qu'il ne s'associe pas, en septembre 1958, à « l'Appel des 58 » qui paraît dans *La Révolution prolétarienne*¹⁶¹ à savoir l'appel de syndicalistes FO, de sensibilités diverses, qui dénoncent le coup d'Etat gaulliste et appellent à voter « non » au projet de nouvelle Constitution, tandis que, lors du Congrès FO de 1959, il vote contre toute attente le rapport moral, au grand dam de ses compagnons minoritaires. Mais ceci est une autre histoire...

161 « Des militants parisiens répondent non », *La Révolution prolétarienne* n°431, Nlle série n°130, pp. 7-207/8-208.

PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

- AIT : Association internationale des travailleurs (I^{ère} Internationale)
- ALN : Armée de libération nationale
- CA : Commission administrative
- CAS : Comités d'action syndicaliste
- CCN : Comité confédéral national
- CE : Commission exécutive (confédérale)
- CFDT : Confédération française des travailleurs
- CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
- CGT : Confédération générale du travail
- CGT-FO : Confédération générale du travail-Force ouvrière
- CHT : Centre d'histoire du travail
- CICRC : Commission internationale contre le régime concentrationnaire
- CISC : Confédération internationale des syndicats chrétiens
- CISL : Confédération internationale des syndicats libres
- CLADO : Comité de liaison et d'action pour la démocratie ouvrière
- CNPF : Conseil national du patronat français
- CNT-F : Confédération nationale du travail (de France)
- CQFD : Ce qu'il faut démontrer
- ENA : Etoile nord-africaine
- FA : Fédération anarchiste
- FCL : Fédération communiste libertaire
- FEN : Fédération de l'éducation nationale
- FLN : Front de libération nationale
- FO : Force ouvrière
- FSC : Fédération syndicaliste des chemins de fer
- FSM : Fédération syndicale mondiale
- GPRA : Gouvernement provisoire de la République algérienne
- JS : Jeunesses socialistes
- LDH : Ligue des droits de l'homme
- MNA : Mouvement national algérien
- MLP : Mouvement de libération du peuple
- MTLD : Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
- OAS : Organisation de l'armée secrète
- PCF : Parti communiste français
- PCI : Parti communiste internationaliste (IV^e Internationale)
- PPA : Parti populaire algérien
- PSA : Parti socialiste autonome
- PSOP : Parti socialiste ouvrier et paysan
- PSU : Parti socialiste unifié
- PUMSUD : Pour un mouvement syndical uni et démocratique
- SDECE : Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
- SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière
- SNI : Syndicat national des instituteurs
- UCES : Union des cercles d'études syndicalistes
- UD : Union départementale / UL : Union locale
- UGEMA : Union générale des étudiants musulman
- UGS : Union de la gauche socialiste
- UGTA : Union générale des travailleurs algériens
- UGTT : Union générale tunisienne du travail
- UNR : Union pour la nouvelle République
- URSS : Union des républiques socialistes soviétiques
- USTA : Union syndicale des travailleurs algériens
- USTT : Union syndicale des travailleurs de Tunisie

BIBLIOGRAPHIE

Nota : Cette bibliographie est volontairement partielle, car regroupant uniquement les principales sources utilisées, sachant que lorsque d'autres sources ont été utilisées, elles ont été portées habituellement en note. Outre les archives syndicales utilisées, les documents consultables au CHT ont été notés : [bibliothèque du CHT cote X]. Pour les documents disponibles sur Internet, les liens ont été notés.

Notices biographiques et entretiens avec Alexandre Hébert

- <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article154932>, notice HÉBERT Alexandre [*Dictionnaire des anarchistes*] par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 10 mars 2014, dernière modification le 1er avril 2014.
- « Hébert Alexandre, Albert, Clément », *DBMOF*, Le Maitron, Paris, éd. de l'Atelier/éd/. Ouvrières, tome 6, Gh-Je, 2010, pp. 283-284.
- *Cheminots et militants, un siècle de syndicalisme ferroviaire*, Marie-Louis GEORGEN (dir.), DBMOF, coll. Jean Maitron, Paris, éd. de l'Atelier, 2003, pp. 238-239.

N.B. : ces trois ouvrages sont consultables à la bibliothèque du CHT dans la collection du Maitron, outre un accès numérique possible aux notices biographiques des militants syndicalistes.

- « Alexandre Hébert », in Anne-Lise SERAZIN, *Vies de travail en Loire-Atlantique au XX^e siècle. Traversées du siècle*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », chap. « L'esprit des luttes en figures de militants », pp. 165-166.
- Entretien du 1^{er} décembre 1982 d'Alexandre Hébert avec Yannick Le Marec (numérisé par Henri Routhiau – ARH-UP Nantes) – CHT de Nantes.
- Karim LANDAIS, *Passions militantes et rigueur historienne*, Ni Patrie ni frontières, 2006, tome 1, « Entretien avec Alexandre Hébert (Nantes, Bourse du Travail le 7 avril 2004) », pp. 375-396. Disponible sur le site de Georges Rivalin : http://www.antimythos.fr/individus/hebert_alexandre/hebert_landais.pdf.
- Entretien du 27 février 2006 accordé par Alexandre Hébert à Coralie, jeune militante (libre-pensée), à Rezé, <https://www.google.fr/#q=Entretien+Alexandre+H%C3%A9bert+traboulefo>.
- Entretien le 12 décembre 2005 avec Emmanuel Laurentin dans *La Fabrique de l'Histoire* sur France Culture accessible sur un blog "Traboule free opinion" [http://www.traboulefo.fr/les_edits_d_alex/].
- Vidéo d'Alexandre Hébert (intervention lors d'un congrès de l'UD-FO du Finistère), http://www.dailymotion.com/video/x4a2jl_alexandre-hebert_news, source UD-FO 29.
- Entretien d'Alexandre Hébert avec François Bousquet, *Le Choc du mois*, février 2008 [repris par l'agence Novopress le 27 janvier 2010, suite au récent décès de Hébert].

N.B. : l'agence Novopress est considérée habituellement comme une agence d'extrême-droite [source *Acrimed*], sachant que le mensuel *Le Choc du mois* est lui-même considéré comme d'extrême-droite, même s'il se veut depuis sa nouvelle édition, à partir de 2006, "*le magazine de toutes les droites*". Ce journal publie à chaque numéro un entretien avec une personnalité, comme, par exemple, le prix Nobel de la paix, Jean Jouzel ou encore celui d'économie, Maurice Allais. Selon certains, ce journal serait proche de la mouvance anarchiste de droite. On se souviendra qu'en octobre 1999, Hébert accorda une interview à l'hebdomadaire du FN, *Français d'abord !*, ce qui suscita quelque émoi en particulier au sein de FO.

Ouvrages consacrés à Alexandre Hébert

- *Alexandre Hébert. Un homme de conviction, un anarchiste individualiste, L'Anarcho-syndicaliste*, Christophe PITAUD (préf.), textes choisis par Jacqueline SALIOU et Bertrand KANBAN, Rezé, association des Groupes Fernand Pelloutier, 2011, [Bibliothèque du CHT, cote E136].
- Bernard HAZO, *L'homme qui dit non. Hommage à Alexandre Hébert, ancien secrétaire de l'UD CGT-FO de Loire-Atlantique*, chez l'auteur, 2010, [Bibliothèque du CHT, cote K111].
- Joël BONNEMAISON, *Alexandre Hébert. 50 ans de luttes syndicales*, Monaco/Paris, éd. du Rocher, 1996, [Bibliothèque du CHT, cote K37].

Archives de l'Union départementale CGT-FO – CHT de Nantes

En particulier FO 104 - I - Documents sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie (1951/62).

- 1) *Problèmes syndicaux et politiques en Tunisie (1951/54)*.
- 3) *Documents sur l'Algérie (1954/62)*.
- 4) *Revue et Bulletins sur l'Algérie (1954/62)*.

Journaux et revues

- **L'Ouest syndicaliste**
- **Force Ouvrière**
- **Le Courrier syndical**
- **La Révolution prolétarienne**
- **La Vérité**
- **Le Libertaire**
- **Le Monde libertaire**
- **L'Anarcho-syndicaliste**
- **La Voix du travailleur algérien**

Certaines de ses revues sont consultables à partir des archives du CHT de Nantes, en particulier les journaux syndicaux, sachant que certaines, comme la *Révolution prolétarienne*, *La Vérité* et *Le Libertaire* sont accessibles sur Internet. La revue de l'UAS, *L'Anarcho-syndicaliste*, peut être consultée sur le site de Georges Rivalin [<http://www.antimythes.fr/>] ainsi que de nombreux articles écrits par Alexandre Hébert durant la période qui nous intéresse. Suivent les différents liens qui peuvent être utilisés :

- <http://archivesautonomies.org/spip.php?article1657> [*La Révolution prolétarienne*]
- <https://revolutionproletarienne.wordpress.com/> [*Idem*]
- <http://cras31.info/spip.php?article50> [*Idem*]
- <http://www.bibnumcermtri.fr/spip.php?rubrique1> [*La Vérité*]
- <http://archivesautonomies.org/spip.php?article77> [*Le Libertaire*]
- <https://www.monde-libertaire.fr/?page=archives> [*Le Monde libertaire*]
- http://www.antimythes.fr/individus/hebert_alexandre/hebert_alexandre.html [écrits d'Alexandre Hébert]
- <http://www.antimythes.fr/publications/as/as.html> [*L'Anarcho-syndicaliste*]
- <http://odysseo.generiques.org/search?preset=518&view=medias> (*La Voix du travailleur algérien*)

Sur le site www.antimythes.fr on peut également consulter des articles issus de revues libertaires et en particulier *Le Monde libertaire* [<http://www.antimythes.fr/publications/lml/lml.html> – n°1 à 77, de 1954 à 1962].

Sur Force ouvrière et la CISL

- Alain BERGOUNIOUX, *Force ouvrière*, Paris, PUF, QSJ, [bibliothèque du CHT – cote C 20].
- Alain BERGOUNIOUX, *Force ouvrière*, Paris, Le Seuil, 1975, [bibliothèque du CHT – cote C 107].
- Jacques MAIRE (dir.), *Force ouvrière. Un syndicalisme de revendication et de négociation*, 1996, [bibliothèque du CHT – cote CM 22].
- Michel DREYFUS, Gérard GAUTRON et Jean-Louis ROBERT (dir.), *La naissance de Force ouvrière : Autour de Robert Bothereau*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003 (généré le 16 décembre 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/22437>>. ISBN : 9782753524064. DOI : 10.4000/books.pur.22437.
- *Les meuniers du social. Force ouvrière, acteur de la vie contractuelle et du paritarisme*, Michel DREYFUS et Michel PIGENET (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne (Paris I – Panthéon-Sorbonne), 2011 [en particulier, Georges UBBIALI, « Les anarchistes dans Force ouvrière », pp. 87-98], [bibliothèque du CHT – cote C 168].
- Georges UBBIALI, « Les syndicalistes révolutionnaires à Force ouvrière, de sa création aux années 2000 », *Revue électronique Dissidences* [en ligne], Numéro 5. Printemps 2013, 27 mai 2012. Disponible sur Internet : <https://revuesshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=2001>.
- *Le syndicalisme et ses armes*, revue *Agone* n°33, 2005, n° coord. par Christophe PATILLON (CHT), en particulier : « "Masses" & "dirigeants" : le conflit de 1955 analysé par les Unions départementales CGT, CFTC et FO de Loire-Atlantique », pp. 107-122.

Thèses et mémoires

- Yannick LE MAREC, *La CGT Force ouvrière à Nantes et Saint-Nazaire de 1948 à 1958*, Maîtrise d'histoire, J. FIERAIN (dir.), Université de Nantes, 1983, [bibliothèque du CHT – cote E 27].
- Jean HENTZGEN, *Agir au sein de la classe. Les trotskistes français majoritaires de 1952 à 1955*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Michel DREYFUS et Annie FOURCAUT (dir.), Université de Paris I/CHS du XX^e siècle, 2006 [<http://www.luttedeclasser.org/construction/pci306.pdf>].
- Manuella NOYER, *L'Union départementale CGT-Force ouvrière de Maine et Loire de 1948 à 1956*, Christine BARD et Valérie POINSOTTE (dir.), Université d'Angers, 2003]. Ce mémoire est consultable en ligne [<http://histoire-sociale1.univ-paris1.fr/Document/Manuella.php>], [bibliothèque du CHT – cote E 120].
- Guillaume TROUSSET, *Libertaires et syndicalistes révolutionnaires dans la CGT-Force Ouvrière (1946-1957)*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Michel Pigenet, 2007 [transmis par l'auteur].

Sur le trotskisme : <http://dissidences.hypotheses.org/parcours/le-trotskysme-a-partir-de-nos-travaux-comptes-rendus-articles-notes-de-lecture>

Sur Messali Hadj, l'ENA, le PPA, le MTLD, le MNA et l'USTA

Sur le MNA, on peut se reporter au texte de Nedjib Sidi Moussa dans un ouvrage consacré au Mouvement National Algérien [Le MNA, Le Mouvement National Algérien (1954-1956), textes choisis et présentés par Nedjib SIDI MOUSSA et Jacques SIMON, Créac Histoire, Paris, L'Hamattan, 2008, pp. 11-27] ainsi qu'à la bibliographie en fin de texte. Du même auteur, on peut consulter un article paru sur *Textures du temps (OpenEdition)*, intitulé « Le monde disparu de Messali Hadj » [<https://texturesdutemps.hypotheses.org/1338>] ainsi que son blog [<https://sinedjib.wordpress.com/>]. On peut utilement consulter le site de Benjamin Stora : <https://benjaminstora.univ-paris13.fr/> ainsi que le site de la Fondation Messali Hadj, sur lequel on peut trouver, en particulier, des archives [<http://www.fondationmessali.org/index.html>]. De même le site de Guy Pervillé offre de nombreux textes intéressants : http://guy.perville.free.fr/spip/article.php3?id_article=27.

Voici quelques références d'ouvrages et d'articles :

- Benjamin STORA, *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien (1898-1974)*, Paris, Le Sycomore, 1982 (rééd. Hachette, coll. Pluriel, 2004).
- Jacques SIMON, *Messali Hadj (1898-1974), la passion de l'Algérie libre*, Tirésias, 1998.
- *Les Mémoires de Messali Hadj*, préface de Ben Bella, Paris, Jean-Claude Lattès, 1982.
- Benjamin STORA, « La différenciation entre le F.L.N. et le courant messaliste (été 1954 - décembre 1955) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°26, 1, 1983, *Cités et nations au Maghreb*, pp. 15-82 ; doi : 10.3406/camed.1983.937 ; http://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1983_num_26_1_937.
- Benjamin STORA, *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens (1926-1954). Etoile nord-africaine. Parti du peuple algérien. Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Jacques SIMON, *La Fédération de France de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA). F.L.N. contre U.S.T.A.*, Créac-Histoire, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Jacques SIMON, *La Fédération de France de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA). Son journal*, Créac-Histoire, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Jacques SIMON, *La Fédération de France de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA). Le premier congrès, juin 1957*, Créac-Histoire, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Linda AMIRI, « La guerre dans la guerre. La lutte entre le FLN et le MNA en métropole, 1954-1962 », *Les Cahiers d'histoire sociale*, printemps été 2004, n°23.
- Benjamin STORA, « L'union des syndicats des travailleurs algériens (USTA). La brève existence du syndicat messaliste (1956-1959) », *Le Mouvement social*, n°116, Mouvements syndicaux, juillet-septembre 1981, pp. 95-122.
- Jacques SIMON, « Juin 1957 : Premier congrès de l'USTA », n.d., <http://www.creac.org/phpsimon/juin57.pdf>.
- Tifenn HAMONIC, « La Voix du travailleur algérien : une source en ligne pour l'histoire du syndicalisme immigré et de la guerre d'Algérie », *Migrance* n°39, octobre 2012, pp. 49-58, <http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/1350897555.pdf>.
- Benjamin STORA, *Nationalistes algériens et révolutionnaires français au temps du Front populaire*, coll. « Histoire et Perspectives Méditerranéennes », Paris, L'Harmattan, 1987.
- Benjamin STORA, *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Arthème Fayard, 1992 [bibliothèque du CHT – cote PAT-L 39].
- Paul-Marie ATGER, « Le Mouvement national algérien à Lyon. Vie, mort et renaissance pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4/2009 (n° 104), p. 107-122 ; URL : <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2009-4-page-107.htm> DOI : [10.3917/ving.104.0107](https://doi.org/10.3917/ving.104.0107).
- Charles-Robert AGERON, « Vers un syndicalisme national en Algérie (1946-1956) », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 36-3, Paris, Presses universitaires de France, juillet 1989, pp. 450-521.
- Charles-Robert AGERON, « Une troisième force combattante pendant la guerre d'Algérie. L'armée nationale du peuple algérien en son chef le "général" Bellounis », mai 1957-juillet 1958, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 85, n°321, 4e trimestre 1998, pp. 65-76; doi : 10.3406/outre.1998.3689 ; http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1998_num_85_321_3689.
- René GALLISSOT, « Syndicalisme et nationalisme : La fondation de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, ou du syndicalisme CGT au syndicalisme algérien (1954-1956-1958) », *Le Mouvement social*, n° 66, Paris, pp. 7-50.
- Gilbert MEYNIER, *Histoire intérieure du FLN: 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002.
- Benjamin STORA, « Avant la deuxième génération : le militantisme algérien en France (1926-1954) », *Revue européenne de migrations internationales* vol. 1, n° 2, décembre 1985, pp. 69-93.
- Bernard ALIDIERES, « La guerre d'Algérie en France métropolitaine : souvenirs " oubliés " », *Hérodote*, 1/2006 (n° 120), p. 149-176, URL : <http://www.cairn.info/revue-herodote-2006-1-page-149.htm> DOI : [10.3917/her.120.0149](https://doi.org/10.3917/her.120.0149).
- Nedjib SIDI MOUSSA, « La révolution au pluriel. Pour une historiographie de la question messaliste », *L'Année du Maghreb*, n°10, 2014, pp. 99-114.
- Linda AMIRI, « La guerre dans la guerre : La lutte entre le FLN et le MNA en métropole, 1954-1962 », *Les*

Le journal de l'USTA, La Voix du travailleur algérien, a été numérisé et il est consultable en ligne sur le site Odysseo (ressources : bibliothèque numérique) : [http://odysseo.generiques.org/search?preset=518&query=La+Voix+du+travailleur+alg%C3%A9rien&search-query=&adv\[0\]\[type\]=_all&adv\[0\]\[value\]\[0\]=&view=medias&sort=dc_date_sort:asc&subquery=&search-query=1](http://odysseo.generiques.org/search?preset=518&query=La+Voix+du+travailleur+alg%C3%A9rien&search-query=&adv[0][type]=_all&adv[0][value][0]=&view=medias&sort=dc_date_sort:asc&subquery=&search-query=1)

Trotskistes et libertaires

- PCI, *Le PCI à Nantes. 40 ans d'efforts pour construire le parti ouvrier*, Nantes, Ardola, 1982 [bibliothèque du CHT – cote CHTL E 24].
- Jean-Paul SALLES, « Les Trotskystes et la Guerre d'Algérie », *Revue électronique dissidences* [en ligne], n° 3 - Printemps 2012, 2 avril 2012, <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/dissidences/document.php?id=1881>
- Sylvain PATTIEU, *Les camarades des frères. Trotskystes et libertaires pendant la guerre d'Algérie*, coll. « Utopie critique », éd. Syllepse, 2002 [prêt de Christophe PATILLON].
- Sylvain BOULOUQUE, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, Atelier de création libertaire, 2003 [bibliothèque du CHT – cote BOU 1 (cda2)].
- Sylvain BOULOUQUE, « Les anarchistes et les soulèvements coloniaux. De la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie », *L'Homme et la société*, n°123-124, 1997, *Actualité de l'anarchisme*, pp. 105-117 ; doi : 10.3406/homso.1997.2882 ; http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1997_num_123_1_2882.
- Sylvain PATTIEU « Retour sur la guerre d'Algérie », *No Pasaran* n°23, octobre 2003, en ligne : <http://nopasaran.samizdat.net/spip.php?article827>.
- Guillaume DAVRANCHE, « 1948 : Les anarchistes rejoignent à regret la CGT-FO » (versions longue et courte), *Alternative libertaire*, 1er et 11 mai 2008, <http://www.alternativelibertaire.org/?1948-Les-anarchistes-rejoignent-a,2846> – <http://www.alternativelibertaire.org/?1948-Les-anarchistes-rejoignent-a>.
- Vincent PRESUMEY, « Pierre Lambert (1920-2008) », 20 janvier 2008, disponible sur <http://www.gauchemip.org/spip.php?article6723>.
- Vincent PRESUMEY, « Complément sur Pierre Lambert (1920-2008) », *Démocratie & socialisme*, 21 mars 2008, http://www.democratie-socialisme.org/IMG/article_PDF/article_1470.pdf.
- Jean HENTZGEN, « 1958 : le tournant lambertiste », *Trotskysmes en France, Dissidences* n°6 (revue papier), 28 juin 2012 [article communiqué par l'auteur].
- Jean HENTZGEN, « Pierre Broué et la discussion sur Cuba », *Pierre Broué, un historien engagé dans le siècle, Dissidences* n°11 (revue papier), 28 juin 2012 [article communiqué par l'auteur].

Divers

- Didier DAENINCKX et MAKO [Lionel MAKOWSKI], *La Main Rouge*, coll. « Arrêt sur Histoire », Ad Libris éd., 2013 (B.D.).
- Fawzia ZOUARI, « Farhat Hached, autopsie d'un meurtre », *Jeune Afrique*, 22 décembre 2002.
- *Farhat Hached Foundation*, « Dossier "François Hollande", archives de l'Etat français remises le 5 juillet 2013 », http://www.farhathachedfoundation.tn/Fran%C3%A7ois_Hollande.html
- Emmanuel BLANCHARD, « 14 juillet 1953 : répression coloniale, massacre d'Etat », *Contretemps, revue de critique communiste*, 14 juillet 2016, <https://www.contretemps.eu/14-juillet-1953-repression-coloniale-massacre-detat/> [extrait de l'ouvrage d'Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Nouveau Monde éd., 2011].
- Benjamin STORA, *La dernière génération d'Octobre*, coll. « Un ordre d'idées », Paris, Stock, 2003 [rééd. Pluriel/Hachette Littératures, 2008].

La manifestation du 14 juillet 1953 à Paris



*La présence des indépendantistes algériens dans les défilés :
une vue du défilé sur le faubourg Saint-Antoine avec au second plan, un portrait de Messali Hadj à Paris le 1er mai 1953.*
Photographie : Vergne. Vergne - Mémoires d'Humanité/Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (83Fi/15 51).
source : <http://archives.seine-saint-denis.fr/Un-massacre-oublie.html>

A l'occasion du 14 juillet 1953 à Paris, la manifestation autorisée, prévue de la Bastille à Nation et organisée par la CGT, le PCF avec la participation du MTLD – ceci en dépit des différents entre les communistes français et les indépendantistes algériens - va être sévèrement réprimée, côté algérien. Déjà, lors du 1^{er} mai 1953, les manifestations avaient été réprimées. Lors de la dislocation des cortèges, les forces de police et les gardes mobiles chargent les Algériens et éclatent des échauffourées d'une rare violence. Résultat au bout d'une demi-heure : sept morts dont six Algériens, le septième étant un militant communiste. Les blessés sont nombreux, soixante du côté des forces de l'ordre et quarante par balles du côté des manifestants, selon la préfecture de Police. Cette répression très violente va amener les secrétaires des UD CGT et FO de Loire-Inférieure, Garand et Hébert, à élaborer une résolution destinée aux présidents de la République et du Conseil, soulignant « *la sauvagerie encore inégalée* » des forces de l'ordre et exigeant le châtement des responsables de la tuerie, tout en déplorant l'impunité des assassins du secrétaire général de l'UGTT et en exigeant également l'élargissement de Messali Hadj, alors assigné à résidence à Niort [cf. p. 24 et note 93]. Du fait de la participation du MTLD à la manifestation communiste parisienne comme des relations privilégiées de Hébert avec le leader messaliste, on peut comprendre que les deux « frères ennemis » aient pu ainsi cosigner une résolution commune pour condamner unanimement la répression policière.

CHRONOLOGIE DES ANNEES 1956-1957

1956

2 janvier 1956 : Le Front républicain l'emporte aux élections législatives. Les immigrés algériens ont appelé au boycott des élections.

4 janvier 1956 : Investiture de Guy Mollet, président du Conseil.

Fin janvier 1956 : Les « règlements de comptes » entre FLN et MNA s'intensifient en métropole.

6 février 1956 : « Journée des tomates » à Alger. Guy Mollet cède aux ultras européens. Démission du général Catroux, ministre résident en Algérie.

9 février 1956 : Le gouvernement nomme Robert Lacoste ministre résident en Algérie.

24 février 1956 : Le FLN fonde l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Quelques jours auparavant le MNA avait créé l'Union des syndicats des travailleurs algériens (USTA) en France.

9 mars 1956 : Manifestation d'immigrés algériens à Paris, à l'initiative du MNA, devant l'Assemblée nationale contre le vote des pouvoirs spéciaux, sévèrement réprimée. Six Algériens sont tués, des centaines d'arrestations.

12 mars 1956 : Vote des pouvoirs spéciaux (envoi du contingent, généralisation de l'état d'urgence...). Le PCF vote pour.

12 avril 1956 : Le gouvernement décide la dissolution de l'Assemblée algérienne.

18 mai 1956 : Massacre de soldats français à Palestro. Grande émotion en métropole.

Juin 1956 : Début de la grève des étudiants algériens en France.

5 juillet 1956 : Grève générale des Algériens en France et à Alger.

20 août 1956 : Congrès FLN de la Soummam. La plate-forme de la Soummam définit les buts de guerre, fixe les conditions du cessez-le-feu et des négociations de paix et déclare le FLN seul et unique représentant du peuple algérien. Création d'un Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) et d'un Conseil de coordination et d'exécution (CCE), forme de pouvoir exécutif composé de cinq membres : Abbane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, Belkacem Krim, Benyoucef Ben Khedda et Saad Dahlab.

Août : Nouvelles arrestations de cadres de la Fédération de France du FLN.

Septembre 1956 : 400 000 hommes en Algérie.

30 octobre 1956 : Création de la SONACOTRAL.

Décembre 1956 : Mohamed Lebjouli devient le dirigeant de la Fédération de France du FLN.

1957

7 janvier 1957 : Le général Massu est nommé responsable de l'ordre à Alger avec tous pouvoirs pour liquider le FLN. Début de la bataille d'Alger.

28 janvier 1957 : Le FLN décide une grève générale de huit jours à la veille de la session à l'Assemblée générale des Nations-unies. Cette grève sera brisée par l'armée à Alger. En France, la quasi totalité de la communauté algérienne suit le mot d'ordre de grève ce qui consacre l'hégémonie du FLN sur le MNA.

28 février 1957 : Arrestation à Paris de dirigeants de la Fédération de France du FLN, M. Lebjouli et A. Taleb. Tayeb Bouhlarouf assure ensuite l'intérim.

Début mars 1957 : Assassinat de Larbi Ben M'hidi, responsable historique du FLN, en pleine bataille d'Alger, par les hommes de Paul Aussaresses après avoir été torturé.

28 mai 1957 : Massacres de Melouza, dont les habitants sont pro-MNA, par une unité de l'ALN : 301 morts. Le MNA lance en France une grève de protestation

13 juin 1957 : Investiture de Maurice Bourgès-Maunoury, après la chute un mois auparavant du gouvernement Guy Mollet.

12 juin 1957 : Disparition de Maurice Audin.

juin 1957 : Omar Boudaoud devient le dirigeant de la Fédération de France du FLN.

26 juillet 1957 : Une loi étend au territoire métropolitain une partie des pouvoirs spéciaux accordés pour l'Algérie. Ouverture en métropole des premiers camps d'assignation à résidence : Saint-Maurice-l'Ardoise et Mourmelon-Vadenay.

5 août 1957 : Circulaire du Ministère de l'Intérieur créant le fichier Z destinés à recenser les nationalistes algériens en métropole.

1er septembre 1957 : Messali Hadj lance un appel pour la trêve entre le FLN et le MNA en métropole.

24 septembre 1957 : Démantèlement de la Zone Autonome d'Alger, arrestation de Yacef Saadi, chef du FLN à Alger.

30 septembre 1957 : Chute du gouvernement Bourgès-Maunoury.

Octobre 1957 : Une partie de la direction du MNA et de l'USTA est assassinée par le FLN. Le MNA riposte par des mitraillages systématiques des cafés pro-FLN.

5 novembre 1957 : Investiture de Félix Gaillard.

29 novembre 1957 : Loi-cadre sur l'Algérie.

Novembre 1957 : Intensification des violents règlements de compte entre FLN et MNA au sein de l'immigration algérienne en France.

Source : Dossier « Vie d'exil des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie 1954-1962 », Exposition du 9 octobre 2012 au 19 mai 2013, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, pp. 9-10.